



Rapport de la présidence turque du Forum Mondial sur la Migration et le Développement 2014-2015

Renforcement des partenariats:
La Mobilité Humaine au service du
développement durable



Global Forum on *istanbul*
MIGRATION & DEVELOPMENT

GFMD Turkey 2014-2015

Rapport de la présidence turque du Forum mondial sur la Migration et le Développement 2014-2015

Renforcement des partenariats: la mobilité humaine au service du développement durable



Rapport de la présidence turque du Forum mondial sur la Migration et le Développement

2014-2015.

Élaboré par l'Unité de soutien du FMMD, en collaboration avec le groupe de travail turc du FMMD et sous l'autorité directe de la Présidence turque du FMMD.

Imprimé par le ministère des Affaires étrangères, République de Turquie.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'Unité de soutien du FMMD: supportunit@gfmd.org

Rapport de la Présidence turque du FMMD 2014-2015

Table des matières

Avant-propos de l'Ambassadeur Mehmet Samsar, Présidence turque

Avant-propos de Sir Peter Sutherland, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales

Préambule

1. Introduction

2. Processus préparatoire

2.1 Préparation de la Présidence turque

2.2 Les réunions de la Troïka, du Groupe de pilotage et des Amis du Forum

2.3 Préparations des tables rondes

2.4 Réunions thématiques

2.5 Réunion du FMMD avec le secteur privé

2.6 Réunion thématique ad hoc

3. Établissement des liens entre le FMMD et les processus pertinents et renforcement de la collaboration avec les parties prenantes

3.1 Programme de développement durable à l'horizon 2030

3.2 G-20 (événement conjoint G-20-GMG-FMMD)

3.3 Coopération avec les différentes parties prenantes

3.3.1 Liens avec les Nations Unies par le biais du RSSG et du GMG

3.3.2 Secteur privé

3.3.3 Société civile

3.4 Engagement et participation aux réunions et processus internationaux en qualité de présidence du FMMD

3.4.1 Processus consultatifs régionaux (PCR)

3.5 Engagement national de la Turquie dans la migration et le développement pendant la présidence

4. 8^{ème} réunion au sommet du FMMD

4.1 Séance plénière d'ouverture

4.2 L'Espace commun

4.3 Réunions des tables rondes des Gouvernements

4.4 Séances spéciales

4.4.1 L'avenir du Forum

4.4.2 Plate-forme pour les partenariats

4.5. Séance plénière de clôture

4.6 Evènements parallèles

5. Journées de la Société civile du FMMD

6. Réflexions de clôture et voie à suivre

Annexes:

A. Programme de la Conférence du Forum du FMMD

B. Programme des évènements parallèles

C. Programme des journées de la société civile

D. Programme de l'Espace Commun

E. Objectifs de développement durable pertinents pour la migration

F. Remerciements

Avant-propos de la présidence turque du FMMD



C'est avec un immense plaisir que je vous présente le Rapport de la présidence turque du Forum mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) pour la période 2014-2015. J'espère qu'il vous apportera non seulement des informations utiles au sujet du travail accompli pendant notre présidence, mais aussi une inspiration sur la voie à suivre au-delà du Forum. Il est important de souligner que ce rapport est constitué grâce à la collaboration de plusieurs intervenants et nous souhaitons exprimer notre appréciation à tous ceux qui ont contribué au travail préparatoire ainsi qu'à la Réunion au Sommet de la 8^{ème} présidence du FMMD, qui a eu lieu à Istanbul du 14 au 16 octobre 2015. Quand nous avons décidé de relever ce défi, nous avions conscience que la nature complexe de la conjoncture internationale, s'agissant de la migration et du développement, appelait plus que jamais une approche globale et des partenariats solides. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de saisir chaque opportunité pour favoriser le renforcement des partenariats entre tous les acteurs pertinents. Les résultats présentés dans le présent rapport ont été rendus possibles à la fois par le travail assidu et l'implication de l'ensemble de nos partenaires.

Je saisis cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements et ma gratitude aux membres de la Troïka, à tous les pays membres du groupe de pilotage ainsi qu'aux Amis du Forum pour leur participation active en toute diligence, ainsi que pour leurs contributions financières, qui ont permis que ce mandat soit couronné de succès.

La présidence turque de dix-huit mois s'est déroulée dans un contexte d'afflux massifs de migrants et de réfugiés et de tragédies humanitaires graves, faisant ainsi de la migration un défi mondial prioritaire sur l'agenda international. Toutefois, pendant cette même période nous avons aussi été en mesure d'intégrer avec succès les liens entre migration et développement au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La nature complexe des processus migratoires ainsi que la conjoncture actuelle ont une fois de plus souligné l'importance et la pertinence de cette plateforme mondiale. J'aimerais profiter de cette occasion pour exprimer mes remerciements sincères et toute ma gratitude au Représentant spécial des Nations Unies pour les migrations internationales et le développement, M. Peter Sutherland, pour la constance de ses conseils et son soutien, qui ont permis d'assurer la continuité du travail fructueux du Forum.

Je tiens à saluer le travail du Groupe mondial sur la migration (GMG), dirigé successivement par l'OIT en 2014, puis par la Banque mondiale en 2015, et tout particulièrement celui des agences membres du GMG qui nous ont fourni un soutien considérable. J'aimerais également remercier l'OIM pour leur aide inestimable et leur contribution substantielle au travail du FMMD.

La Présidence turque est reconnaissante du travail de la Commission internationale catholique pour les migrations (CICM), le Bureau de coordination de la société civile, ainsi que du succès exceptionnel qui a couronné les Journées de la société civile.

J'aimerais remercier l'ensemble des institutions turques qui ont pris une part active dans le processus et ont contribué à notre travail pendant la présidence, sous l'égide de notre ministère. Je souhaite aussi exprimer ma reconnaissance pour le travail assidu et à l'aide précieuse fournis par l'Unité de soutien du FMMD pendant cette période.

Je souhaite plein succès à la prochaine présidence bangladaise. La Turquie, en tant que membre de la Troïka du FMMD, soutiendra les projets de la prochaine présidence bangladaise du FMMD pour que le Forum mondial jouisse de davantage d'impact et de pertinence.

Bien que cette période ait été marquée par des défis notables, nous espérons avoir contribué de façon significative à un meilleur positionnement du Forum pour l'avenir, et nous espérons l'avoir renforcé en tant que plateforme unique d'échanges sur les questions mondiales de migration et de développement.

Mehmet Samsar

*Ambassadeur, Directeur général des affaires consulaires
Ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie
Pour la Présidence turque du FMMD 2014-2015*

Avant-propos de Peter Sutherland, Représentant spécial du Secrétaire des Nations Unies pour les migrations internationales



Le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) a joué un rôle pivot s'agissant de l'établissement des relations de confiance entre États et d'autres parties prenantes, ainsi que dans la favorisation d'une perception commune des défis et des opportunités liés à la migration. À présent, il est temps d'agir collectivement et solidairement, sur la base de cette confiance.

Il y a aujourd'hui un nombre record de migrants internationaux, soit 244 millions. Inévitablement, le nombre de déplacements forcés atteint des proportions inégalées depuis la Deuxième Guerre mondiale: plus de 60 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été forcés d'abandonner leur maison, dont 20 millions sont des réfugiés ayant franchi des frontières internationales. La présidence turque du FMMD s'est donc déroulée à un moment-clé de l'histoire, et la réunion au sommet qui a eu lieu à Istanbul a été la plus importante dans l'histoire du Forum en ce qui concerne le déclenchement de mesures constructives.

Grâce à son rôle de premier plan, la présidence turque du FMMD a fait de la migration forcée une priorité dans le programme du FMMD, démontrant ainsi la capacité du Forum à traiter des questions d'actualité urgentes. Alors que la recherche infructueuse de solutions nationales insuffisantes à la crise migratoire n'a mené les gouvernements qu'à se renvoyer les responsabilités, le FMMD est resté une plateforme importante de dialogue international. En faisant participer les parties prenantes à ce débat, le FMMD a montré la direction à suivre pour un dialogue constructif vers des engagements concrets pour l'année à venir, qui s'annonce mouvementée.

Depuis le début de la crise migratoire syrienne, mon message a été clair: la proximité ne détermine pas la responsabilité. La protection internationale est une question universelle et une obligation mondiale.

Le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a annoncé la création d'une feuille de route pour traiter la question de la souffrance humaine provoquée par les déplacements forcés. Indépendamment des processus politiques nécessaires pour mettre fin aux conflits actuels, cela suppose notamment la mobilisation de fonds humanitaires ainsi que la réorganisation de la façon dont l'aide humanitaire est déployée ; élargir des voies sûres pour assurer une protection aux réfugiés et envisager la conclusion d'un Pacte mondial sur le partage des responsabilités. Cette feuille de route donnera lieu, le 19 septembre 2016, à une réunion de haut-niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies visant à traiter la question de l'afflux de réfugiés et de migrants.

J'ai espoir que ces efforts déboucheront sur des engagements en faveur d'un plus grand partage au niveau mondial des responsabilités au sujet des réfugiés et d'autres migrants forcés, amélioreront les capacités des Nations Unies face à la migration et renforceront les capacités des systèmes nationaux de migration et d'asile. Cela impliquerait nécessairement la création de nouvelles voies juridiques garantissant la sécurité des réfugiés et autres migrants forcés, notamment en augmentant significativement le nombre de places de réinstallation, en octroyant des visas humanitaires, en facilitant les procédures d'attribution de visas d'asile à l'étranger, en facilitant l'obtention des visas de travail, d'études ou de regroupement familial et en comptant sur le soutien du secteur privé pour la réinstallation, par lequel des particuliers, des communautés et des ONG prennent en charge des familles. Dans les cas où les pays les plus proches d'une crise migratoire sont submergés par l'afflux de requérants d'asile, une multitude de mesures visant à promouvoir l'inclusion locale et le développement pourraient également être prises, par exemple en offrant un soutien aux infrastructures locales, en proposant des prêts à taux préférentiel ou en définissant des zones économiques spéciales. Il est crucial de permettre aux personnes déplacées d'accéder au marché du travail et aux services

publics afin d'en faire des acteurs productifs au sein des communautés qui les accueillent si généreusement.

La présidence turque a également accompli des progrès significatifs en matière de migration et de développement. Il est très important de souligner que la question de la migration a été intégrée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Une fois de plus, le FMMD a tenu un rôle primordial ces dernières années en démontrant sur la base de preuves et d'expériences que la migration contribue au développement et en faisant appel aux efforts de plaidoyer de multiples intervenants. La Turquie a œuvré pour que la question de la migration au sens large figure également au programme d'autres réunions, en particulier celui du G20.

Les objectifs du Programme 2030 de développement durable sont ambitieux et cherchent à favoriser l'inclusion, démontrant ainsi clairement que les migrants, les déplacés à l'intérieur du pays ainsi que les réfugiés ne doivent pas être laissés pour compte. Ils définissent les migrants et la migration comme étant un moteur positif favorisant une croissance inclusive et le développement durable, tout en identifiant quelques défis induits par la migration. Ces thèmes ont également été abordés dans le Programme d'action d'Addis-Abeba pour le financement du développement.

Il est temps pour les États engagés ainsi que les autres parties prenantes de former des alliances stratégiques afin de proposer des solutions et mener des actions concrètes dans le cadre de ces programmes. Il serait possible, par exemple, de prendre en compte la demande réelle sur nos marchés du travail en élargissant les voies légales permettant la migration économique dans des conditions équitables, plutôt que de fermer les yeux sur l'exploitation des travailleurs migrants. Dans le même esprit, leurs employeurs pourraient systématiquement être poursuivis par la justice. Les coûts de recrutement pourraient être diminués. Les compétences pourraient être reconnues par-delà les frontières. Par une coopération internationale, les États membres seront en mesure de contourner les intervenants illégaux qui influencent actuellement les flux migratoires de par le monde et ainsi reprendre le contrôle des phénomènes migratoires. Le FMMD, par le biais des États participants et d'autres parties prenantes, à l'instar des organisations internationales, de la société civile et du secteur privé, peut rendre les objectifs du Programme à l'horizon 2030 possibles, améliorant ainsi le sort d'innombrables migrants, de leur familles et des communautés qui les accueillent.

Par ces quelques mots, je tiens à remercier la Turquie pour sa présidence du FMMD et à souhaiter la bienvenue à la nouvelle présidence, le Bangladesh, avec laquelle je me réjouis de travailler étroitement au cours de l'année 2016.

Je vous remercie!

Peter D. Sutherland

Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) pour les migrations internationales

Préambule

La Turquie jouit d'une longue histoire et d'une considérable expérience en tant que carrefour pour les migrations. Au fil des siècles, la Turquie a constitué un refuge pour de nombreuses personnes cherchant l'asile. La société turque a toujours fait preuve de tolérance, de sympathie et de solidarité à l'égard des migrants, réfugiés, et requérants d'asile. Le nombre d'étrangers qui ont demandé l'asile en Turquie au fil des années, et tout particulièrement au cours de celle-ci, en est une preuve irréfutable.

Parallèlement, la Turquie a une expérience considérable en tant que pays d'origine dans la mesure où plusieurs millions de citoyens turcs vivent en Europe occidentale et contribuent à la fois au développement de la Turquie et de leurs pays de résidence. Avec le renforcement de son économie, la Turquie est récemment devenue un pays de destination pour tous types de migrants.

Forte de cette riche expérience, la Turquie a acquis la ferme conviction que la migration peut être un moteur important de développement. C'est en se basant sur cette approche que la Turquie a assumé la présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) pendant une période de dix-huit mois, depuis le 1^{er} juillet 2014 jusqu'à la fin du mois de décembre 2015. Le ministère des Affaires étrangères a assumé la présidence. Le Groupe de travail a également été dirigée par le ministère des Affaires étrangères.

Le sommet du FMMD s'est tenu à un moment où les questions de migration étaient au cœur des préoccupations politiques internationales et a représenté la meilleure occasion de traiter des questions de migration dans toutes ses dimensions, y compris le développement. La 8^e réunion du Forum revêtait une importance capitale sur ces questions, en tant que la première réunion internationale de haut niveau depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ainsi, elle a constitué une importante occasion de discuter de la migration et de ses liens avec le développement ainsi que de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

Dans ce contexte, le thème suivant a été retenu comme thème directeur du FMMD 2014-2015 :

« Le renforcement des partenariats: la mobilité humaine au service du développement durable »

Au cours de sa présidence, la Turquie a accordé la plus haute importance au processus préparatoire, composante cruciale du processus du FMMD. Le présent rapport ne rend donc pas uniquement compte de la Conférence du Forum du FMMD qui a eu lieu à la fin de présidence, mais aussi du processus préparatoire et des progrès accomplis pendant les dix-huit mois de la présidence.

La participation du secteur privé a été l'une des priorités principales pour la présidence turque. Une réunion avec le monde de l'entreprise a donc été organisée, à l'issue de laquelle la Suisse a formulé une proposition visant à établir un mécanisme d'interaction régulière entre les secteurs privé et public dans le cadre du FMMD. La proposition a été adoptée durant la réunion au sommet à Istanbul.

L'intégration de la migration dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été une autre des priorités-clé de la présidence turque et a nécessité un effort collectif international.

Le processus intergouvernemental du programme de développement pour l'après-2015, ainsi que le processus de Financement du Développement ont constitué la toile de fond de la présidence turque du FMMD. En outre, la présidence du FMMD a coïncidé avec la présidence turque du G-20 ainsi qu'avec le processus du Sommet humanitaire mondial.

Les séances de tables rondes des gouvernements ont eu lieu le 15 octobre 2015 autour des trois thèmes principaux suivants : « La mobilité humaine et le bien-être des migrants », « La migration en tant que facteur de développement » et « Renforcer la coopération internationale sur les questions émergentes »

en matière de migration et de mobilité ». Ces thèmes généraux pour les tables rondes ont été décomposés en deux tables rondes pour chacun des thèmes, comme il est énoncé ci-dessous:

Thème de la table ronde (TR) 1: La mobilité humaine et le bien-être des migrants

- TR 1.1: Les partenariats comme moyen de promotion de l'inclusion et de protection des droits humains de tous les migrants afin de tirer pleinement profit des avantages de la migration.
- TR 1.2: Réduction des coûts humains et financiers de la migration internationale, en particulier de la migration de travail: une approche coordonnée pour des pratiques équitables en matière de recrutement et pour des frais d'envoi de fonds moindres.

Thème de la table ronde (TR) 2: La migration en tant que facteur du développement

- TR 2.1: L'intégration de la migration dans la planification au niveau sectoriel.
- TR 2.2: Faire de la migration un succès après 2015: mise en œuvre des ODD.

Thème de la table ronde (TR) 3: Renforcer la coopération internationale sur les questions émergentes en matière de migration et de mobilité

- TR 3.1: Coopération internationale, partage des responsabilités et sécurité humaine pour les personnes déplacées contraintes de traverser des frontières internationales.
- TR 3.2: Partenariats entre le secteur privé et les gouvernements visant à soutenir la création d'emplois et l'entrepreneuriat des migrants/de la diaspora, et en particulier les petites et moyennes entreprises.

La présidence a collaboré étroitement avec la société civile, en particulier avec le Coordonnateur mondial de la société civile, la CICM.

La Conférence du Forum du FMMD

La 8^{ème} réunion au sommet du FMMD s'est tenue à Istanbul du 14 au 16 octobre 2015. La réunion a rassemblé plus de 1.000 participants provenant d'environ 150 pays ainsi que des représentants des organisations de la société civile. La Conférence du Forum a été ouverte par S.E. M. Ahmet Davutoğlu, Premier ministre de la République de Turquie.

Le ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, S.E. M. Feridun Sinirlioğlu a prononcé un discours de bienvenue. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du Vice-Secrétaire général des Nations Unies Jan Eliasson (en tant qu'orateur principal), du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés Antonio Guterres, du Haut-représentant des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations Nassir Abdulaziz Al Nasser, du représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales, Peter Sutherland, et du commissaire européen chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté Dimitris Avramopoulos. Le ministre bangladais chargé de l'Emploi à l'étranger et du Bien-être des expatriés, M. Nurul Islam, a fait part des priorités de la prochaine présidence du FMMD, le Bangladesh, et le Secrétaire général de la Fédération internationale Terres des Hommes, M. Ignacio Packer, a rendu compte des résultats des Journées de la société civile.

La séance d'ouverture a été suivie par la séance sur l'Espace commun, présidée par M. Peter Sutherland, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations

internationales (RSSG), et a réuni des représentants de gouvernements, d'organisations internationales et de la société civile. La séance sur l'Espace commun s'est inscrite dans le cadre des trois thèmes suivants : « Partenariats et actions pour la protection des migrants en situation de crises et en transit », « Partenariats et actions pour le recrutement et l'emploi décent des migrants » et « Au-delà de la xénophobie et de l'exclusion: partenariats et actions locaux pour l'inclusion sociale des migrants et de la diaspora ».

En marge du sommet, 15 événements parallèles ont été organisés par des gouvernements, des organisations internationales et des acteurs de la société civile, avec le soutien de la présidence turque du FMMD. Les événements ont porté sur diverses questions liées à la migration et au développement qui ont été débattues dans le cadre du Forum mondial. De nouveaux instruments et pratiques de politique, ainsi que de mécanismes de coopération ont été présentés par les organisateurs respectifs.

Les Journées de la société civile du FMMD ont eu lieu pendant deux jours avant la Conférence du FMMD. Les Journées de la société civile ont réuni environ 255 participants représentant différents acteurs de la société civile et plusieurs représentants de gouvernements. Ils ont pris part à des discussions de tables rondes étroitement liées aux thèmes des tables rondes de la présidence turque.

Réflexions de clôture et voie à suivre:

Le Forum mondial de 2015 s'est tenu à une période où en toute une génération le monde n'a jamais porté une attention aussi forte à la migration, et un véritable sentiment de crise a prédominé.

Guidée par le RSSG, la Troïka du FMMD et le Groupe de pilotage du FMMD, la présidence turque a dirigé le Forum mondial adroitement afin de tirer parti des opportunités afin de:

- promouvoir l'intégration de la migration dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030;
- renforcer les mécanismes de protection pour les migrants mineurs non accompagnés, les femmes migrantes et d'autres migrants vulnérables;
- améliorer la façon dont le public perçoit les migrants et la migration;
- étudier des solutions axées sur le développement pour répondre aux défis de la migration forcée.



(Top to bottom, L to R)

1. Minister of Foreign Affairs, H.E. Mevlüt Çavuşoğlu at the official launch of the GFMD Turkish Chairmanship, September 2014, New York.
2. GFMD 2014-2015 Meeting of the Troika (Sweden, Turkey and Bangladesh) with the UN Secretary General
3. GFMD 2014-2015 National taskforce led by Amb. Mehmet Samsar and Ms. Esen Altuğ together with the GFMD Support Unit

1. Introduction

La République de Turquie a été nommée à la présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) le 1^{er} juillet 2014 et a succédé à la présidence suédoise du FMMD entre 2013 et 2014. La présidence turque du FMMD a duré 18 mois et a pris fin le 31 décembre 2015. Dès le début de la présidence, le ministère turc des Affaires étrangères a dirigé le Groupe de travail de la présidence ainsi que l'Unité de soutien du FMMD. Le ministre des Affaires étrangères a présidé la réunion au sommet du FMMD qui s'est tenue du 14 au 16 octobre 2015 à Istanbul.

La Turquie a décidé de relever le défi de la présidence du processus du FMMD non seulement en raison de son importance croissante en ce qui concerne la migration, mais aussi en raison de son engagement toujours plus actif dans les questions de développement. Elle a une grande expérience à partager dans les domaines de la migration et du développement. Autrefois pays de transit et de départ pour la migration, la Turquie est aujourd'hui devenue un pays de destination attractif en raison de la phase de croissance économique et de développement social qu'elle traverse.

La Turquie a participé au Forum depuis sa création en 2007. Au fil des années, la Turquie a été satisfaite des progrès accomplis et considère le Forum mondial comme une plateforme permettant aux pays d'échanger et d'adopter une approche collaborative en matière de gestion efficace de la migration.

La Turquie s'est engagée à présider le FMMD en 2014-2015 avec pour objectif de promouvoir l'intensification de l'engagement dans le domaine de la gestion de la migration et de renforcer les répercussions positives de la migration sur le développement pour les migrants, leur familles et leur communautés, à la fois dans leurs pays d'origine et dans ceux de destination. Le thème directeur du FMMD de 2014-2015, « *Renforcement des partenariats: la mobilité humaine au service du développement durable* » démontre la conviction de la présidence turque que le dialogue et la coopération internationaux sont des notions centrales en matière d'amélioration de la gouvernance mondiale de la migration et de renforcement des liens entre migration et développement.

La Turquie a accordé une grande importance au renforcement du processus du FMMD et de ses liens avec le système des Nations Unies. Dans cette perspective, l'inclusion de la migration dans le Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 (soit le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030) était l'une des priorités majeures de la présidence turque du FMMD. En collaboration avec plusieurs parties prenantes et participants, la présidence turque a œuvré pour offrir une meilleure visibilité du Forum et pour que ses priorités soient encore plus pertinentes et adaptées aux défis et opportunités émergents. Le 8^e sommet du FMMD a réuni l'ensemble des acteurs engagés dans la migration et le développement dans le cadre d'échanges inclusifs et innovateurs.

Ces dernières années, la Turquie, de par sa situation géographique, a attiré des millions de personnes déplacées, forcées de quitter leurs pays respectifs pour diverses raisons. La Turquie a alloué des ressources considérables à l'accueil de ces personnes avec un soutien très limité de la communauté internationale.

À l'aube du 8^e sommet du FMMD, la Turquie a investi une somme astronomique de plus de USD 8 milliards pour subvenir aux besoins de plus de 2 millions de réfugiés et de migrants vivant dans les camps et dans les villes turques depuis 2011. Cette situation a suscité un appel à la communauté internationale lors du 8^e sommet du FMMD pour un partage des responsabilités et des charges. Deux mois après le sommet, l'Union européenne et le gouvernement turc sont parvenus à un accord tendant à une plus étroite collaboration au sujet de la gestion de l'afflux continu de migrants sur le territoire turc et celui de l'Union européenne.

Le présent rapport fait état des points marquants de la présidence turque du FMMD, du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2015. Il relate les principales activités préparatoires menées par la présidence turque du FMMD afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés.

Le rapport démontre les points suivants :

a) Le FMMD n'est pas un événement ponctuel, mais un processus qui nécessite une préparation intensive et inclusive en vue de la réunion au sommet organisée par le pays hôte.

b) Le FMMD n'est pas un processus isolé; afin de conserver toute sa pertinence et son efficacité, il doit être adapté et efficace face aux opportunités et aux défis émergents dans le domaine de la migration et du développement et dans les politiques concernées.



1. Ambassador Samsar opens the ad hoc thematic meeting on the Mediterranean Crisis, July 2015, Brussels
2. Steering Group meeting, September 2015, Geneva
3. GFMD 2015 ad hoc meeting on the Mediterranean was held at Palais d’Egmont, where first GFMD was held in 2007
4. OECD Deputy Secretary General Stefan Kapferer keynotes the GFMD thematic meeting on the Role of Communications, April 2015, Geneva
5. Friends of the Forum meeting led by the GFMD Troika, September 2015, Geneva

2. Processus préparatoire

2.1 Préparation de la présidence Turquie

Le gouvernement turc a fait part de sa volonté de présider le Forum mondial en décembre 2011 à l'occasion du débat de clôture du 5^{ème} FMMD sous l'égide de la présidence suisse. À compter de cette date, les préparations pour la présidence turque ont été entamées sous l'autorité du ministère turc des Affaires étrangères.

Deux événements se sont tenus en 2014, l'un à Genève en juin et l'autre à New York en septembre, pour marquer officiellement le début de la présidence turque du Forum mondial. En outre, la Turquie a détaché un haut fonctionnaire à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour contribuer aux travaux préparatoires nécessaires à la présidence turque en 2013.

L'Ambassadeur Mehmet Samsar, Directeur général des affaires consulaires au ministère des Affaires étrangères a été chargé de présider toutes les réunions préparatoires de Genève, avec le soutien de Mme. Esen Altuğ, Directrice générale adjointe pour la migration, l'asile et les visas. Un groupe de travail national a alors été créé, composé de fonctionnaires des différents organismes gouvernementaux de Turquie, en particulier le ministère du Travail et de la sécurité sociale, le ministère du Développement, le ministère de l'Intérieur, la Direction générale de la gestion de la migration, la Présidence des turcs expatriés et communautés apparentées.

La Présidence des turcs expatriés était chargée des TR: 1.1 et 3.2.

Le ministère de l'Intérieur était responsable de la TR: 1.2.

Le ministère du Développement s'est occupé des TR: 2.1 et 2.2

Le ministère du Travail et de la sécurité sociale était chargé de la TR: 3.1.

Le groupe de travail a collaboré étroitement avec la présidence suédoise sortante.

La présidence turque a compté sur l'aide de l'Unité de soutien du FMMD à Genève pour répondre aux besoins administratifs et matériels liés à l'organisation de la 8^e réunion au sommet du FMMD, notamment s'agissant de l'organisation de cinq rondes de réunions préparatoires à Genève (qui ont eu lieu en octobre et en novembre 2014, puis en février, mai et septembre 2015), de trois réunions thématiques, d'une réunion du FMMD avec le monde de l'entreprise en mai 2015 à Istanbul, d'un événement conjoint rassemblant le G-20, le FMMD et le GMG en juin 2015 à Izmir et d'une réunion thématique ad-hoc du FMMD sur la crise migratoire en Méditerranée en juillet 2015 à Bruxelles.

Dans le cadre du processus préparatoire, un événement parallèle a été organisé conjointement par le FMMD et le GMG, dont le thème était « Du Caire à Addis-Abeba: migration, migration de la main d'œuvre et le nouveau partenariat mondial pour le développement durable » et s'est tenu au cours des réunions intergouvernementales sur le Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, le 16 avril 2015 à New York. En marge du Forum politique de haut niveau, le 1^{er} juillet 2015, un événement parallèle a aussi été organisé en partenariat avec l'OIM, autour du thème « La mobilité humaine dans le contexte du Programme de développement pour l'après-2015 – Perspectives du Forum mondial sur la migration et le développement ».

Le thème directeur de la présidence turque était le « Renforcement des partenariats: la mobilité humaine au service du développement durable », étant entendu qu'une gestion efficace de la migration internationale nécessite la coopération de toutes les parties prenantes, notamment les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et les migrants eux-mêmes.

Les objectifs de la présidence turque peuvent être résumés en trois points:

1. Adoption d'une approche de la migration centrée sur les migrants

Partant du principe que le FMMD est un vecteur d'échanges permettant aux États d'adopter une approche collaborative en matière de gestion de la migration, la présidence turque a voulu davantage aborder la question de la gestion de la migration sous l'angle des droits, de la dignité et du bien-être des migrants, en tenant compte de plusieurs points de vue, notamment ceux de la société civile et des migrants eux-mêmes.

2. Reconnaissance de l'impact de la migration sur le développement dans les politiques publiques

Le FMMD, sous l'égide de la présidence turque, a contribué à garantir que la migration occupe une place centrale dans l'élaboration des politiques de développement à tous points de vue, de l'échelle locale à l'échelle mondiale, notamment dans le cadre de l'adoption du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

3. Collaboration avec les parties prenantes intéressées dans le cadre du renforcement des liens entre migration et développement

Tout en respectant le mode de fonctionnement du FMMD, présidé par un État, la Turquie a réuni l'ensemble des acteurs impliqués autour d'un dialogue inclusif, transparent et novateur, en se concentrant sur le développement et en encourageant davantage d'engagement de la part des acteurs dans le domaine du développement.

Les trois thèmes, les tables rondes et les réunions thématiques associées sont représentés dans la figure ci-dessous:

Aperçu des priorités thématiques

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS: LA MOBILITÉ HUMAINE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Thème de la TR 1: La mobilité humaine et le bien-être des migrants

Thème de la TR 2: La migration en tant que facteur de développement

Thème de la TR 3: Renforcer la coopération int. sur les questions émergentes en matière de migration et de mobilité

TR 1.1:
Partenariats comme moyen de promotion de l'inclusion et de protection des droits humains de tous les migrants afin de tirer pleinement profit des avantages de la migration

TR 1.2:
Réduction des coûts humains et financiers de la migration internationale, en particulier de la migration de travail: une approche coordonnée pour des pratiques équitables en matière de recrutement et pour des frais d'envoi de fonds moindres

TR 2.1:
L'intégration de la migration dans la planification au niveau sectoriel

TR 2.2:
Faire de la migration un succès après 2015: mise en œuvre des ODD

TR 3.1:
Coopération internationale, partage des responsabilités et sécurité humaine pour les personnes déplacées contraintes de traverser des frontières internationales

TR 3.2:
Partenariats entre le secteur privé et les gouvernements visant à soutenir la création d'emplois et l'entrepreneuriat des migrants/de la diaspora, et en particulier les petites et moyennes entreprises

Réunion thématique n°1:
La migration dans le Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015

Réunion thématique n°2:
Le rôle des communications dans la promotion d'une large reconnaissance des avantages de la migration, l'amélioration de la perception des migrants par le public, la lutte contre la discrimination et la promotion de l'intégration

Réunion thématique n°3:
Reconnaître les contributions des femmes migrantes au développement économique et social dans les pays d'origine et de destination, et répondre à leurs besoins spécifiques, en particulier en ce qui concerne le respect de leurs droits humains

2.2 Les réunions de la Troïka, du Groupe de pilotage et des Amis du Forum

Pendant la présidence turque du FMMD, cinq (5) séries de réunions préparatoires de la Troïka du FMMD (composée de la Suède, de la Turquie et du Bangladesh), du Groupe de pilotage du FMMD¹ et des Amis du Forum² se sont tenues à Genève en octobre et en novembre 2014, et respectivement en février, mai et septembre 2015.

Les réunions de la Troïka du FMMD ont eu lieu avant les réunions du Groupe de pilotage et des Amis du Forum. La présidence précédente (la Suède) et la nouvelle présidence (le Bangladesh) ont aidé la présidence turque du FMMD à ajuster le programme des réunions préparatoires et à anticiper les problématiques émergentes à l'approche du Forum mondial.

Les réunions du **Groupe de pilotage du FMMD** ont porté sur les questions-clé de politique et de stratégie du FMMD, et les réunions des **Amis du Forum** ont tenu régulièrement informés les États membres et les observateurs du FMMD de l'avancement du plan de travail et du programme thématique de la présidence, du processus de la société civile, du budget et de la situation financière du FMMD, ainsi que de la Plateforme du FMMD pour les partenariats.

Concrètement, les réunions d'octobre et de novembre 2014 ont porté sur la proposition de document de réflexion formulé par la présidence turque, le plan de travail et les objectifs de la présidence. La présidence suédoise du FMMD a également fait part de son expérience et de ses recommandations concernant les aspects opérationnels en se basant sur le FMMD 2013-2014³. Dans le cadre de la recommandation de l'évaluation du FMMD de 2012, une réunion de donateurs a été organisée afin de faciliter la planification en vue de la nouvelle présidence en exercice, de proposer à l'ensemble des gouvernements la possibilité d'apporter une contribution financière ou en nature et de promouvoir la pérennité de l'ensemble du processus du FMMD.

Les réunions ont précisé les objectifs majeurs de la présidence 2014-2015 du FMMD et la manière dont elle comptait interagir avec les processus consultatifs régionaux, le processus du programme de développement pour l'après-2015, et les réunions internationales à venir telles que le G-20 et le Sommet humanitaire mondial. En outre, les discussions ont mis en lumière davantage de détails sur la manière dont le FMMD, sous la direction de la présidence turque, poursuivrait les efforts déployés par la présidence suédoise pour consolider l'administration, la gouvernance et le financement du FMMD. Cette occasion a également permis la présentation et l'approbation des nouveaux termes de référence⁴ pour les tables rondes du FMMD 2014-2015.

En février 2015, la version finale de la note conceptuelle du FMMD 2014-2015 a été présentée. La présidence a fait état de commentaires et de suggestions écrits et oraux formulés par 29 gouvernements et 10 observateurs, qui ont été pris en compte, dans la mesure du possible, au moment de la finalisation de la note. Dans les commentaires reçus, deux points ont fait l'objet de controverse. Le premier concernait l'utilisation du terme « mobilité » au lieu de migration, et le second concernait l'inclusion de la mobilité accrue des migrants forcés en tant que vecteur de développement. La

¹ *Composition des membres du Groupe de pilotage du FMMD 2014-2015: Allemagne, Argentine, Australie, Bangladesh, Belgique, Canada, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, les États-Unis d'Amérique, France, Ghana, Grèce, Inde, Indonésie, Israël, Kenya, Maurice, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République de Corée, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie et Turquie.*

² *Les Amis du Forum comprennent l'ensemble des États membres et des observateurs des Nations Unies, des institutions spécialisées des Nations Unies ainsi que d'autres organisations internationales, fondations internationales et des processus régionaux observateurs du FMMD (voir <https://www.gfmd.org/observers>).*

³ *Notamment la mise en œuvre des termes de référence récemment approuvés de la Troïka, du Groupe de pilotage et des Amis du Forum; la poursuite du renforcement de l'Unité de soutien; la mise en œuvre du nouveau cadre de financement à long terme; l'actualisation du programme de travail pluriannuel du FMMD; l'actualisation du Mémorandum d'accord entre le FMMD et l'OIM sur l'accueil de l'Unité de soutien; le maintien de la forme d'organisation améliorée pour les équipes gouvernementales et les réunions thématiques; la favorisation d'un recours actif à la Plateforme pour les partenariats et à la Base de données des politiques et pratiques en tant que vecteur d'échanges d'expériences; le développement d'un plan de communication pour le FMMD et la coopération avec l'ensemble des parties prenantes concernées, en particulier le Groupe mondial sur la migration, la société civile et le secteur privé.*

⁴ Voir <http://www.gfmd.org/docs/sweden-2013-2014> pour consulter les termes de référence.

présidence a donc ajouté sur le document une brève indication expliquant que la migration internationale s'inscrit dans un contexte plus large de mobilité internationale, dans lequel les frontières sont franchies pour des périodes plus courtes, plus longues, temporaires, et parfois de façon répétée pour plusieurs raisons qui se recoupent. En ce qui concerne le second point, la présidence s'est basée sur l'expérience turque pour relever que, de nos jours, de nombreuses personnes se trouvent en situation de déplacement prolongé, et qu'un soutien indéfini de la part des pays d'accueil et de la communauté internationale n'est ni envisageable ni humain. De nombreux autres États et organisations internationales continuent de chercher des solutions de développement pour répondre aux phénomènes migratoires forcés, solutions qui impliquent diverses formes de mobilité. La présidence tenait à étudier la manière dont le FMMD pourrait servir de plateforme d'échange pour discuter des solutions envisageables à ce sujet.

Les réunions de février ont aussi porté sur la situation financière du FMMD 2014-2015, la composition initiale des équipes des tables rondes, les réunions thématiques planifiées, l'actualisation du processus de la société civile et d'autres événements en lien avec le FMMD. La présidence a en outre invité tous les pays intéressés à former un petit groupe ad-hoc chargé de se pencher sur les besoins du Forum mondial en matière de communication, d'identifier le public cible du FMMD, de formuler des suggestions portant sur les messages-clés et informations importantes que le FMMD doit véhiculer et proposer des supports appropriés pour ces messages. Il était entendu que ce plan de communication devait être pluriannuel, mis en œuvre et actualisé par les futures présidences selon leurs priorités thématiques et leur plan de travail.

Par ailleurs, les réunions de mai et de septembre 2015⁵ ont permis aux équipes gouvernementales des tables rondes d'informer le Groupe de pilotage ainsi que les Amis du Forum de l'avancement respectif des préparatifs des six (6) séances de tables rondes. En outre, la présidence a donné des informations actualisées concernant les activités de suivi du FMMD 2013-2014. La planification initiale concernant les modalités et la logistique du 8^e sommet du FMMD, qui se tiendrait à Istanbul en octobre 2015, a également été dévoilée.

En réponse à la proposition formulée par le Secrétaire général des Nations Unies visant à davantage de synergie thématique et de coordination de l'action entre le FMMD, le Groupe mondial sur la migration (GMG) et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales, la « collaboration FMMD-GMG-RSSG » était un point récurrent de l'ordre du jour de l'ensemble des réunions. La présidence turque a invité la présidence du GMG 2015, représentée par la Banque mondiale et le RSSG, à s'adresser aux Amis du Forum afin de faire part de leurs initiatives respectives au sujet de la migration et du développement. Il convient de relever, parmi les plus significatives d'entre elles, les événements parallèles ainsi que d'autres activités liés au processus du Programme de développement pour l'après-2015, le Plan d'Action d'Addis Abeba et les initiatives concernant la traversée de la Méditerranée.

Chacune des réunions des Amis du Forum a réuni en moyenne 120 à 150 délégués provenant d'environ 80 pays et 20 observateurs du FMMD, et chacune des réunions du Groupe de pilotage a rassemblé entre 25 et 30 pays membres. La participation de certains experts des capitales à ces réunions a été rendue possible grâce à l'aide financière allouée par la présidence du FMMD.

⁵ Voir <https://www.gfmd.org/docs/turkey-2014-2015> pour consulter les rapports de synthèse des troisièmes réunions du Groupe de pilotage et des Amis du Forum.

2.3 Préparation des tables rondes

En vue de continuer à privilégier les tables rondes dans le plan de travail de la présidence en exercice du FMMD, la présidence turque a invité l'ensemble des États membres à participer aux équipes gouvernementales des tables rondes du FMMD 2014-2015 et à contribuer, par leur expertise thématique et leur expérience, aux préparatifs des sujets en vue du Sommet d'Istanbul.

Les réunions préparatoires des tables rondes ont débuté en février 2015, après qu'une première version de la note conceptuelle de la présidence turque du FMMD avait été transmise aux Amis du Forum. Sur le modèle de la présidence suédoise précédente du FMMD, la présidence turque a organisé six séances de tables rondes, conformément aux termes de référence qui avaient été approuvés en 2014. Deux séances ont été organisées pour chacun des trois thèmes de tables rondes.

À compter d'octobre 2014, 52 gouvernements représentant toutes les régions du monde, 16 organisations internationales ainsi que la société civile sont devenus membres des équipes gouvernementales, chacune étant coprésidée par deux à trois gouvernements. Ces co-présidences ont dirigé les trois réunions préparatoires des équipes gouvernementales des tables rondes qui ont eu lieu à Genève en février, avril et septembre 2015, consécutivement aux réunions préparatoires du Groupe de pilotage, des Amis du Forum ainsi qu'aux réunions thématiques du FMMD.

Les co-présidences des tables rondes, avec l'aide d'experts techniques de gouvernements et d'organisations internationales, ont adroitement dirigé le processus préparatoire des tables rondes et ont permis le développement des documents de travail des tables rondes et ont contribué au succès des séances de tables rondes à Istanbul. Des experts thématiques turcs ont été nommés par la présidence du FMMD pour soutenir chaque équipe gouvernementale de table ronde et pour assurer une cohérence thématique au sein des tables rondes. L'Unité de soutien a également fourni son aide en assurant la prise de notes, la préparation des procès-verbaux et la diffusion de courriels ainsi que d'autres informations utiles.

2.4 Réunions thématiques

Introduites pour la première fois en 2011 par la présidence en exercice d'alors du FMMD, la Suisse, les réunions thématiques ont été perçues comme une approche novatrice complémentaire à la préparation des tables rondes traditionnelles. L'objectif était de centrer les débats, de disposer de plus de temps, d'engager des discussions plus ciblées sur des thèmes liés aux sujets des tables rondes et de traiter des conclusions des réunions thématiques dans le cadre des tables rondes du Sommet du FMMD. Cette méthode a ensuite été appliquée par les présidences successives du FMMD, à savoir Maurice (2012) et la Suède (2013-2014). Par la suite, la Suède s'est attachée à favoriser des discussions de tables rondes plus factuelles en intégrant systématiquement les politiques et les pratiques qui ressortaient des réunions thématiques dans les préparations des tables rondes.

Prenant l'exemple de la présidence suédoise du FMMD, la présidence turque a organisé trois réunions thématiques régulières à Genève, ouvertes à l'ensemble des États participants et des observateurs. Chaque réunion, organisée consécutivement aux réunions préparatoires habituelles de la Troïka du FMMD, du Groupe de pilotage du FMMD ainsi que des Amis du Forum, a rassemblé environ 150 participants, dont des représentants d'États membres, d'organisations internationales et de la société civile.

Les préparations des sujets des réunions thématiques du FMMD ont été coordonnées par la présidence du FMMD et les gouvernements co-organisateurs. L'Unité de soutien du FMMD a fourni une aide matérielle, administrative et logistique considérable pour l'organisation de chaque réunion. La présidence a alloué une aide financière limitée aux experts des capitales, ce qui a permis la participation de 20 à 25 experts de gouvernements issus de pays en développement, dont certains étaient membres du panel alors que d'autres sont intervenus en cours de séance pour partager leurs expériences nationales concernant le thème de la réunion.

Les politiques et les pratiques dont il a été question durant les réunions thématiques ont été collectées et ajoutées à la Base de données des politiques et pratiques⁶ de la Plateforme pour les partenariats, afin que les parties prenantes du FMMD ainsi que les autres parties intéressées puissent s’y référer aisément. Les principales conclusions de chacune de ces réunions thématiques sont résumées ci-dessous.

« La migration dans le Programme de développement des Nations Unies pour l’après-2015 »

5 février 2015, Genève

Co-organisateurs: Bangladesh et Allemagne

À l’occasion de la première réunion thématique du FMMD sur « *La migration dans le cadre du Programme de développement des Nations Unies pour l’après-2015* », la présidence turque a exhorté les délégués à élever la discussion de la réunion thématique au-delà des aspects théoriques en considérant ce qu’impliquerait *en pratique* l’inclusion de la migration dans le programme de développement pour l’après-2015 et à examiner les progrès qui ont été faits en matière d’intégration des objectifs, cibles et des indicateurs liés à la migration dans le programme.

La réunion a rappelé les progrès accomplis par la communauté internationale durant les deux dernières années et a encouragé les participants à examiner de près les objectifs pertinents pour la migration qui ressortent de trois ou quatre cibles du rapport du groupe de travail ouvert, ainsi que ceux qui ressortent d’autres objectifs qui s’imbriquent à certains éléments de la migration. Les délégués étaient d’avis que le FMMD pourrait endosser un rôle spécifique en matière de présentation des pratiques des gouvernements dans les domaines concernés par les objectifs relatifs à la migration. Ce faisant, le FMMD serait en mesure de satisfaire à la suggestion du Secrétaire général des Nations Unies tendant à la mise en œuvre de processus davantage dirigés par les États et plus factuels, notamment en établissant des rapports thématiques permettant le suivi des progrès accomplis dans le cadre du programme pour l’après-2015.

Trois séances de discussion ont eu lieu. Les deux premières séances portaient sur deux des objectifs proposés dans l’avant-projet du rapport du groupe de travail ouvert, respectivement la « promotion de conditions de travail décentes pour les migrants » et la « favorisation de la bonne gestion de la migration ». Des interventions en cours de séance de la part de gouvernements et d’organisations internationales ont eu lieu. Les pays des différentes régions ont présenté leurs programmes et politiques nationales en lien avec les deux objectifs susmentionnés et ont formulé des propositions concernant les possibilités de suivi et de diffusion des actions pour la migration. La dernière séance, dont le thème était « Perspectives et projets de travail du GMG sur la migration dans le programme de développement pour l’après-2015 », s’est penché sur les possibilités de collaboration entre le FMMD et le GMG en matière de développement d’indicateurs, de clarification de certaines définitions, d’établissement de stratégies de développement et de compréhension des coûts supposés par le programme de développement pour l’après-2015.

À la fin de la réunion, la présidence turque a souligné la nécessité de se concentrer sur les objectifs liés à la migration dans le cadre des ODD et d’insister, durant la dernière phase des négociations du programme de développement pour l’après-2015, sur le fait que la migration doit tenir une place qui reflète son importance primordiale en ce qui concerne la réalisation des droits de l’homme et la facilitation de progrès favorisant davantage d’égalité et de prospérité pour tous.

⁶ Voir <http://www.gfmd.org/pfp/ppd> pour consulter la Base de données des politiques et pratiques sur la migration et le développement.

« Le rôle des communications dans la promotion d'une large reconnaissance des avantages de la migration, l'amélioration de la perception des migrants par le public, la lutte contre la discrimination et la promotion de l'intégration »

29 avril 2015, Genève

Co-organisateurs: Mexique et Grèce

La deuxième réunion thématique du FMMD s'inscrivant dans le cadre du thème « *Le rôle de la communication en matière de favorisation de la reconnaissance à large échelle des avantages de la migration, d'amélioration de la perception des migrants par le public, de lutte contre la discrimination et de favorisation de l'intégration* », la présidence turque a relevé qu'après près de deux ans depuis le Dialogue de haut niveau de 2013, il n'existait toujours pas de cadre clair concernant les domaines de travail prioritaires et les actions concrètes à prendre par les États et les autres acteurs afin de sensibiliser le public aux contributions apportées par les migrants dans leur pays d'origine et de destination, et afin de lutter contre la discrimination, la xénophobie et l'intolérance à l'égard des migrants et de leur famille.

Stefan Kapferer, secrétaire général adjoint de l'OCDE a prononcé un discours liminaire visant à souligner l'importance de la lutte contre les mythes au sujet des migrants et de la migration au moyen de faits et de preuves tangibles. Il a également souligné qu'il avait été démontré que les immigrants contribuent à la dynamisation des marchés de l'emploi et qu'ils contribuent davantage en termes d'impôts et de charges sociales qu'ils ne perçoivent de prestations.

Trois séances successives ont eu lieu durant la journée sur les thèmes suivants:

1^{ère} séance: Favoriser une communication factuelle sur les bienfaits de la migration

2^e séance: Amélioration de la perception des migrants et de la migration par le public grâce à des canaux de communication, des outils et des messages efficaces.

3^e séance: Communiquer efficacement au sujet des migrants et de la migration

Des intervenants des gouvernements (Costa Rica, Maurice, Portugal, Suède et Suisse), de la société civile (Université de Koç, PICUM), des groupes de réflexion (le German Marshall Fund, l'Institut Panos Europe) ainsi que des organisations internationales (OIT, OIM, UNAOC) ont partagé leurs divers points de vue sur les sujets des séances. Les preuves rassemblées grâce à des enquêtes, au travail de terrain et à l'élaboration de politiques ont également été présentées.

Les intervenants ont insisté sur le besoin urgent de remédier aux perceptions/conceptions erronées du public au sujet des migrants et de la migration, tout en mettant factuellement en exergue les contributions positives apportées par les migrants dans leur pays d'accueil et d'origine. En raison du manque de connaissances des phénomènes migratoires, les migrants sont, à faux titre, perçus comme une charge supposant d'importants coûts pour les pays d'accueil. De telles perceptions sont souvent utilisées pour fausser l'opinion publique au préjudice des intérêts des migrants, menant ainsi à des approches sécuritaires s'agissant de la migration, au lieu de se concentrer sur les droits humains.

Il a été souligné qu'il est nécessaire que les gouvernements soient les premiers à favoriser la diversité culturelle et une meilleure intégration des migrants. Les délégués ont à maintes reprises souligné qu'une stratégie de communication efficace sur le rôle de la migration dans l'ensemble du développement des pays d'accueil et d'origine est cruciale afin d'éviter que l'opinion publique ne soit biaisée par des rumeurs et des mythes au sujet des migrants et de la migration. Parallèlement, les acteurs non gouvernementaux, notamment les médias, la société civile, les organisations internationales et les migrants eux-mêmes, jouent un rôle important en la matière. Les échanges en matière de politiques publiques qui fonctionnent, la mise en place de projets/programmes de

communication efficaces⁷ ainsi que la promotion d'interactions et d'un dialogue réguliers entre les migrants et leur société d'accueil ont été encouragés.

« Reconnaître les contributions des femmes migrantes au développement économique et social dans les pays d'origine et de destination, et répondre à leurs besoins spécifiques »

8 septembre 2015, Genève

Co-organisateurs: Jamaïque et Philippines

La troisième réunion thématique du FMMD 2014-2015 a porté principalement sur les droits et les besoins des femmes migrantes et sur les diverses contributions qu'elles apportent aux familles, aux sociétés ainsi qu'aux pays d'accueil et d'origine. Elle a débuté par une séance d'ouverture dirigée par la présidence turque du FMMD et par une allocution liminaire prononcée par Mme. Lakshmi Puri, Sous-secrétaire générale des Nations Unies et Directrice générale adjointe chargée d'ONU-Femmes. Deux séances ont porté sur les sujets suivants : « *Etudier les contributions des travailleuses migrantes au développement – Au-delà des considérations économiques liées aux envois de fonds* » et « *Comprendre les défis et les vulnérabilités des travailleuses migrantes – Quel est leur parcours ?* ». Chaque séance a été suivie de discussions ouvertes.

La réunion avait pour but de poursuivre l'élan impulsé par les moments phares qui ont marqué l'évolution de la gouvernance en matière de genre et de migration, comme cela a été le cas lors de précédentes réunions du FMMD sur les travailleurs sociaux (à Kingston en 2011) et le personnel médical dans le monde, ainsi que par l'adoption de la Convention n°189, parmi tant d'autres. Tout au long de la journée, la réunion a visé à promouvoir une meilleure compréhension des avantages résultant pour le développement d'une réponse efficace apportée aux besoins des travailleuses migrantes ainsi que de la reconnaissance des multiples contributions qu'elles apportent aux pays d'accueil et d'origine.

Les discussions ont tenu compte de l'indéniable proportion grandissante de femmes dans la migration de main d'œuvre ainsi que du fait que la migration de main d'œuvre des femmes favorise le développement mondial grâce aux contributions qu'elles apportent dans leur pays d'origine, de transit et de destination. Les femmes migrantes jouent un rôle primordial en tant qu'acteurs transnationaux au sein des systèmes économiques, communautés et familles. Au travers des chaînes mondiales de soins, les travailleuses migrantes contribuent efficacement à la réduction du déficit en matière de soins, permettant aux pays développés d'optimiser leur force de travail et ainsi générer davantage de croissance économique. Parallèlement, l'envoi de fonds par les femmes réduit les déficits du système de protection sociale et de bien-être dans leur pays d'origine.

Reconnaître les contributions apportées par les femmes migrantes au développement social et économique dans leurs pays d'origine et d'accueil est devenu une question encore plus importante dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Réciproquement, compte tenu de l'objectif du programme de développement durable à l'horizon 2030 visant à « *ne laisser personne de côté,* » le besoin de trouver des solutions aux vulnérabilités récurrentes des femmes migrantes est urgent. Il ne serait pas possible de tirer pleinement parti du potentiel humain et du développement durable tant que les femmes, qui constituent la moitié de la population mondiale, sont systématiquement privées de leurs droits fondamentaux et de toute opportunité.

La réunion a mis en lumière le fait que les obstacles et défis structurels auxquels sont confrontées les travailleuses migrantes les empêchent d'apporter des contributions significatives, selon leurs propres termes. Le non-respect des droits fondamentaux auquel les migrants travaillant dans le domaine des services à la personne sont confrontés peut se traduire par des violences physiques, psychologiques et sexuelles, voir par des conditions de travail abusives impliquant des heures de travail excessives sans

⁷ Ces initiatives comprennent un [glossaire à l'intention des médias](#), le projet [Jeunes ambassadeurs des migrants](#), et des vidéos de festivals pour jeunes, entre autres.

congé ni compensation financière. L'accès limité aux systèmes de santé et d'éducation, associé à une séparation familiale ou à des retards, voire une impossibilité s'agissant du regroupement familial, peut avoir des répercussions délétères à long terme sur la santé et le bien-être des travailleuses migrantes ainsi que de leurs enfants. Bien que certaines mesures, telles que des contrats de travail type, existent et permettent de cadrer la relation entre l'employeur et l'employé et de limiter l'imprévisibilité, elles ne respectent que rarement les normes minimales contenues dans la Convention 189, n'offrent pas de protection sociale suffisante et sont dépourvues de mécanismes d'application. De telles situations d'insécurité persistent souvent, même pour les personnes qui sont rentrées dans leur pays d'origine après avoir travaillé à l'étranger et peuvent même être exacerbées par le caractère inadapté de l'aide à la réinsertion, en particulier pour les personnes qui ont été victimes de traite d'êtres humains, ce qui nécessite souvent l'aide de services de santé, notamment un soutien psychologique.

Ces défis et obstacles doivent être traités à plusieurs niveaux (local, régional, national, bilatéral, international et transnational) et par des politiques appelant une coordination multisectorielle et gouvernementale ainsi qu'une harmonisation des politiques. En outre, il est important de favoriser les liens entre les travailleuses migrantes, les organisations de la société civile et les organisations syndicales, qui peuvent œuvrer au-delà des frontières nationales afin de promouvoir des conditions de travail décentes et de rassembler afin d'œuvrer en faveur des droits des travailleurs migrants. Il est d'ailleurs vital de modifier la perception qu'a le public des travailleuses migrantes afin de pouvoir mettre en œuvre sur le terrain des politiques qui prennent l'égalité des sexes en compte.

La nécessité de créer des possibilités d'instaurer un dialogue factuel et objectif sur les questions de genre et de migration a également été relevée. Il est important de combler les lacunes et de remédier aux incohérences en matière de données afin de permettre la mise en œuvre de politiques basées sur des considérations factuelles et la défense des travailleuses migrantes, qui sont plus susceptibles de se retrouver dans des situations irrégulières. La mise en place d'outils-clé, le renforcement des capacités et la formation sont nécessaires afin de permettre aux gouvernements, aux employeurs, aux syndicats, à la société civile, à la police ainsi qu'aux autres organismes de première ligne de favoriser une meilleure prise en compte de la sensibilisation aux questions de genre lors du développement et de la mise en œuvre de politiques visant à protéger les travailleuses migrantes et à déployer pleinement leur potentiel en matière de contribution au développement.

La réunion a permis de conclure que si les femmes migrantes occupent une place centrale dans le développement international, une solution doit être trouvée concernant les coûts financiers, humains et sociaux liés à la migration. Afin de favoriser le potentiel de développement des femmes migrantes, et de la migration en général, il est primordial de développer des politiques centrées sur le respect des droits fondamentaux et la prise en compte des questions de genre et de garantir aux femmes migrantes ainsi qu'à leur famille une protection adéquate et un accès aux voies juridiques leur permettant de faire valoir leurs droits, dans leur pays d'origine ainsi que dans les pays d'accueil.

2.5 Réunion du FMMD avec le secteur privé

Un engagement de tous les instants de la part du secteur privé a été l'une des priorités de la présidence turque. La Turquie a une longue et fructueuse expérience en matière de collaboration avec le secteur privé, en particulier dans le domaine de la migration. Le développement économique de la Turquie repose sur un partenariat étroit avec les entreprises, des petites et moyennes entreprises aux conglomérats. C'est donc avec enthousiasme que la Turquie est devenue membre du groupe de travail ad-hoc sur le secteur privé, établi par la présidence suédoise en 2013-2014.

La présidence turque a bénéficié du généreux soutien matériel et financier de la Suisse. C'est d'ailleurs la Suisse qui a entamé un dialogue avec le secteur privé durant sa présidence du Forum mondial en 2011. Début 2015, le gouvernement suisse a formulé une proposition visant à « attribuer le siège vacant à la table du FMMD », ce qui a poussé le FMMD à organiser une réunion spéciale avec le secteur privé et à mettre en place un mécanisme d'interaction entre le Forum mondial et les entreprises. La proposition a été reçue avec enthousiasme par la présidence turque du FMMD et perçue comme étant complémentaire des objectifs 2014-2015 fixés par le FMMD. Ainsi, les 14 et 15

mai 2015, la présidence turque et le gouvernement suisse ont organisé une réunion avec le secteur privé à Istanbul dans le cadre du FMMD.

Réunion du FMMD avec le monde de l'entreprise: « Les entreprises sont-elles en mesure de faire face à la concurrence mondiale en matière de compétences? »

Co-organisateurs: la Suisse et la présidence turque du FMMD

La réunion du FMMD avec le monde de l'entreprise portant sur la concurrence mondiale en matière de compétences et sur la mobilité internationale des compétences a réuni des dirigeants d'entreprises internationales ainsi que des haut-responsables des politiques en matière de migration de divers gouvernements. La réunion a permis d'aborder les défis et les opportunités liés aux politiques novatrices en matière d'adéquation des compétences, de processus de recrutement et de normes régissant la migration de main d'œuvre. L'objectif était de comprendre les attentes du secteur privé vis-à-vis des gouvernements en matière d'élaboration de politiques portant sur une migration de main d'œuvre favorable aux entreprises, de déterminer les intérêts communs et opposés et d'identifier, dans la mesure du possible, des champs d'action (communs). Les conclusions et les recommandations ont porté sur un large éventail de sujets, notamment sur une approche envisageable visant à l'instauration d'un dialogue régulier entre les secteurs privé et public sur les politiques migratoires dans le cadre du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD).

Les messages suivants sont ressortis des discussions:

1. Des partenariats entre les secteurs privé et public et le partage des responsabilités: Une collaboration étroite entre les secteurs privé et public en matière de politique migratoire est primordiale pour la gestion de la migration. Les entreprises et les gouvernements doivent joindre leurs efforts en vue de rendre les politiques migratoires plus flexibles et plus efficaces et ainsi favoriser ensemble la croissance économique, la prospérité et la concurrence mondiale. Dans ce contexte, les partenariats locaux (par exemple au niveau des villes) sont importants.

2. L'adéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail: Les processus visant à faire correspondre l'offre de compétences à la demande du marché et le développement de compétences à long terme occupent une place centrale dans toute politique migratoire. La coopération entre les secteurs privé et public est nécessaire pour favoriser la reconnaissance des compétences, des qualifications et de l'expérience et pour améliorer les systèmes nationaux d'éducation en vue de répondre aux besoins futurs en matière de compétences. Un accent particulier a été mis sur l'accès aux processus de reconnaissance des compétences pour des travailleurs peu ou moyennement qualifiés ainsi que pour des requérants d'asile.

3. La mobilité: Les acteurs des secteurs privé et public doivent collaborer et s'unir pour réduire les obstacles à la mobilité, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés qui ne jouissent pas des mêmes opportunités en matière de mobilité que les travailleurs qualifiés. La mobilité à long terme ainsi qu'à court terme est primordiale pour la concurrence des entreprises (mobilité flexible). Cela est intimement lié à la problématique de la reconnaissance des compétences et la transférabilité entre des pays et des régions.

4. Recrutement éthique, droits fondamentaux et intégration: Le recrutement éthique est de l'intérêt de tous et appelle une coopération entre les secteurs privé et public afin de lutter contre les abus et l'exploitation. La responsabilité sociale des entreprises contribue à lutter contre l'exploitation de main d'œuvre et la traite des personnes sur le lieu de travail. De leur côté, les gouvernements ont un rôle de régulateur (c'est à dire de supervision du marché du travail) afin de prévenir les abus et l'exploitation et de faciliter l'accès à la sécurité, la santé et une protection pour les travailleurs migrants.

5. Intégration et sécurité sociale: Les gouvernements et les entreprises doivent être complémentaires l'un de l'autre afin de garantir l'intégration sociale et économique des travailleurs migrants. Si le gouvernement est responsable de la mise en place d'un cadre réglementaire favorable, le secteur privé, quant à lui, peut proposer des avantages sociaux complémentaires. Le recours à différents types de

moyens a été recommandé : des programmes de sensibilisation, des mesures favorisant la collaboration entre travailleurs migrants et travailleurs locaux, ainsi qu'un ensemble de droits et d'avantages sociaux pour les migrants, comprenant des prestations de base émanant des gouvernements et des avantages sociaux supplémentaires proposés par les entreprises, ainsi qu'un fonds de retraite pour les envois de fonds des migrants, mis en place par des institutions financières.

6. Débat public, perception et attitude de l'opinion publique: Les entreprises et les gouvernements doivent s'engager pour promouvoir un débat public qui favorise une compréhension commune des aspects positifs de la migration et améliorer la perception qu'a le public de la migration. Démontrer le retour sur investissements pour le secteur privé est une priorité urgente, de même que la diffusion de données factuelles régionales et mondiales indicatrices des avantages véhiculés par l'afflux de talents, à la fois pour les gouvernements et pour les entreprises.

2.6 Réunion thématique ad-hoc

En plus des trois réunions thématiques en lien direct avec les tables rondes du FMMD 2014-2015, une réunion ad-hoc a été organisée par la présidence turque du FMMD à Bruxelles en juillet 2015 en réponse à l'attention mondiale grandissante portée aux traversées de la Méditerranée par des migrants. Lors de la réunion du Groupe de pilotage du FMMD en mai 2015, une suggestion visant à exhorter le FMMD à traiter les questions émergentes d'actualité et, dans la mesure du possible, à prendre en compte les causes profondes de la migration désespérée a été formulée.

« La crise migratoire de la Méditerranée dans le contexte mondial : un regard nouveau sur la migration et les approches en matière de développement »

La réunion thématique ad-hoc du FMMD portant sur « *La crise migratoire de la Méditerranée dans le contexte mondial: un regard nouveau sur la migration et les approches en matière de développement* » s'est tenue le 15 juillet 2015 au Palais D'Egmont à Bruxelles. La réunion a rassemblé environ 100 représentants de gouvernements, d'organisations internationales et de la société civile, qui se sont penchés sur les défis de la mer Méditerranée et ont proposé des solutions en fonction des pays d'origine, de transit et de destination.

À l'ouverture de la réunion, l'Ambassadeur Mehmet Samsar, représentant la présidence turque du FMMD, a fait remarquer que la crise de la Méditerranée avait largement été traitée dans le cadre de l'action humanitaire ainsi que dans le cadre juridique et de la protection des frontières. En tant que présidence en exercice, la Turquie s'est attachée à attirer davantage l'attention sur les défis liés à la crise migratoire en Méditerranée afin de tenir compte du cadre de travail sur le développement qui prend en considération les avantages susceptibles de naître d'une facilitation des modalités d'entrée des migrants, de façon sûre, légale et ordonnée. Cet objectif s'inscrit dans la volonté de la présidence turque de centrer les priorités en matière de gestion de la migration sur les droits, la dignité, et le bien-être des migrants, ainsi que de favoriser des partenariats pragmatiques entre les pays d'origine, de destination, et de transit ainsi qu'avec les partenaires non-gouvernementaux. La Turquie, qui a accueilli plus de 2 millions de Syriens et d'Irakiens, est particulièrement sensible au besoin de solidarité internationale en ce qui concerne cette question.

Durant la première séance, dont le thème était « Situer la crise migratoire en Méditerranée dans le contexte mondial », il a été relevé que la crise migratoire de la Méditerranée n'est pas une question qui relève uniquement de la compétence de l'Europe, mais aussi de l'Afrique et d'autres régions limitrophes. Ainsi, les participants à la séance ont souligné le potentiel du FMMD non seulement en matière de promotion d'un réel dialogue et d'échanges s'agissant de politiques et de programmes concrets, mais aussi de création de partenariats et d'un sentiment de responsabilité partagée entre les États et les autres acteurs concernés. Les intervenants ont notamment insisté sur la nécessité de trouver, face à la crise migratoire en Méditerranée, une solution globale fondée sur la coopération, qui s'inscrive dans l'esprit de la responsabilité partagée et qui englobe l'ensemble des pays se trouvant sur la route des migrants, des pays d'origine aux pays de destination, en passant par ceux des étapes

intermédiaires. Ils ont en outre relevé l'importance de consolider les engagements et les processus existants afin de résoudre cette question, plutôt que d'en créer de nouvelles modalités.

Lors de la deuxième séance, dont le thème était « La crise migratoire en Méditerranée abordée sous l'angle de la migration et du développement », il a été question de la façon dont l'aide et la coopération au développement peuvent renforcer la capacité des pays d'accueil à assurer une protection et des moyens de subsistance, y compris des voies de coopération avec les pays de destination. En outre, les discussions de la séance ont porté sur les moyens à disposition des pays d'accueil pour protéger les droits fondamentaux des migrants et reconnaître les besoins réels de protection des réfugiés qui ont trouvé un emploi.

La dernière séance, intitulée « Renforcement du cadre de travail pour la coopération internationale », a mis en lumière certains enseignements tirés des cadres qui avaient été négociés avec succès pour apporter des solutions aux flux migratoires composés à la fois de réfugiés et de migrants, notamment le Plan d'action global pour les réfugiés d'Indochine (CPA) et la Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale (CIREFCA). La nécessité de créer une approche globale visant à apporter une réponse aux situations impliquant différents types de migrants et des réfugiés a été réitérée. Dans ce cadre, il est nécessaire d'inclure des composantes telles que des opérations de sauvetage solides menées par les États, avec l'objectif humanitaire clair de sauver des vies, l'attribution de responsabilités étatiques précises mais différenciées au niveau régional, la mise à disposition de davantage de possibilités de déplacement légales et sûres, la mise en place de modèles fonctionnels visant à offrir un soutien aux États qui subissent la pression migratoire, et la sensibilisation aux risques liés aux traversées en mer effectuées par le biais de passeurs.



1. G20-GFMD-GMG Joint Event, June 2015, Izmir
2. Ms. Sonia Plaza at the G20-GFMD-GMG Joint Event, June 2015, Izmir
3. Ambassador Eva Akerman Börje G20-GFMD-GMG Joint Event, June 2015, Izmir

3. Etablissement de liens entre le FMMD et les processus pertinents et renforcement de la collaboration avec les parties prenantes

La présidence turque du FMMD a œuvré pour la consolidation des liens entre le Forum mondial avec des processus pertinents et pour renforcer sa coopération avec l'ensemble des parties prenantes concernées, notamment le RSSG, le Groupe mondial sur la migration (GMG), d'autres organisations multilatérales et internationales, la société civile et le secteur privé. Toutes les voies possibles ont été examinées pour que les résultats obtenus par le FMMD se traduisent dans les processus régionaux et internationaux de définition de programmes dans lesquels il jouait un rôle crucial.

3.1 Programme de développement durable à l'horizon 2030

La présidence turque du FMMD a coïncidé avec le processus intergouvernemental dirigé par les Nations Unies pour la mise en place du programme de développement pour l'après-2015. Sur la base des résultats de la 7^e réunion au sommet du FMMD qui s'est tenue à Stockholm en mai 2014 et l'élan insufflé au FMMD depuis le Dialogue de haut niveau de 2013, la présidence turque du FMMD a pris fermement position en faveur de l'intégration de la migration dans les négociations finales du programme de développement pour l'après-2015.

Le 5 février 2015, la présidence turque a organisé une réunion thématique à Genève portant sur le processus de développement pour l'après-2015. Le 16 avril, un événement parallèle réunissant le FMMD, le GMG et le RSSG et intitulé, « Du Caire à Addis-Abeba: migration, migration de la main d'œuvre et le nouveau partenariat mondial pour le développement durable »⁸ s'est tenu à New York en marge de la 48^e séance de la Commission de la population et du développement et de la deuxième séance de rédaction du Document final pour la troisième Conférence internationale sur le financement du développement⁹. L'événement parallèle tendait à démontrer de quelle manière la migration, notamment des voies élargies pour assurer la mobilité légale de la main-d'œuvre, la réduction des coûts y afférents et la portabilité des bénéfices sociaux acquis ainsi que la reconnaissance des compétences peuvent être des ressources non négligeables de développement et augmenter le revenu disponible.

Le 1^{er} juillet 2015, un autre événement parallèle du FMMD s'est tenu en marge du Forum politique de haut niveau à New York, dont le thème était « *Migration et mobilité humaine dans le contexte du Programme de développement pour l'après-2015: perspectives du Forum mondial sur la migration et le développement* ». Lors de cette réunion, les États membres des Nations Unies, les organisations internationales, la société civile ainsi que l'ensemble des parties prenantes concernées ont été encouragés à prendre en considération la contribution possible du FMMD au suivi et à l'examen du Programme de développement pour l'après-2015. Les points centraux suivants ressortent de la réunion: a) les ODD offrent une opportunité unique d'aborder la migration dans le cadre d'une approche plus holistique et positive; b) Il est nécessaire d'établir un mécanisme d'examen thématique et d'indicateurs solides en matière de migration; c) Le mécanisme de suivi et d'examen doit tenir compte de l'ensemble des parties prenantes concernées, notamment le FMMD, qui a fait ses preuves comme un processus volontaire bénéficiant d'un positionnement unique pour les échanges en matière de politiques et d'expériences dans le domaine de la migration et du développement. En outre, la présidence turque a bénéficié du soutien de la présidence du G-20 lors d'un événement organisé conjointement à Izmir le 3 juin 2015, lors duquel les participants ont débattu des moyens d'accroître les effets de la migration, des frais d'envoi de fonds et de la diaspora dans le développement durable.

⁸ Voir <http://www.gfmd.org/meetings/turkey2014-2015/calendar> pour consulter la note et les documents de travail de l'événement parallèle.

⁹ Le Programme d'action d'Addis Abeba (AAAA) est un accord conclu par les 193 États membres de Nations Unies le 27 juillet 2015, qui définit une base solide pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En outre, le Programme d'action sert aussi de guide pour l'action des gouvernements, des organisations internationales, le secteur privé, la société civile, ainsi que tous les philanthropes en vue de favoriser un partenariat revitalisé et renforcé.

L'opinion commune s'accorde à penser que ces nombreuses initiatives émanant du FMMD ont contribué à assurer une bonne place à la migration dans le document final intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

En sa qualité de membre actif des Nations Unies, la Turquie s'est associée avec d'autres États membres afin de prendre une part active dans les négociations finales du Programme de développement pour l'après-2015 et de défendre la migration comme élément approprié dans le cadre des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

3.2 G20 (Événement conjoint G20-GMG-FMMD)¹⁰

La première réunion conjointe du G20, du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) et du Groupe mondial sur la migration (GMG) s'est déroulée à Izmir, le 3 juin 2015, en marge de la réunion du Groupe de travail pour le développement du G20. Cet événement conjoint était organisé par le gouvernement de la Turquie, simultanément président du G20 et du FMMD pour 2015. Il s'est concentré sur des manières d'accentuer les effets de la migration, des envois de fonds et de la diaspora en vue de financer le développement durable, et sur la manière de mettre en œuvre les objectifs de développement pertinents des Nations Unies pour l'après-2015.

Au cours des débats, il a été souligné que 55 % des migrants dans le monde, soit 128 millions de personnes, vivent dans des pays du G20 et que les envois de fonds à destination et en provenance des pays du G20 représentent presque les quatre-cinquièmes des flux d'envois mondiaux. Le rapport Gallup-OIM, « Comment le G20 perçoit la migration », a décrit l'énorme incidence de la migration dans les pays du G20 et a fait valoir le rôle fondamental que les membres du G20 pourraient jouer dans le traitement des enjeux et des opportunités liés à la migration et au développement.

Mme Esen Altuğ, au nom de la présidence du FMMD, a souligné le défi permanent que représente le fait d'amener davantage de responsables de l'élaboration de politiques et de professionnels autour de la table du FMMD. Ainsi, la présidence turque a tenté de relever ce défi en faisant appel aux processus d'élaboration des programmes comme celui du G20, tout en promouvant une synergie thématique et une coordination des programmes et des activités entre le FMMD et le GMG.

L'événement conjoint a mis l'accent sur la nécessité de concevoir des services financiers plus efficaces et abordables pour les migrants et leurs familles, de façon à ce qu'ils aient la possibilité d'investir dans de petites et moyennes entreprises.

S'exprimant au nom de la présidence du G20, **M. Kerem Divanlioğlu** a indiqué que sous la direction turque, le G20 avait veillé, en 2015, à garantir une croissance solide et inclusive par le biais d'actions collectives. Les priorités de la présidence turque du G20 s'articulaient autour de trois axes : l'inclusion, la mise en œuvre et l'investissement en faveur de la croissance. Pour atteindre ces objectifs, la présidence turque du G20 a encouragé les efforts de sensibilisation et le dialogue avec toutes les parties prenantes concernées, y compris le FMMD.

Mme Sonia Plaza, représentant la Banque mondiale, a effectué une présentation du travail en cours du GMG visant à optimiser le phénomène migratoire et la diaspora pour financer le développement durable. Selon les dernières estimations de la Banque mondiale, il y aura quelque 250 millions de migrants en 2015, la majorité d'entre eux se déplaçant à travers les couloirs Sud-Sud. Elle a souligné que des recherches fondées sur des données probantes indiquent que les liens les plus tangibles favorisant la réduction de la pauvreté et le développement sont les envois de fonds, avec USD 440 milliards, au regard de seulement USD 135 milliards d'aide au développement. En fait, en 2014, les envois de fonds étaient considérés comme la source la plus stable de fonds pour de nombreux pays en développement. Elle a déploré que le principal problème pour tous les acteurs concernés tienne aux coûts élevés des envois de fonds dans certains couloirs. Le GMG, sous la présidence de la Banque mondiale en 2015, a lancé de multiples initiatives afin de promouvoir une réduction du coût des envois

¹⁰ Cf. <http://www.gfmd.org/news/g20-gfmd-gmg-joint-event> pour en savoir plus sur les temps forts de cet événement conjoint.

de fonds, grâce à l'implication non seulement des responsables politiques, mais également du secteur privé et des institutions financières, ainsi que grâce à l'exploitation des nouvelles technologies. Le but consiste à réduire le coût des envois de fonds à 5 % d'ici 2020 dans tous les couloirs et, par la suite, à seulement 3 % d'ici 2030. Elle a également attiré l'attention sur le potentiel offert par l'exploitation des économies de la diaspora par le biais d'émissions d'obligations réservées à la diaspora, la réduction des frais de recrutement payés par les travailleurs migrants peu qualifiés, ainsi que la mise à profit de la philanthropie de la diaspora et la titrisation des futurs flux d'envois de fonds à des fins de placement.

L'Ambassadrice Åkerman Börje, présidente du FMMD en 2013-2014, a rappelé, dans le même temps, l'importance du rôle que le G20 peut jouer en proposant des envois de fonds à moindre coût afin de soutenir à la fois le Programme de développement pour l'après-2015 et le financement des processus de développement. Outre la réduction des coûts des envois de fonds, elle entrevoyait une contribution possible des gouvernements du G20 en termes de rationalisation de la cohérence politique au sein des gouvernements (entre les secteurs et ministères, etc.), ainsi que dans la promotion de l'autonomisation, des droits et des opportunités pour les migrants. Elle a vivement encouragé le G20, le FMMD et le GMG à continuer à travailler ensemble en vue de maximiser les effets positifs de la migration sur le développement.

M. Tunç Angili, au nom de la présidence du G20, a ajouté que la migration avait une forte dimension liée au développement. Si le G20 n'a pas d'axe de travail autour de la migration, promouvoir une croissance inclusive et traiter les inégalités constitue une priorité clé. Cela se traduit par des politiques de réduction du chômage et d'intégration des migrants dans l'économie. Plus important encore, le G20 a effectué un gros travail sur les envois de fonds. Outre le fait de convenir d'un objectif de 5 % sur les envois de fonds, le G20, sous la présidence turque, a également adopté un programme destiné à faciliter les flux des envois de fonds dans le cadre duquel il était demandé aux pays membres d'élaborer leur propre programme individuel afin de renforcer les efforts visant à réduire les coûts des envois. Il s'agissait-là, selon lui, de résultats de haut niveau qui pourraient contribuer à la fois au financement du développement et au Programme de développement pour l'après-2015.

Lors du débat ouvert, les participants des gouvernements et des organisations internationales ont instamment encouragé le G20 à prendre la direction politique en élargissant son programme consacré à la migration et en envisageant également la possibilité de réduire les coûts de recrutement et de la migration. Ils ont félicité le gouvernement turc pour avoir su tirer parti des processus à la fois du G20 et du FMMD afin de faire progresser le programme en matière de migration en 2015. Nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils étaient favorables à un dialogue et à une coopération continue entre et au sein de la direction du G20, du FMMD et du GMG afin de traiter d'autres questions d'intérêt commun allant au-delà de la présidence concomitante turque du G20 et du FMMD.

3.3 Coopération avec les différentes parties prenantes

3.3.1 Liens avec les Nations Unies par le biais du RSSG et du GMG

Le FMMD ne fait pas partie du système des Nations Unies, mais est ouvert à tous les États qui sont membres et observateurs des Nations Unies. Le lien entre le FMMD et les Nations Unies est maintenu par l'intermédiaire du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement et le Groupe mondial interinstitutions sur la migration (GMG).

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales (RSSG), **M. Peter Sutherland**, représente le principal lien entre les Nations Unies et le FMMD. Il a joué un rôle fondamental dans la création du Forum mondial. Depuis la première conférence du FMMD en 2007, il a participé à pratiquement toutes les réunions préparatoires du FMMD ainsi qu'à toutes les conférences annuelles du Forum. Il a proposé une orientation politique et stratégique à la tróika du FMMD, en particulier aux présidents en exercice successifs. Il joue un rôle de médiateur s'agissant de l'avenir du FMMD et continue à œuvrer en faveur d'une plus grande collaboration entre

le processus informel du Forum mondial et les processus formels afférents existants au sein des Nations Unies.

Pendant la présidence turque, le RSSG a indiqué une orientation afin que le Forum mondial poursuive son évolution. En sa qualité de principal conseiller du Secrétaire général pour les migrations internationales et les questions de développement, il a rassemblé les États membres, les organisations internationales pertinentes et la société civile afin qu'ils travaillent ensemble à garantir l'inclusion de la migration dans le Programme 2030. Il était constamment présent à toutes les réunions de haut niveau ainsi qu'à toutes les manifestations préconisant le renforcement des liens entre migration et développement. En outre, le RSSG a été le principal moteur et le porte-parole du dialogue et de la coopération destinés à relever les défis liés à la migration forcée et aux autres migrants en situations de crise.

La présidence turque du FMMD a sollicité les conseils et veillé à la participation du RSSG à toutes les réunions préparatoires tenues à Genève, ainsi qu'aux événements parallèles à New York, lors des négociations intergouvernementales sur le Programme de développement pour l'après-2015.

De même, le Groupe mondial sur la migration (GMG), de manière collective ainsi que par l'intermédiaire de ses institutions individuelles, a apporté un soutien actif à la présidence turque du FMMD dans la préparation du programme substantiel et dans l'organisation des tables rondes et des réunions thématiques du FMMD 2014-2015. La présidence turque a travaillé en étroite collaboration avec la présidence du GMG de 2014, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et la présidence du GMG de 2015, la Banque mondiale, à la réalisation de l'objectif mutuel consistant à encourager l'adoption d'approches plus cohérentes, exhaustives et mieux coordonnées des défis et opportunités que présentent la migration et le développement.

Les Tables rondes du FMMD 2015 ont bénéficié du soutien d'experts de l'OIM, de l'OIT, du DAES, du HCDH, du HCR, d'ONU Femmes, de la Banque mondiale et du KNOMAD pour l'élaboration des documents de travail et des notes conceptuelles pour les débats de tables rondes et les réunions thématiques. Ces experts ont également contribué à la Plate-forme pour les partenariats du FMMD en présentant les toutes dernières politiques et les tout derniers programmes en matière de migration et de développement sur lesquels leurs institutions et/ou groupes de travail thématiques respectifs travaillent.

La collaboration entre le FMMD et le GMG s'est encore intensifiée dans le cadre du processus de développement pour l'après-2015. Le président du GMG a été invité à prendre la parole aux réunions des Amis du Forum à Genève, afin de leur présenter des informations actualisées sur les activités du GMG, telles que la conceptualisation d'indicateurs relatifs à la migration qui viendront appuyer la réalisation des cibles et objectifs de développement durable de 2030. De plus, en juillet 2014, la présidence turque a co-convoqué, de concert avec l'OIT, présidente du GMG en 2014, l'événement parallèle intitulé « La migration équitable et le Programme de développement durable des Nations Unies pour l'après-2015 » qui s'est déroulé à New York. Le Président a également participé, en avril 2015, à un autre événement parallèle consacré à l'« Optimisation du phénomène migratoire, des envois de fonds et de la diaspora pour financer le développement durable » organisé par la Banque mondiale, Présidente du GMG en 2015.

Suite aux recommandations issues du Dialogue de haut niveau des Nations Unies de 2013, la Troïka du FMMD et la Troïka du GMG se sont elles aussi périodiquement réunies avec le RSSG Sutherland, afin d'explorer les domaines de collaboration et de promouvoir les synergies de leurs programmes de travail respectifs.

3.3.2 Secteur privé

Deux initiatives parallèles et complémentaires ont été entreprises sous la présidence turque afin d'améliorer l'engagement du FMMD auprès du secteur privé. La première était la proposition d'un nouveau mécanisme d'interaction entre le secteur privé et le FMMD, qui avait été lancée par la présidence suisse du FMMD de 2011. La deuxième initiative consistait en un projet de recherche sur les « retours sur investissement » en matière de migration qui avait été initiée et mise en œuvre par le Processus de La Haye, à titre de suivi des efforts déployés par le FMMD 2013-2014 en vue de renforcer les liens du FMMD avec les entreprises.

Suite à la réunion du FMMD avec le monde de l'entreprise tenue en mai 2015 (cf. section 2.5 ci-dessus), une proposition¹¹ avait été présentée par la Suisse, visant à instituer un mécanisme d'interaction régulier entre le secteur public et le secteur privé dans le cadre du FMMD, afin d'assurer un dialogue continu entre le FMMD et le secteur privé, sur des politiques migratoires saines, modernes et présentant un intérêt mutuel. Les principaux éléments sont les suivants :

1. Un **Groupe consultatif d'entreprises du FMMD**, éventuellement co-présidé par le Conseil de l'agenda mondial sur la migration du Forum économique mondial et par l'Organisation internationale des Employeurs (OIE).
2. Une **Réunion du FMMD avec le monde de l'entreprise** destinée à explorer une question d'une pertinence mondiale, à l'intersection de la sphère économique et de la politique migratoire.
3. Une **Table ronde des entreprises aux sommets annuels du FMMD** afin de garantir que les résultats de la Réunion du FMMD avec le monde de l'entreprise soient intégrés au dialogue officiel du FMMD.
4. Un **Salon des entreprises du FMMD** institué à titre d'espace informel pour les sociétés et les associations commerciales afin qu'elles interagissent avec les responsables politiques des gouvernements, les organisations internationales et la société civile.

La proposition a été débattue lors d'une réunion-déjeuner organisée par le FMMD à l'intention des entreprises, et qui s'est déroulée en marge de la 8^{ème} Conférence au sommet. La proposition a été adoptée pour mise en œuvre à titre de projet pilote sous la présidence du FMMD 2016.

3.3.3 Société civile

Comme conseillé par la Troïka du FMMD, la présidence turque a retenu la Commission internationale catholique pour les migrations (CICM) pour assurer la fonction de Bureau de coordination du processus de la société civile du FMMD en 2014-2015. Afin de soutenir le programme de travail de la société civile, la présidence turque a appelé les gouvernements donateurs à contribuer au processus de la société civile. Les gouvernements de l'Australie, du Bangladesh, des Émirats Arabes Unis, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse ont répondu à cet appel.

Les temps forts des Journées de la société civile du FMMD 2014-2015 sont présentés dans la section 5 du présent rapport.

¹¹ Cf. <http://www.gfmd.org/docs/turkey-2014-2015> pour consulter le texte intégral de la proposition.

3.4 Engagement et participation aux réunions et processus internationaux en tant que président du FMMD

3.4.1 Processus consultatifs régionaux (PCR)

La Turquie s'est montrée active dans les dialogues et partenariats régionaux, ayant présidé le Processus de Budapest¹² depuis 2006. La présidence du FMMD en 2014-2015 a offert une occasion de tirer parti de la direction, par la Turquie, d'un cadre de coopération à la fois régional et mondial afin d'étudier l'éventuelle relation entre les consultations régionales et mondiales sur la migration et le développement. À cette fin, le Ministère des Affaires étrangères de la Turquie a mandaté le Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM) pour effectuer une étude visant à déterminer d'une part le rôle des dialogues régionaux sur la migration dans un programme mondial émergent pour la migration et le développement, c'est-à-dire les interactions avec les consultations au niveau mondial, telles que le FMMD et le Dialogue de haut niveau sur la migration et le développement, et d'autre part l'élaboration des objectifs de développement durable et leur mise en œuvre.

Les résultats de l'étude ont été présentés lors d'un événement parallèle consacré au « Rôle des dialogues régionaux sur la migration à la lumière du Programme nouveau mondial sur la migration et le développement » qui s'est tenu en marge du 8e sommet du FMMD et était organisé par le CIDPM, en étroite coopération avec la présidence turque du FMMD. L'étude a de nouveau souligné l'importance des dialogues régionaux en tant qu'espaces permettant de recueillir des expériences pratiques et des connaissances opérationnelles qui pourraient alimenter les débats au niveau mondial. Dans le même temps, les processus régionaux pourraient avoir un rôle plus précis dans le débat mondial sur la migration et le développement, en répercutant les résultats des débats mondiaux sur « le terrain » ou encore en mettant en œuvre leurs conclusions ou recommandations.

De plus, les mêmes conclusions ont été partagées lors de la cinquième Réunion Mondiale des Présidents et Secrétariats des Processus consultatifs régionaux sur la migration, qui était organisée conjointement par la Ligue des États arabes et l'Organisation internationale pour les migrations les 21 et 22 octobre 2015, au Caire, en Égypte. Pendant cette réunion, une séance consacrée à l'« Interaction entre les processus consultatifs régionaux sur la migration et le Forum mondial sur la migration et le développement » s'est tenue, à laquelle a participé la Troïka du FMMD 2014-2015, à savoir la Suède, la Turquie et le Bangladesh, afin de dresser le bilan des progrès accomplis depuis la dernière réunion mondiale des PCR en 2013 et d'étudier les éventuels échanges d'idées entre les PCR et le Forum mondial à l'avenir. Les présidents suédois et turc ont présenté les temps forts des 7^e et 8^e conférences du FMMD tenues respectivement à Stockholm et Istanbul, tandis que le Bangladesh a expliqué les priorités de la présidence du FMMD 2016.

La séance a souligné l'importance de la promotion d'une plus grande synergie entre le FMMD et les PCR et a débattu des principaux défis à cet égard, tels que la représentation asymétrique des points focaux des gouvernements dans les processus régionaux et mondiaux sur la migration. Elle a également recommandé le partage systématique des expériences et des enseignements tirés entre les PCR et le FMMD et la mise à profit des mécanismes établis, tels que la Plate-forme pour les partenariats du FMMD pour ce faire.

¹² Le Processus de Budapest est un forum consultatif qui rassemble plus de 50 gouvernements et 10 organisations internationales échangeant des informations et des bonnes pratiques concernant un large éventail de questions migratoires. C'est l'un des cadres de coopération les plus anciens sur la migration pour l'Europe et ses voisins orientaux, offrant un espace informel et souple aux États et autres parties prenantes pour se réunir sur un pied d'égalité et traiter des sujets de préoccupation communs. (<https://www.budapestprocess.org/>)

3.5 Engagement national de la Turquie dans la migration et le développement pendant la présidence

La présidence turque a organisé un certain nombre de réunions consultatives avec différentes parties prenantes, des organismes gouvernementaux pertinents, des universitaires et la société civile afin de sensibiliser aux thématiques de la migration et du développement. Leur avis a été pris en compte lors de la rédaction du document de réflexion et des préparatifs du sommet d'Istanbul. Le processus du FMMD a également été source d'inspiration pour les institutions gouvernementales dans leurs efforts visant à élaborer des systèmes en vue d'une meilleure gestion de la migration et de ses rapports avec le développement.

Le dixième Plan de Développement (2014-2018) de la Turquie comprend l'objectif de développer un système efficace de gestion de la migration. Dans les programmes 2015 et 2016, la référence à la présidence turque du FMMD a également été faite sous le chapitre Dynamiques des Populations. Les programmes annuels ont pour objectif de conduire des évaluations sectorielles. Une participation active au sein du FMMD augmente la capacité de la Turquie à réaliser son but de gestion contrôlée de la migration. On s'attend à ce que les conclusions du débat du FMMD soient reflétées dans les plans de développement futurs.

Les récentes dispositions légales en matière de politique migratoire ont guidé la présidence turque du FMMD dans son engagement national. La Loi sur les étrangers et la protection internationale a été adoptée par le Parlement turc le 11 avril 2013 afin de constituer la base d'un système de gestion de la migration/du droit d'asile solide et efficace, grâce à l'établissement de l'infrastructure juridique et administrative nécessaire. Avec l'adoption de cette nouvelle loi exhaustive, la Turquie a franchi un pas important dans la mise en conformité de son infrastructure en matière de migration et d'asile avec les normes internationales. Élaborée avec la participation de toutes les parties prenantes nationales et internationales d'une manière transparente et inclusive, la nouvelle loi vise à établir un système de migration/d'asile viable, dans le plein respect des droits humains. La loi harmonise le cadre juridique national en matière de migration avec les normes internationales et les acquis de l'Union européenne.

La première réunion nationale organisée par la présidence turque a eu lieu en février 2014. La réunion était organisée par le Ministère des Affaires étrangères. Le cœur des débats portait à la fois sur la manière dont la migration contribue au développement en Turquie et sur la manière dont elle contribue au développement au niveau mondial. Lors de cette réunion, il a été décidé d'établir un groupe de travail turc, comprenant des représentants de toutes les autorités publiques pertinentes, afin de réaliser les priorités fixées par la présidence turque. Le groupe de travail turc était dirigé par l'Ambassadeur Mehmet Samsar, Directeur général des Affaires consulaires, Ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie.

Le groupe de travail de la présidence turque a travaillé en étroite coopération avec un groupe de travail consultatif en Turquie auquel participent tous les ministères et autorités publiques pertinents. Suite au travail de ce groupe et dans le cadre de la préparation de la réunion au sommet du FMMD, une réunion nationale d'information a été organisée en octobre 2014. La réunion était organisée par le Ministère des Affaires étrangères. Des représentants d'autorités publiques pertinentes, telles que le Bureau du Premier Ministre de la République de Turquie, la Présidence des Turcs à l'Étranger et des Communautés apparentées, l'Agence turque de coopération et de coordination, l'Autorité chargée de la gestion des urgences et des catastrophes, la Direction générale pour la gestion des migrations du Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Économie, le Ministère du Développement et le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale ont participé à cette réunion.

Dans le cadre des efforts déployés pour engager la société civile au niveau national sur la question de la migration et du développement, la présidence turque du FMMD a organisé une réunion qui rassemblait des universitaires, des syndicats et des institutions de la société civile sur le thème de la

migration. Pendant cette réunion, les participants et les représentants du groupe de travail du FMMD ont échangé leurs points de vue sur les thèmes des Journées de la société civile.

De plus, l'engagement du secteur privé à l'égard du FMMD revêtait une grande importance pour la présidence turque, dans la mesure où il était considéré que la migration internationale ne peut être gérée efficacement qu'avec la coopération de toutes les parties prenantes, notamment des organisations internationales, de la société civile, du secteur privé et des migrants eux-mêmes. C'est pourquoi la première Réunion avec le monde de l'entreprise, en marge du FMMD, a été organisée sous la présidence turque.

Lors de la réunion du Forum d'Istanbul, la présidence turque a mobilisé une large participation des ministères et organismes gouvernementaux pertinents et la Turquie a été ainsi représentée par différentes parties prenantes lors des séances de groupe et des tables rondes.



1. Prime Minister Mr. Ahmet Davutoğlu delivers his opening speech, 8th Summit Meeting, 14 October 2015, Istanbul
2. Mr. Feridun H. Sinirlioğlu, Minister of Foreign Affairs, welcomes delegates to the Istanbul GFMD Summit
3. Mr. Jan Eliasson, UN Deputy Secretary General, keynotes the 8th GFMD Summit
4. High level speeches by Mr. Antonio Guterres, UN High Commissioner for Refugees; Mr. Dimitris Avramopoulos, EU Commissioner for Migration, Home Affairs and Citizenship; and Mr. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, UN Alliance of Civilizations High Representative;
5. Ambassador William Lacy Swing, IOM Director General, at the 2015 GFMD Common Space
6. GFMD 2014-2015 Common Space

4. 8^{ème} Réunion au sommet du FMMD

Après 15 mois de préparatifs, la présidence turque du FMMD a organisé la 8^e Réunion au sommet du FMMD à Istanbul, du 14 au 16 octobre 2015, à laquelle ont participé plus de 1 000 délégués représentant 139 pays, 35 organisations internationales, la société civile et le secteur privé.

Son Excellence M. Ahmet Davutoğlu, Premier Ministre de la République de Turquie, a dirigé la cérémonie d'ouverture en présence de quelques 30 ministres et vice-ministres et de hauts fonctionnaires d'organisations internationales. Le Vice-Secrétaire général, Jan Eliasson, a prononcé le discours d'ouverture au nom du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon.

Sur plus de 600 délégués des gouvernements, 112 bénéficiaient d'un financement¹³ découlant de contributions internationales, ce qui a ainsi permis la participation des 63 pays en développement qu'ils représentaient. 38 de ces pays en développement provenaient de la région africaine. En termes de ministères et de représentation thématique, 174 délégués provenaient de Ministères des Affaires étrangères, 32 de Ministères de la Migration, 40 de Ministères du Travail, 69 de Ministères de l'Intérieur, 20 de Ministères du Développement et le reste était issu d'autres branches des gouvernements.

4.1 Séance plénière d'ouverture

Le Premier Ministre turc, Son Excellence M. Ahmet Davutoğlu :

« La migration est aussi ancienne que l'histoire de l'Homme et a contribué au développement politique, économique, social et culturel. Ce ne serait pas faux de dire que les civilisations ont été formées par la migration. Les dynamiques de la migration ont joué un rôle important dans la montée et le déclin des civilisations. Lorsqu'elle était bien gérée, la migration a contribué à l'essor des civilisations, mais le contraire était aussi vrai quand la migration n'était pas gérée convenablement. Dans ce contexte, l'exclusion, le manque de tolérance face aux différences et l'isolement rendent la gestion de la migration difficile, tout comme les bénéfices qui pourraient en être retirés ».

« Les membres responsables de la communauté internationale doivent rassembler tous leurs efforts pour apaiser la tragédie humaine dont sont victimes les demandeurs d'asile et s'acquitter de leur responsabilité humanitaire à un tel moment critique. C'est maintenant notre problème commun. Nous devons voir les yeux d'Aylan Kurdi lorsque nous regardons nos propres enfants. Quand nous regardons nos petits-enfants, nous devons voir les centaines de milliers de bébés qui sont nés en Turquie ou dans divers camps ».

« Notre appel à l'humanité est le suivant : Focalisons-nous sur la lumière présente dans les yeux des réfugiés malgré la peur dans leur cœur et laissons cette lumière illuminer notre chemin en essayant de les aider dans leur vie future. Ne brisons pas leur cœur par des manifestations racistes ou en les excluant de nos discours ou à travers des attitudes radicales. Eux aussi auraient préféré pouvoir vivre en paix dans leur propre maison ».

Le Ministre turc des Affaires étrangères, Président du FMMD, Son Excellence M. Feridun Sinirlioğlu :

« En tant que pays à la fois d'origine, de transit et de destination en matière de migration, la Turquie n'est pas seulement concernée par cette question, nous connaissons également parfaitement les capacités des migrants d'enrichir les sociétés dans lesquels elles vivent et de contribuer à leur développement social et économique, tout en sachant à quel point ils peuvent participer à l'essor de leur pays d'origine ».

« En tant qu'acteurs étatiques, nous avons également une obligation de faire progresser les débats politiques dans nos capitales et au niveau international, en élaborant des politiques efficaces qui

¹³ Les délégués bénéficiant d'un financement provenaient de toutes les régions du monde : 38 d'Afrique, 12 d'Asie, 2 d'Europe, 11 des Amériques.

s'attaqueront véritablement aux causes profondes qui déclenchent les phénomènes de migration de masse qu'on observe à ce jour ».

« La migration apparaît officiellement parmi les objectifs et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous devons maintenant mettre en œuvre ces buts de manière rigoureuse et assurer une autre réussite avant 2030 ».

Vice-Secrétaire général des Nations Unies, Son Excellence M. Jan Eliasson :

« Nous devrions ouvrir les yeux sur les contributions essentielles des réfugiés et des migrants, plutôt que de considérer ces hommes, ces femmes et ces enfants comme un fardeau. Ils comblent les lacunes du marché du travail, créent des opportunités commerciales et des entreprises et élargissent l'assiette fiscale nationale et locale. Ils contribuent à la croissance économique dans les pays de destination ainsi que dans les pays d'origine, notamment par le biais des envois de fonds ».

« Nous devons créer des moyens légaux et sûrs pour les réfugiés et la migration des travailleurs, quel que soit leur niveau de compétences. La mobilité est au cœur de la globalisation. C'est seulement quand nous reconnaissons cela que nous pouvons mettre en place des systèmes de gestion de la migration qui soient adaptés au 21^e siècle. »

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Son Excellence M. Antonio Guterres :

« Force est de constater que le principal problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui est un problème de déplacement forcé - non de personnes qui se déplacent de leur plein gré, mais qui sont forcées de se déplacer par la nécessité de survivre. »

« Si nous nous unissons nos efforts, si nous nous assumons nos responsabilités, notre monde serait un monde dans lequel migration et développement avanceraient main dans la main et dans lequel les réfugiés trouveraient une protection appropriée. »

Le Commissaire européen à la Migration, aux Affaires intérieures et à la Citoyenneté, Son Excellence M. Dimitris Avramopoulos :

« Les réfugiés n'ont pas seulement besoin d'être secourus, ils ont également besoin d'opportunités pour devenir autonomes et évoluer. Nous ne devrions pas oublier que des millions de migrants dans le monde entier contribuent de manière significative et essentielle au développement économique, social et culturel de leur pays d'accueil ainsi qu'à leurs communautés d'origine. »

Haut représentant de l'Alliance des civilisations des Nations Unies, Son Excellence M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser :

« L'Alliance des civilisations des Nations Unies a été créée il y a 10 ans, à un moment où la polarisation entre les cultures était élevée. Malheureusement, nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation presque identique, avec des tensions et des conflits croissants. Les quatre piliers de notre organisation, l'Éducation, la Jeunesse, la Migration et les Médias, restent aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a dix ans. »

« UNAOC a la ferme volonté de s'associer et de coopérer en vue de la recherche d'une solution à la situation dans l'esprit et les valeurs des Nations Unies. »

Son Excellence M. Nurul Islam, Ministre chargé de l'Emploi à l'étranger et du Bien-être des expatriés :

« Notre objectif central est de faire progresser la migration à l'intérieur de l'architecture plus large du développement, sous le thème principal de : « La migration qui œuvre à la réalisation du développement durable de tous : un programme transformateur en matière de migration d'ici 2030. »

« Guidé par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba, Bangladesh, en tant que Président 2016 du FMMD, va concentrer ses efforts sur la mise en œuvre des nouveaux ODD, notamment en contribuant à la réalisation des objectifs et des éléments spécifiques et pertinents en matière de migration. Les priorités du Président 2016 du FMMD comprennent un lien plus fort entre les communautés et les enjeux nationaux afin d'améliorer la dignité et le bien-être des migrants et de leur famille. »

Le Secrétaire général de Terre des Hommes, M. Ignacio Packer :

« La politique migratoire et sa mise en œuvre doivent être enracinées non seulement dans la réalité du monde dans lequel nous vivons, mais également dans le cadre des droits de l'homme. Ce n'est pas un choix, mais une nécessité. »

« Nous appelons également tous les gouvernements à ancrer collectivement et individuellement leur réponse à l'afflux massif de demandeurs d'asile et de migrants dans leur territoire, particulièrement aux frontières, et dans leurs obligations en matière de droits humains. Nous exhortons les gouvernements à travers le monde d'accroître leurs efforts pour accueillir les gens qui ont besoin de protection. »

4.2 L'Espace commun

Depuis 2010, l'Espace commun du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) a été le principal lieu d'interaction entre les gouvernements, la société civile et d'autres parties prenantes pertinentes pendant la réunion au sommet du FMMD.

L'Espace commun du FMMD rassemble des parties prenantes de tous les secteurs concernés par la migration et le développement pour débattre des questions présentant un intérêt mutuel. Le thème directeur et les sous-thèmes sont décidés conjointement par le Groupe de travail/Secrétariat de la présidence et par la CICM, le bureau de coordination de la société civile, depuis 2011.

Le FMMD 2014-2015 comprenait le programme des Journées de la société civile des 12 et 13 octobre et le programme de la réunion des gouvernements des 14-16 octobre.

Structure de l'Espace commun¹⁴ du FMMD 2014-2015

Comme par le passé, l'Espace commun d'Istanbul s'est tenu immédiatement après la cérémonie d'ouverture du Sommet du FMMD. Il a débuté par **une séance plénière d'ouverture** de haut niveau, présidée par **M. Peter Sutherland**, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales. Il était assisté de **M. Gibril Faal**, directeur de GK Partners et directeur par interim d'ADEPT, qui assumait les fonctions de co-président. **Mme Mari Kiviniemi**, Secrétaire général adjointe de l'Organisation de coopération et de développement économiques, a effectué un discours d'ouverture axé sur le thème : « *Des objectifs du millénaire aux objectifs de développement durable : intégrer la migration dans le programme du 21^e siècle.* » **L'Ambassadeur William Lacy Swing**, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a ensuite répondu en faisant part de son point de vue.

Lors de l'ouverture de l'Espace commun, **M. Sutherland** a souligné l'importance de l'Espace commun au sein du Forum mondial, en tant que mécanisme permettant aux gouvernements et à la société civile de travailler ensemble pour faire progresser la sécurité humaine et le développement humain. Il a remercié la Turquie pour avoir organisé le FMMD et a souligné la générosité et le leadership dont elle avait fait preuve en protégeant des millions de Syriens. Il a également souligné le rôle important du FMMD dans le contexte des crises actuelles (la crise méditerranéenne et d'autres crises comme celle de l'Asie du Sud-Est et du golfe d'Aden) dont il devrait émerger un sens plus profond des obligations mutuelles et des responsabilités morales, avec un respect retrouvé de l'égalité et de la dignité humaine. Dans ce contexte, il a instamment invité le Forum Mondial à poursuivre sa

¹⁴ Cf. Annexe D pour le programme de l'Espace commun du FMMD 2015.

promotion des partenariats, en particulier entre les gouvernements et la société civile, afin de garantir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Mme Kiviniemi a fait observer que les images de migrants échouant sur les plages européennes contribuent à façonner des points de vue partiels et souvent déformés sur les questions migratoires, en dépit de la preuve solide que les flux de migrants vers la plupart des pays continuent à passer par des voies légales. Face aux flux migratoires croissants, les sondages d'opinion publique constatent systématiquement que le public, y compris les migrants eux-mêmes, perd confiance dans la capacité des gouvernements à contrôler les frontières, à gérer la migration et à assurer une intégration réussie. Aussi a-t-elle souligné l'importance de reconstruire la confiance dans les politiques et les institutions migratoires et de promouvoir un discours équilibré et fondé sur des faits dans les forums nationaux et internationaux. Afin de faire de la migration un avantage pour les pays d'origine, les pays de destination et les migrants eux-mêmes, tout en informant correctement, dans le même temps, l'opinion publique, elle a souligné un ensemble de démarches à entreprendre.

Premièrement, il convient de disposer d'informations exactes et opportunes sur les flux migratoires et les communautés de migrants. Des politiques couronnées de succès impliquent des mesures exhaustives, parfaitement adaptées, qui prennent en considération les pays d'origine des migrants, leur formation et la catégorie d'entrée. Deuxièmement, il faut concilier les positions adoptées dans les forums internationaux avec l'hostilité croissante contre la migration, en énonçant plus clairement, mais également plus honnêtement, les avantages potentiels de la migration. Troisièmement, il est important de promouvoir des politiques qui améliorent les opportunités dans les pays d'origine, notamment en exploitant les aptitudes des migrants qui rentrent. Enfin, les pays d'accueil ont besoin de stratégies pour intégrer les migrants dans leur vie sociale et économique, afin de prévenir l'isolement et l'aliénation. Les problèmes de fuite des cerveaux et de gaspillage des cerveaux devraient être traités par le biais d'une meilleure évaluation et d'une meilleure reconnaissance des qualifications étrangères. Il convient également de mieux partager les coûts d'éducation et d'accroître la fourniture de compétences dans les pays d'origine, par exemple en investissant dans la formation et l'éducation. Mme Kiviniemi a confirmé l'engagement sans réserve de l'OCDE à poursuivre un programme ambitieux et crucial visant à mieux utiliser les compétences des migrants, à lever les obstacles à la mobilité et à promouvoir un partage équitable des coûts et des avantages de la migration internationale.

Dans sa réponse, **l'Ambassadeur Swing**, a appuyé l'observation selon laquelle l'essentiel de la migration se déroulait de manière parfaitement régulière. Mais la situation actuelle dans le bassin méditerranéen et dans d'autres parties du monde ressemble à une véritable tempête : plus de personnes sont en mouvement que jamais par le passé ; la migration forcée est plus importante et il règne un sentiment anti-migrants sans précédent, associé à l'érosion du leadership politique et de l'autorité morale. Il a souligné que la migration n'est pas un problème à résoudre, mais une réalité humaine à gérer. La migration, a-t-il déclaré, restera une grande tendance compte tenu des forces motrices de la démographie, des catastrophes, de la révolution numérique et de l'aspiration des gens à une vie meilleure. Aussi est-il nécessaire d'adopter les bonnes politiques pour s'adapter à la réalité, et de reconnaître que sur le plan historique, la migration a été extraordinairement positive. À cet égard, il a mis en garde contre l'amnésie historique et rappelé que l'OIM et le HCR avaient tous deux été créés précisément pour aider les réfugiés européens après la deuxième guerre mondiale. Il a souligné l'importance du dialogue et des partenariats et mis l'accent sur l'importance de la communication pour faire changer le discours afin de refléter les aspects positifs de la migration. Il a également souligné la nécessité de gérer les sociétés pluriculturelles, ethniquement diverses et multireligieuses. Enfin, il a souligné la nécessité de parvenir à des politiques équilibrées en ce qui concerne la souveraineté nationale et les libertés individuelles, ou entre la sécurité nationale et la sécurité humaine.

Les interventions de l'OCDE et de l'OIM ont été suivies d'un **débat ouvert** avec le groupe d'experts de haut niveau composé de **Son Excellence M. Anis Birrou**, Ministre marocain chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, **Son Excellence M. Alexander de Croo**, Vice-Premier Ministre belge et Ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste ; **Mme Anne Richard**, Secrétaire d'État adjointe à la Population, aux Réfugiés et à la Migration des États-Unis ; le **Dr Fuat Oktay**, Président de l'Autorité de gestion des urgences et des catastrophes naturelles de Turquie (AFAD) et **Mme Ayse Cihan Sultanoğlu**,

Sous-secrétaire générale des Nations Unies et Administratrice associée et Directrice du Bureau régional pour l'Europe et la Communauté des États Indépendants (RBEC), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le Ministre Birrou a souligné que les politiques publiques en matière de migration devraient reposer sur la dignité des personnes et les droits des migrants. Le Maroc a adopté une nouvelle loi sur la migration en septembre 2013 qui permettait la régularisation exceptionnelle de migrants entrés dans le pays de manière irrégulière, au lieu de leur déportation. Il a souligné l'importance d'une intégration offrant des formations et une assistance éducative, en particulier pour les enfants de la région subsaharienne, ainsi qu'un programme d'emploi. Le Maroc travaille sur une nouvelle loi sur les demandeurs d'asile ainsi que sur une loi concernant les passeurs, la dignité des personnes étant toujours considérée comme la principale priorité. La gestion de la migration, de son point de vue, est un problème qui ne peut être résolu par un seul pays isolé, mais par le biais d'une collaboration internationale. Il a souligné la nécessité d'une coopération avec tous les pays européens pour régler la crise méditerranéenne.

S'agissant de la question de savoir comment les pays peuvent garantir la meilleure mise en œuvre possible des objectifs de développement durable, y compris de la migration, le **Ministre de Croo** a articulé le point de vue de la Belgique autour de l'idée qu'une perception négative de la migration traduit le fait que l'intégration dans la société européenne n'a pas été très réussie et que la migration est souvent perçue comme une fuite des cerveaux et une perte pour les pays ou les régions d'origine. Ainsi, la question qui se pose est de savoir comment la migration peut être perçue comme positive et comment elle peut servir la politique internationale de développement du 21^e siècle, en particulier dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) pour 2030. Il a cité deux exemples en matière de développement international où la migration a une incidence. Premièrement, la migration peut avoir une incidence très directe sur le fait d'attirer davantage de moyens financiers vers les pays en développement. Les envois de fonds sont aujourd'hui cinq fois plus importants que l'aide au développement officielle : en envoyant de l'argent chez lui, un migrant peut financer la scolarisation de jusqu'à 10 étudiants dans son pays d'origine. Deuxièmement, la migration devrait être considérée plutôt du point de vue des aptitudes et des compétences. Dans le monde d'aujourd'hui, les gens ne migrent pas nécessairement de manière permanente, mais plutôt dans le cadre de la migration circulaire, de la migration de main-d'œuvre temporaire ou de la migration économique. Il a souligné le rôle clé joué par la société civile dans la mise en œuvre des ODD et a attiré l'attention sur le rôle tout aussi important du secteur privé et la nécessité de mieux impliquer ce dernier, par exemple en éduquant et en formant les gens. Il a également souligné l'importance du rôle de la technologie numérique dans la promotion du développement par le biais de la démocratisation des sociétés, non seulement sur un plan politique (par exemple en facilitant l'accès à la société, en instaurant la transparence et en luttant contre la corruption), mais également en diminuant le seuil de migration et en aidant à la rendre plus sûre et mieux gérée.

Alors qu'elle était interrogée sur la manière d'opérer avec les migrants forcés qui, d'un point de vue technique, ne relèvent pas de la catégorie des réfugiés, **Mme Anne Richard** a souligné que la vague actuelle des réfugiés et de migrants en Europe avait révélé la nouvelle réalité qui voulait que les personnes se déplacent en plus grand nombre pour des raisons plus complexes. Les réfugiés sont mélangés à d'autres personnes qui sont simplement à la recherche d'une vie meilleure. Gérer un grand nombre de réfugiés et de migrants est et restera un défi pour les décennies à venir. Les gouvernements doivent entreprendre une première démarche fondamentale en vue d'actualiser leurs systèmes et les définitions, afin d'essayer de comprendre qui, au-delà des réfugiés, a besoin d'une forme de protection et dans quelles circonstances. À titre d'exemple, sur les 65 000 mineurs non accompagnés d'Amérique centrale qui ont effectué le dangereux voyage à destination des États-Unis en 2014, seul un faible pourcentage d'entre eux répondait aux critères existants définissant les réfugiés. Cette situation a conduit les États-Unis à essayer de lancer un programme qui permet à ceux qui sont éligibles au statut de réfugiés de se rendre directement aux États-Unis, tandis que ceux qui ne le sont pas, mais qui ont leurs parents aux États-Unis peuvent entrer dans le cadre d'une mesure d'exception humanitaire. Mme Richard a fait écho à la position du Président Obama selon laquelle aucun pays ne peut résoudre ces problèmes seul et qu'il doit y avoir un partage de la responsabilité mondiale. Elle a également déclaré

voir la nécessité de relier l'aide humanitaire à l'aide au développement dans le traitement de la migration et de traiter les causes profondes de la migration afin d'éviter la migration forcée.

Invité à partager les enseignements que la Turquie a tirés de sa réponse à l'afflux massif de personnes dû à la guerre ou à d'autres catastrophes naturelles ou causées par l'homme, le **Dr. Fuat Oktay** a souligné que la politique de la porte ouverte aux réfugiés adoptée par la Turquie est étayée par une approche exhaustive qui réunit toutes les capacités et possibilités de toutes les institutions, publiques et privées, ainsi que des ONG. L'augmentation spectaculaire du nombre de réfugiés syriens ayant fait l'objet d'un enregistrement biométrique en Turquie de 250 000 en 2011 à 2,1 millions en 2015 a exigé une réponse systématique et des capacités de résilience. 10 à 15 % des réfugiés et des migrants sont accueillis dans des camps bien gérés, qui non seulement offrent un abri et de la nourriture, mais proposent également une éducation, des soins de santé et d'autres services qui maintiennent la dignité des migrants et leur donnent de l'espoir pour l'avenir. Ce système qui a été mis en place pour la gestion des camps permet aux réfugiés de participer aux élections et de choisir leurs représentants parmi chaque communauté. Il facilite également la création d'ONG, comme des conseils de femmes, des conseils d'enfants ou des conseils des aînés, où ils ont leurs propres représentants qui peuvent élaborer des programmes pour leurs membres, tels que des programmes d'éducation ou de formation pour les femmes. Dans le même temps, la grande majorité des réfugiés et des migrants qui vivent en dehors des camps bénéficient de services de soins de santé, d'éducation et de développement de compétences gratuits. Le Dr Fuat Oktay a toutefois soutenu que fournir une aide aux réfugiés et aux migrants apporte uniquement un soulagement temporaire et que la solution de fond s'inscrit dans le traitement des causes profondes dans les pays d'origine.

Mme Ayşe Sultanoğlu a souligné les implications en termes de développement des énormes déplacements humains actuels, non seulement de ce que l'on appelle les migrants volontaires ou économiques, mais également des migrants forcés qui ont quitté leur maison et leur pays à cause de la guerre, de conflit, de catastrophes naturelles et du changement climatique. Elle a fait part des observations du PNUD selon lesquelles les gens veulent simplement un travail, des services de qualité, une éducation et un gouvernement responsable. À cet égard, elle a salué l'adoption de la migration dans les ODD comme un pas en avant très positif et un appel à bien gérer la migration afin de garantir de meilleurs résultats en matière de développement pour le présent et pour l'avenir. Pour le PNUD, la migration est un phénomène important et qui s'amplifie rapidement, générant à la fois des opportunités et des défis pour le développement humain à l'échelle mondiale. Toutefois, pour atteindre ces objectifs de développement, la migration doit être soutenue par un ensemble approprié de politiques fondées sur les droits humains, l'inclusion sociale et l'égalité des genres. Il est également nécessaire de travailler avec les pays et les communautés d'origine afin de renforcer les résultats de la migration en termes de développement humain, de façon à ce que la migration devienne un choix et non une nécessité. En outre, le PNUD est d'avis que les déplacements forcés nécessitent non seulement des solutions humanitaires, mais également des solutions en matière de développement. Il est nécessaire de s'attaquer aux causes profondes et d'adopter une approche fondée sur la résilience. Les acteurs du développement doivent travailler avec les communautés et les autorités nationales afin de les soutenir dans leur construction d'une résilience. Mme Ayşe Sultanoğlu a tout particulièrement souligné l'importance de l'ODD n° 16 portant sur la nécessité de construire des sociétés pacifiques et inclusives, d'assurer l'accès de tous à la justice et de mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes afin de promouvoir le développement humain. De même, elle a souligné l'ODD n° 17 sur les partenariats et les moyens de mise en œuvre : l'un d'entre eux est le financement, les envois de fonds constituant un élément important. Elle a souligné la nécessité impérieuse d'apporter des solutions durables et intégrées dans un large éventail de secteurs.

Après la séance plénière d'ouverture, les délégués des gouvernements et de la société civile ont participé **aux trois séances parallèles de groupe** qui étaient axées sur les thèmes suivants :

1. *Partenariats et actions pour* la protection des migrants en situation de crise et en transit
2. *Partenariats et actions pour* le recrutement et l'emploi décents des migrants
3. Au-delà de la xénophobie et de l'exclusion : *partenariats et actions locaux pour* l'inclusion sociale des migrants et de la diaspora

Les délégués se sont de nouveau réunis pour une **séance plénière de synthèse**. Les rapporteurs des trois séances parallèles de groupe ont présenté les brefs rapports respectifs sur les résultats de chacune des séances.

Séance parallèle de groupe 1 : Partenariats et actions pour la protection des migrants en situation de crise et en transit

Modérateur : M. John Slocum, Directeur des migrations, Fondation MacArthur

Rapporteur : Mme Sumitha Shaanthinni Kishna, Coordinatrice, Groupe de travail sur la migration, Malaisie

Cette séance a souligné la nécessité d'éviter la dichotomie entre réfugiés et autres migrants. Le principe commun découlant du droit international relatif aux droits de l'homme établit que toutes les personnes ont droit à la protection, quel que soit leur statut. S'agissant des droits humains, il ne devrait par conséquent exister aucune différenciation ou division entre les migrants économiques et les réfugiés. Au lieu de cela, les pays d'origine devraient traiter les raisons qui conduisent les migrants économiques à prendre la mer. Indépendamment de leur statut et des raisons qui les poussent à partir, les migrants sont exposés à des violations des droits humains, des droits civils et du travail, en particulier lorsqu'ils se trouvent en transit. Ce risque est exacerbé par des facteurs tels que l'âge, le sexe, le statut (régulier ou irrégulier) ou le handicap.

Les participants ont affirmé l'importance de reconnaître la réalité et d'avoir une compréhension commune de son contexte. Un discours commun est important pour guider les prises de décisions politiques et ce discours devrait être tenu au sein de la communauté des donateurs afin de rapprocher les objectifs des donateurs des besoins réels des bénéficiaires et de parvenir ainsi à une solution commune.

Les gouvernements doivent également travailler avec les parties prenantes afin de créer des canaux légaux et plus sûrs pour que les migrants se déplacent en toute sécurité. Des politiques durables et des partenariats stratégiques avec les institutions internationales, les organismes gouvernementaux et les organisations de la société civile s'imposent afin de prévenir les migrations dangereuses. Les participants ont appelé à la création d'un espace plus démocratique pour la société civile et ont souligné la nécessité de prendre en compte les réalités spécifiques des individus. Ils ont défendu le point de vue que des partenariats solides et authentiques ne peuvent être réalisés qu'à travers des programmes et des solutions conçus en travaillant main dans la main avec les communautés locales et les principales parties prenantes locales. À cette fin, un accent tout particulier a été placé sur l'initiative pour les Migrants dans les pays en crise (MICIC), menée par les États-Unis/Philippines, qui vise à développer des directives volontaires afin d'aider les migrants piégés dans des pays impliqués dans des conflits ou faisant l'objet de catastrophes naturelles. La séance a souligné l'importance des partenariats stratégiques à long terme visant à traiter les causes profondes, prévenir une migration dangereuse et offrir des alternatives sûres. Un solide consensus s'est dégagé autour de la nécessité d'une approche régionale qui mettrait en œuvre de toute urgence un plan de contingence à même de traiter les situations de crises actuelles et à venir.

Les participants ont également discuté de la nécessité d'une réponse politique plus complète. Ils ont par ailleurs recommandé la poursuite de l'élaboration de principes et directives sur les droits humains aux frontières internationales concernant toutes les phases du processus et suggéré que les gouvernements pourraient les reproduire dans d'autres situations. Les participants ont également recommandé d'associer la protection à l'éducation dans l'établissement de programmes pour les migrants en situation de crise, en particulier pour les femmes et les jeunes. Les discussions ont souligné que la protection efficace des droits humains implique une approche transnationale, et les débats ont appelé à des mesures concrètes et notamment à l'élaboration d'un mécanisme transnational

pour l'accès à la justice pour les migrants en transit et les membres de leur famille. Enfin, un délégué a appelé à la ratification de la Convention des Nations Unies de 1990 sur les travailleurs migrants par tous les pays et, en particulier, par les États membres de l'Union européenne. Il a souligné la contradiction entre l'intérêt de l'Union européenne pour les droits des migrants et le peu d'intérêt qu'elle montre pour la Convention.

La séance a mis en lumière le fait que la migration n'est pas en soi un problème à résoudre. C'est plutôt l'absence de réponse cohérente au niveau mondial, régional et national qui est à l'origine de la crise. Les institutions ont des mandats spécifiques et il existe des lacunes dans la protection. Les gouvernements devraient combler ces lacunes en vue d'assurer une meilleure protection et d'améliorer les services fournis aux migrants. Plusieurs participants ont défendu l'idée qu'il fallait repenser et réviser la conception du système actuel. Fermer les frontières et ériger des barrières se sont avérés inefficaces et n'ont fait qu'aggraver la vulnérabilité des migrants. Certains participants ont regretté que les politiques d'application bénéficient d'une efficacité bien plus élevée et d'une plus grande collaboration et volonté politique que les initiatives reposant sur les droits humains. Ils ont souligné la nécessité d'avoir des dirigeants courageux allant au-delà des politiques électoralistes et qui ont la volonté de prendre des risques au niveau national et intérieur.

Séance parallèle de groupe 2 : Partenariats et actions pour le recrutement et l'emploi décent des migrants

Modérateur : M. Erol - Kiresepi, Vice-Président de la Confédération turque des Unions d'Employeurs (TISK)

Rapporteur : Mme Elizabeth Mauldin, Directrice des politiques au Centro de los Derechos del Migrante

Cette séance s'est concentrée sur les conventions internationales, les accords bilatéraux, les initiatives multipartites et les modèles fondés sur les droits pour traiter les abus observés dans la migration internationale de main-d'œuvre et améliorer le travail décent à la fois dans les pays qui envoient et les pays qui accueillent. Elle a souligné l'importance croissante de la migration dans l'économie mondiale. Correctement gérée, la migration de main-d'œuvre peut être une bonne chose pour toutes les parties impliquées et ne devrait pas donner lieu à du dumping social, à l'exploitation ou l'abus des personnes, créant ainsi de graves conflits au sein de la société. La séance a souligné que le recrutement constitue le premier point d'entrée dans le processus de migration de main-d'œuvre, notamment pour les plus vulnérables. Les participants ont reconnu la dégradation des droits des travailleurs, en particulier parmi les travailleuses femmes, ainsi que la féminisation croissante de la migration de main-d'œuvre. La société civile et les participants gouvernementaux ont convenus de la nécessité de réformer les pratiques de recrutement pour les travailleurs migrants dans le cadre d'un programme plus holistique dédié à la gouvernance équitable de la migration.

La séance a souligné que la promotion d'un processus de recrutement éthique et l'emploi décent commencent au niveau national, avec des politiques et des législations appropriées. Ils doivent ensuite être portés à des niveaux bilatéraux, régionaux et internationaux. Les participants ont débattu de différents types d'action et ont souligné que les pays devraient commencer par traiter leurs travailleurs étrangers de manière équitable afin de pouvoir exiger des autres pays de faire de même avec leurs nationaux. Il a été suggéré d'établir un régime de contrats de travail plus strict afin d'exclure les employeurs offrant de mauvaises conditions de travail. Les gouvernements ont également été instamment invités à investir dans les services publics et à améliorer les pratiques existantes qui profitent aux travailleurs et aux employeurs dans les pays d'origine et de destination (par exemple, des mécanismes d'ajustement des salaires fondés sur les compétences, la mise à niveau et la certification de compétences, l'amélioration de l'accès au travail, la communication avec les familles au travail, l'accès des travailleurs à leur salaire, des programmes spécifiques de formation des travailleurs dans

toutes les phases de leur cycle de migration allant de séminaires d'orientation pré-emploi à des séminaires d'orientation précédant le départ ou post-arrivée).

L'importance des accords bilatéraux entre les pays d'origine et les pays de destination pour assurer un emploi décent a été mise en exergue. Une attention toute particulière a été accordée au Projet Triple Win (Trois fois gagnant) entre les Philippines et l'Allemagne, projet qui date de 2013. Reposant sur un cadre de recrutement éthique qui implique des syndicats des deux pays, celui-ci encadre le déploiement d'infirmières de gouvernement à gouvernement. Au niveau mondial, les participants ont appelé à ratifier et à mettre en œuvre différents instruments internationaux : les normes fondamentales de l'OIT, qui règlent les pratiques d'abus et d'exploitation ; la Convention sur l'abolition du travail forcé et son Protocole, qui se concentrent essentiellement sur la prévention, les victimes et les recours ; et la Convention de l'OIT sur les travailleurs domestiques, qui reconnaît les travailleurs domestiques pour la première fois comme des travailleurs bénéficiant de droits humains et de droits du travail, et comme ayant droit à une même protection en vertu de la législation. Il a été suggéré d'adopter des mécanismes de contrôle afin de garantir que ces instruments soient ratifiés et mis en œuvre. La signature de la Convention de 1990 sur la Protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille a également été préconisée, au vu du fait qu'en 25 ans, seuls 48 pays en développement l'avaient ratifiée jusque-là.

La séance a souligné l'importance des partenariats et des processus de consultation multipartites pour promouvoir un recrutement éthique et l'emploi décent. Les partenariats devraient être ancrés dans la transparence et la responsabilité, une communication cohérente ainsi qu'une collaboration et un engagement actif des parties prenantes au niveau national, bilatéral, régional et international. Certaines initiatives multipartites existantes de coopération et de dialogue entre les organisations, les gouvernements, l'industrie, les employeurs et les syndicats ont été mises en lumière. Celles-ci comprennent le système d'intégrité du recrutement international (IRIS) dirigée par l'OIM, et l'initiative de l'OIT pour un recrutement équitable qui implique les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres partenaires du Groupe mondial sur la migration et la société civile. L'objectif commun de ces initiatives vise à prévenir la traite des personnes, promouvoir une migration sûre et réduire les coûts de la mobilité de la main d'œuvre. L'importance de s'appuyer sur de bonnes pratiques et de créer des synergies pour éviter les doublons a été soulignée.

La séance a en outre fait valoir qu'encourager la coopération entre les partenaires sociaux réduisait également les conflits sur le marché du travail et favorisait la concurrence, une stabilité économique accrue et une prospérité partagée, permettant ainsi un meilleur équilibre sur les marchés du travail mondiaux. Un point de vue a été défendu selon lequel cet effort n'exigeait pas de nouveaux mécanismes, mais devrait être perçu comme complémentaire des autres efforts mondiaux déployés par les parties prenantes, telles que le FMMD et l'Agenda de l'OIT pour le travail décent. S'agissant plus particulièrement du FMMD, il a été proposé de développer un comité multipartite ad hoc qui impliquerait la société civile et les partenaires locaux, et viserait à élaborer des indicateurs de recrutement et d'emploi décents au cours des six prochains mois.

Séance parallèle de groupe 3 : Au-delà de la xénophobie et de l'exclusion : partenariats et actions locaux pour l'inclusion sociale des migrants et de la diaspora

Modérateur : Mme Michelle LeVoy, Directrice, Plate-forme pour la Coopération Internationale sur les Sans-papiers (PICUM)

Rapporteur : Mme Cecile Riallant, Directrice de projet, Initiative conjointe pour la migration et le développement

La séance a rappelé que les questions de xénophobie et d'inclusion sociale n'avaient, jusque-là, pas été au cœur du programme du FMMD. On peut faire valoir qu'il pourrait bien s'agir là du lien manquant dans le débat sur la migration et le développement, dans la mesure où gagner le soutien de l'opinion

publique peut fortement contribuer à libérer le potentiel qu'offre la migration pour le développement.

La crise actuelle des réfugiés a revigoré les partis nationalistes et les partis politiques de droite en Europe et ailleurs. Les participants ont rappelé que les perceptions négatives ont une incidence directe sur l'intégration des migrants, entravant leur capacité à accéder à leurs droits et à devenir des acteurs actifs de la vie sociale et du développement. La réalisation de l'ODD 16 (« Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, ... ») ne saurait être atteinte sans une gouvernance efficace de la diversité. Nous devons explorer la manière dont le contrat social entre l'État et la société est négocié dans les sociétés présentant une diversité sur le plan culturel afin de concevoir de nouvelles options politiques reconnaissant la valeur intrinsèque et le potentiel de développement des migrants aux identités multiples.

La séance a souligné l'importance d'améliorer la gouvernance des sociétés toujours plus diverses à tous les niveaux. Au niveau mondial, les débats ont évoqué l'importance de garantir la cohérence des politiques migratoires en recourant aux instruments internationaux relatifs aux droits humains, qui fournissent une base juridique solide pour lutter contre la xénophobie et la discrimination. Il a été fait référence à la recommandation des Journées de la société civile préconisant que le FMMD établisse des liens avec les mécanismes spéciaux et les titulaires de mandat pertinents tels que le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et le Rapporteur spécial sur les réfugiés, demandeurs d'asile, migrants et personnes déplacées de la Commission africaine afin de renforcer et de synthétiser les questions de migration et de xénophobie dans des processus internationaux.

Au niveau national, la séance a souligné l'importance du leadership politique dans la direction des sociétés en période d'afflux massifs de réfugiés. Il ne peut nullement s'agir d'un débat divisant les partis de gauche et de droite. Il s'agit d'un point essentiel, étant donné que les sociétés doivent avoir la volonté d'inclure les nouveaux venus, et que les dirigeants politiques doivent montrer la voie. Il a été suggéré que les gouvernements progressistes exercent une pression sur les gouvernements les moins disposés. Les participants ont également rappelé qu'il était important que les dirigeants nationaux disent la vérité et placent les débats directement sur la scène publique en relayant de fermes déclarations contre la xénophobie. En outre, les législations nationales contre la xénophobie et l'intolérance doivent être pleinement et activement appliquées.

Au niveau local, les participants ont reconnu que le rôle des villes et des gouvernements locaux est essentiel pour la question de la gestion de la diversité, étant donné qu'ils représentent le premier point d'arrivée des migrants et jouent par conséquent un rôle central dans l'histoire de ces derniers. La séance a souligné l'importance de tirer parti des bonnes pratiques instituées au niveau local pour influencer les prises de décisions politiques nationales et le financement dans ce domaine. Il a été tout particulièrement fait référence au travail mené par la ville de Turin en matière de promotion d'une compréhension de la diversité parmi les migrants et la population locale. Dans le même ordre d'idée, la séance a évoqué le travail effectué par l'Agence sénégalaise régionale de développement avec le soutien de l'Initiative conjointe pour la Migration et le Développement (ICMD) en vue de l'inclusion de la migration et du développement dans les instruments de gouvernance locaux afin de créer un environnement économique favorable aux migrants et à la population locale dans son ensemble, qui a des répercussions directes positives en termes d'inclusion sociale. Un accent tout particulier a été placé sur les instruments et les pratiques qui ont été développés pour créer des processus de consultation inclusifs afin de réunir les migrants, les autorités locales et la population locale, et qui ont une incidence positive en termes d'inclusion sociale des migrants. Enfin, cette initiative organise des missions à l'étranger afin que les autorités locales rencontrent leur diaspora en vue d'établir des partenariats avec les autorités locales dans les territoires où leur diaspora est présente. Cet exemple illustre clairement la nécessité fondamentale d'engager le dialogue avec les autorités locales et régionales quant à la cohésion sociale, tout en activant directement les liens entre migration et développement.

La séance a également souligné l'importance de modifier le discours sur la migration. Les participants ont insisté sur l'importance de mener des campagnes d'engagement public/de sensibilisation du public afin de donner un visage humain à la migration et de modifier la perception sociale de celle-ci, qui est bien souvent négative. Une attention toute particulière a été attirée sur l'importance de reconnaître que « tout le monde parle de migration, excepté les migrants eux-mêmes ». Au Royaume-Uni, par exemple, seul un huitième des articles relatifs à la migration citent réellement un migrant. Des campagnes importantes et innovantes sont en cours, comme « Migrant Voices » (Les voix des migrants), #MigrationMeans (Ce que signifie la migration), Migrant Heroes et « Je suis migrant » menée par l'OIM. On observe également un engagement croissant du public. Les participants ont souligné l'importance d'impliquer les médias mondiaux pour couper court au discours haineux. Le projet de l'Alliance des civilisations de l'ONU contre le discours de haine, qui a proposé des formations et ateliers pour les journalistes et qui a élaboré un glossaire destinés aux médias, a été évoqué.

Travailler à modifier le discours sur la migration implique également de travailler sur l'éducation des jeunes générations, conformément aux interventions d'un certain nombre de participants. Les pays à travers le monde doivent intégrer l'histoire nationale et internationale de la migration dans leurs programmes d'études afin de montrer comment le monde est interconnecté. Les enfants doivent apprendre l'histoire de leur pays à travers l'optique de la migration.

Enfin, l'importance d'impliquer des partenaires sociaux pour mener des campagnes de sensibilisation sur le lieu de travail a également été mise en exergue. C'est en effet un lieu stratégique pour faciliter l'inclusion sociale des migrants et lutter contre la xénophobie par le biais d'un dialogue social, un lieu où les employeurs ont un rôle clé en assurant une non-discrimination dans les politiques de travail.

L'Espace commun - Séance plénière de clôture

En clôturant la séance, **M. Peter Sutherland** a défendu le point de vue qu'il y a une absence de leadership et une réponse inadaptée de la communauté mondiale aux tragédies migratoires en Méditerranée. Il a rappelé aux gouvernements et à la société civile que le préambule de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés évoquait clairement une responsabilité mondiale. La proximité ne devrait par conséquent pas définir la responsabilité et les pays qui se trouvent près des scènes de catastrophe ne devraient pas porter ce fardeau tout seuls. Tout en reconnaissant que l'Europe a un rôle particulier à jouer, il a souligné que ce problème n'est pas celui de l'Europe seule, mais un phénomène mondial auquel le monde doit répondre.

Évoquant la distinction entre réfugiés et migrants, le RSSG a indiqué que si la responsabilité juridique particulière pour les réfugiés devait rester un principe sacrosaint, les migrants économiques et autres individus tentant d'échapper à une dégradation environnementale épouvantable ou à une famine ou à d'autres causes ne devraient pas être renvoyés chez eux simplement parce qu'ils ne relèvent pas de la définition actuelle des réfugiés. Dans ce contexte, il a souligné la nécessité d'ajuster les systèmes existants qui répondent aux préoccupations humanitaires. À titre d'exemple, un système d'accès par visa qui facilite la migration légale est nécessaire pour ceux qui ne bénéficient pas du droit d'asile.

Il a mis au défi les gouvernements présents au Forum mondial de prendre des mesures, ajoutant que l'engagement des gouvernements dans le Forum mondial devait donner lieu à des transformations pour les générations à venir.



1. "Migrants in Turkey" Exhibition, organized by AFAD
2. Registration desk, 8th GFMD Summit
3. Roundtable 3.1 session on "Enhancing human development and human security for forced migrants"
4. Roundtable 1.2 on "Reducing the human and financial costs of international migration"
5. Ms. Esen Altuğ opens the day in plenary
6. Networking at break time, 8th GFMD Summit Meeting

4.3 Réunions des tables rondes des Gouvernements

Cadre : séance plénière du 15 octobre

Le deuxième jour du 8^e sommet du FMMD s'est ouvert par une brève séance plénière présidée par **Mme Esen Altuğ**, au nom de la présidence turque. À ses côtés, à la tribune, se trouvaient **M. Khandker Mohammad Iftekhar Haider**, secrétaire, Ministre bangladais chargé de l'Emploi à l'étranger et du Bien-être des Expatriés, présidence du FMMD 2016, et **M. Dilip Ratha**, Économiste principal et Directeur de l'unité Migrations et envois de fonds de la Banque mondiale, président 2015 du Groupe mondial sur la migration (GMG). **Mme Altuğ** a brièvement rappelé les temps forts de la première journée de la réunion au sommet et, de concert avec les intervenants, a donné le ton de la journée de débats des tables rondes.

M. Khandker Mohammad Iftekhar Haider a reconnu le rôle important que les sept derniers présidents en exercice et la présidence turque avaient joué dans la promotion du FMMD. Il a fait observer que le Premier Ministre turc et les autres intervenants, lors de la cérémonie d'ouverture du 8^e sommet, avaient donné corps à de nouvelles idées et réflexions en vue de mieux relier la migration et le développement. Il s'est dit encouragé de constater que le concept de travail décent et de la migration était parfaitement intégré dans les ODD. Il a indiqué qu'une des priorités clés pour le gouvernement du Bangladesh était d'établir une gouvernance dans toutes les sphères du processus de migration, afin de garantir une migration sûre et bien gérée, de réduire les coûts financiers et humains de la migration et de promouvoir un travail décent pour tous. Cela exigerait d'intégrer la migration dans la planification sectorielle et de prendre des mesures aux niveaux bilatéral, régional et international. Le développement des compétences pour les jeunes talents constituait une autre priorité. Il a fait part de son espoir que les débats à venir trouvent des processus appropriés, des mécanismes de financement, des structures de soutien et des outils qui pourraient rendre le Forum mondial plus efficace et efficient.

M. Dilip Ratha a évoqué l'inclusion de la migration dans le programme 2030 comme une étape importante, formant la base d'une action concertée visant à garantir que le programme 2030 ne laisse pas les migrants de côté. Il a mentionné les différents efforts et initiatives déployés par le GMG pour soutenir les États membres et le Forum mondial afin de faire progresser les objectifs liés à la migration dans le programme 2030. Il a souligné la responsabilité cruciale de toutes les parties prenantes à tous les niveaux dans l'accomplissement des objectifs et stratégies en matière de migration et de développement, qui impliquerait une analyse des tendances et enseignements en termes de gouvernance de la migration, et l'utilisation de ces tendances migratoires dans les pays d'origine et de destination. Sous la direction de la Banque mondiale, le GMG, en 2015, avait également aidé à préparer des documents de travail, contribué aux réunions thématiques du FMMD et collaboré avec la présidence turque du FMMD pour organiser un certain nombre de manifestations au niveau international. L'événement conjoint FMMD-GMG-G20, en particulier, constituait la première étape de l'inclusion de la migration dans le programme du G20.

TR 1: Mobilité humaine et bien-être des migrants

L'importance de protéger les droits fondamentaux de tous les migrants a été soulignée à chaque FMMD, notamment en ce qui concerne leurs droits en matière de travail et de protection sociale. Malgré une prise de conscience croissante des difficultés rencontrées par les migrants pour faire valoir leurs droits, les abus restent beaucoup trop nombreux. L'instauration de partenariats spécifiques sur le terrain entre les pays d'origine, de transit et de destination, ainsi que des partenaires non gouvernementaux, peuvent contribuer de façon très concrète au bien-être des migrants et renforcer leur contribution au développement de leurs pays d'origine et leurs pays de destination. Les partenariats visant à prendre en compte et à protéger les droits des migrants revêtent une importance toute particulière à la lumière des nouveaux défis générés par le rapport qui existe entre les questions de mobilité et de sécurité ; ils doivent être guidés par le principe de la responsabilité partagée et d'une approche fondée sur le développement. Tous les pays concernés par le cycle migratoire doivent

promouvoir et protéger les droits fondamentaux de tous les migrants, indépendamment de leur statut migratoire.

Table ronde 1.1 :

Les partenariats comme moyen de promotion de l'inclusion et de protection des droits de l'homme de tous les migrants afin de tirer pleinement profit des avantages de la migration

Coprésidence : Philippines et El Salvador

Rapporteur : Etats-Unis

Principales observations et conclusions

Lors de cette table ronde il a été souligné que la protection des droits fondamentaux des migrants, indépendamment de leur statut d'immigration, était de la responsabilité de tous les pays, que ce soit le pays d'origine, de transit ou de destination. Assurer la sécurité des frontières, l'application des lois et garantir les droits et un traitement humain des migrants ne sont pas des objectifs incompatibles. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la protection des droits fondamentaux des migrants est essentielle pour que la migration bénéficie pleinement au développement.

Les délégués ont rappelé la nécessité d'accorder une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants migrants non accompagnés. À cet égard, certains délégués ont appelé à la ratification de tous les instruments relatifs aux droits humains et au droit du travail, à la mise en place de groupes de travail spécialisés et de formations destinées aux prestataires de services afin de répondre aux besoins spécifiques des femmes et des enfants migrants.

La table ronde a permis de souligner que les migrants ont des droits et devraient pouvoir les connaître et les faire valoir durant toutes les étapes de leur parcours migratoire. Ce faisant, la discussion a mis en avant l'importance cruciale de la coordination et de la conclusion de partenariats entre les différents acteurs, tant au niveau national (entre les divers organismes ou ministères, et la société civile, les organisations syndicales, le secteur privé, la diaspora, et les autorités locales) qu'au niveau international (entre les pays d'origine, de transit et de destination et les organisations internationales).

De nombreux programmes et initiatives menés dans les pays ont été mentionnés, y compris les programmes de formation et d'information de pré-départ, les campagnes d'éducation ou de sensibilisation, l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la protection sociale, à l'assurance chômage entre autres, ainsi qu'à la justice, même dans le cas où les migrants décident de retourner dans leur pays d'origine.

Dans les pays de destination, de meilleures politiques d'intégration pour les migrants sont nécessaires afin de faciliter leur accès à des services d'orientation et de formation, à l'éducation, à des offres d'emploi et à d'autres services. Certains pays adoptent une approche communautaire ascendante et encouragent les migrants à raconter leur histoire. Encourager la participation des communautés locales aide à prévenir la propagation d'informations fausses sur les migrants et à lutter contre le racisme.

Certains délégués ont plaidé pour l'amélioration de la gouvernance en matière de migration à tous les niveaux. Au niveau national, ils ont estimé qu'il est nécessaire de revoir les lois afin de les rendre conformes aux normes internationales, d'accroître les possibilités de migration sûre et légale et d'emploi décent de sorte que la migration devienne un choix et non une nécessité. Ils ont également insisté sur la nécessité d'adopter des lois appropriées permettant de lutter contre la traite et le trafic des migrants et la nécessité d'examiner la possibilité de mettre en place des régimes sans visa ou des accords de facilitation des visas. Les pays d'origine peuvent aussi protéger leurs travailleurs migrants à l'étranger par le biais d'attachés et de centres chargés des questions liées au travail dans les pays de destination. Certains États ont mis en place des centres qui, en partenariat avec le secteur privé,

fournissent une assistance aux rapatriés en leur offrant des opportunités d'emploi et en facilitant leur insertion sociale lors de leur retour.

Au niveau international, les accords bilatéraux conclus entre les pays d'origine et les pays de destination ont été cités parmi les instruments les plus efficaces pour s'assurer du respect des principes et procédures convenus en matière de migration. La négociation des protocoles d'accord doit être une priorité; dans le même temps, des mécanismes appropriés doivent être mis en place pour veiller à ce que ces protocoles d'accord soient respectés dans les faits. Il est également important de former les inspecteurs du travail qui jouent un rôle essentiel dans la mise au jour des violations subies par les migrants sur leur lieu de travail. La transparence dans la chaîne du recrutement peut être favorisée par la création d'une base de données de recruteurs à la fois dans les pays d'origine et dans les pays de destination. Parallèlement, les processus régionaux tels que le Dialogue d'Abou Dhabi, le processus de Colombo, la Conférence Sud-américaine sur la migration (CSM) et l'ASEAN pourraient offrir de précieux enseignements et de nouvelles idées sur la façon de renforcer les systèmes de protection pour tous les migrants.

De nombreuses délégations ont également souligné le rôle important que les partenaires sociaux jouent pour promouvoir une meilleure intégration des migrants et protéger leurs droits fondamentaux. Les organisations internationales aident les gouvernements à établir des projets de coopération technique et de développement et des centres nationaux de ressources pour les migrants. Le secteur privé, de son côté, contribue à développer une base de données bi-ou-multinationale et l'échange d'informations en vue de promouvoir des pratiques de recrutement plus équitables et une meilleure protection des droits fondamentaux des migrants.

Le renforcement des partenariats aux niveaux national, bilatéral, régional et international, entre tous les acteurs concernés – autorités publiques, organisations internationales, secteur privé, société civile et migrants eux-mêmes - est apparu comme un thème essentiel au cours de cette session, qui a mis en avant le fait que la protection des droits fondamentaux des migrants, en particulier des femmes vulnérables et des enfants migrants non accompagnés, relevait d'une responsabilité collective.

La suggestion a été faite de reproduire un certain nombre de mesures concrètes mises en œuvre par les gouvernements, et de nouvelles propositions ont été présentées, notamment :

TR, session 1.1 : Recommandations et mesures de suivi proposées

1. Instaurer une meilleure coordination, à la fois entre les autorités publiques et la société civile, les organisations syndicales, le secteur privé, la diaspora, les gouvernements et les organisations internationales.
2. Mettre sur pied des programmes de formation appropriés pour les migrants afin de les informer sur leurs droits avant leur départ.
3. Veiller à ce que les lois nationales soient conformes aux normes internationales. À cet égard, la coopération technique est essentielle pour assurer que les droits humains et syndicaux y soient correctement inclus.
4. Prévoir des voies et possibilités de migration sûre et régulière supplémentaires par le biais des régimes d'exemption de visa et d'accords de facilitation des visas.
5. Augmenter les possibilités de travail décent dans les pays d'origine afin que la soi-disant «migration économique» devienne un libre choix et non une nécessité.
6. Mettre en place des partenariats aux niveaux national et régional avec la société civile et le secteur privé.
7. Fournir un accès aux soins de santé, à l'éducation, à la protection sociale et à l'assurance-chômage, entre autres services sociaux.
8. Impliquer les communautés locales dans les programmes d'intégration des migrants et contribuer à mener des actions de prévention et de lutte contre la xénophobie.
9. Négocier des protocoles d'accord qui intègrent les droits humains et les droits des travailleurs et établir des mécanismes afin d'en assurer le suivi. Les pays d'origine peuvent protéger leurs travailleurs migrants dans les pays de destination en assurant la présence de consultants spécialisés dans les ambassades et consulats des pays de destination.
10. Garantir aux migrants un accès à la justice, y compris après leur retour dans leur pays d'origine.
11. Former les inspecteurs du travail qui jouent un rôle déterminant dans la mise au jour des abus dont les migrants sont victimes sur leur lieu de travail.
12. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, élaborer, en coordination avec la Commission statistique, des indicateurs nationaux concernant la protection des droits humains des migrants.
13. Mettre en place un groupe de travail pour les enfants migrants avec un soutien politique au plus haut niveau, et en coopération avec les organisations internationales, les autorités locales, la société civile et les autres acteurs concernés.
14. Mettre en place un service destiné aux ressortissants ou un bureau consulaire dans les représentations diplomatiques à l'étranger.
15. Créer des mécanismes de protection des migrants le long des principales voies de migration.
16. Renforcer la gouvernance en matière de migration ; combler les lacunes dans les textes internationaux concernant la protection des droits humains des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

TR 1.2 : Réductions des coûts humains et financiers de la migration internationale, en particulier de la migration de travail: une approche coordonnée pour des pratiques équitables en matière de recrutement et pour des frais d'envoi de fonds moindres

Coprésidence: Fédération de Russie et Émirats arabes unis

Rapporteur: Bangladesh

Principales observations et conclusions :

Dès le début de la session, la nécessité a été réaffirmée de réduire le coût social et financier lié aux pratiques de recrutement de migrants contraires à l'éthique et le coût des envois de fonds effectués par les migrants afin de tirer parti des avantages liés à la migration et de favoriser une croissance inclusive selon les objectifs fixés par le Programme du développement durable à l'horizon 2030¹⁵ et du Programme d'action d'Addis-Abeba.

Sachant que le montant des envois de fonds effectués au niveau mondial est estimé aujourd'hui à plus de USD 400 milliards, les participants à la session ont étudié les moyens permettant de réduire les coûts liés à ces envois de fonds afin de maximiser le potentiel de ces fonds de contribuer au développement durable. Cette question est à mettre en parallèle du manque d'accès des migrants à l'inclusion financière. Les orateurs ont déploré le fait que le coût moyen global des envois de fonds s'élevait à 7,68%, et que dans certains pays, il pouvait atteindre 20% - loin de l'objectif de 3% fixé dans le Programme du développement durable à l'horizon 2030. Un certain nombre de facteurs sont à blâmer pour ces coûts élevés, notamment la faiblesse de la réglementation, le manque de transparence sur ces coûts et l'absence de concurrence entre les opérateurs chargés de l'envoi de ces fonds.

Les délégués ont échangé sur diverses possibilités de réduire les coûts d'envoi des fonds, notamment l'utilisation des technologies en ligne et mobiles, le renforcement du partenariat avec les systèmes postaux¹⁶, la coopération entre les banques locales et internationales et la mise en place de portails web qui publient une liste comparative des coûts de transfert pratiqués par les différentes entreprises. Dans l'optique de la promotion de l'inclusion financière¹⁷ des migrants et de leurs familles, certains gouvernements ont lancé des programmes de microfinancement dans les communautés rurales qui permettent d'orienter les envois de fonds vers des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, ainsi que des programmes de formation en économie et finance dans lesquels les migrants et les bénéficiaires peuvent acquérir des rudiments en matière de gestion financière et de création d'entreprise. Les programmes de développement des compétences et de formation à l'entrepreneuriat ont également été mentionnés comme des initiatives importantes à cet égard. Pour autant, certains délégués ont rappelé que les envois d'argent portent sur des fonds privés et que, par conséquent, ils ne voyaient pas à quel titre les gouvernements pouvaient intervenir pour en réglementer la circulation et décider de la manière dont l'épargne devait être mobilisée.

Les participants à la session se sont également penchés sur la nécessité de réduire le coût social et financier lié aux pratiques de recrutement de migrants contraires à l'éthique.¹⁸ L'élimination du coût lié à ce type de recrutement et d'autres frais facturés aux migrants peut contribuer à accroître considérablement les bénéfices en termes de développement pour les travailleurs, leurs familles, ainsi

¹⁵ Objectif 10c. du Programme de développement durable à l'horizon 2030: D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 pour cent les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les couloirs de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 pour cent.

¹⁶ En République de Moldavie, la plateforme de l'Union postale universelle (UPU) est connectée avec le Réseau des paiements en euro qui permet aux migrants d'envoyer jusqu'à 1000 euros dans plusieurs couloirs de migration pour un coût ne dépassant pas 5 à 7 euros (soit moins de 1%).

¹⁷ L'Inde a récemment ouvert gratuitement plus de 187 millions de comptes en banque afin de garantir une couverture bancaire universelle à la plupart des familles rurales.

¹⁸ Objectif 10.7 du Programme de développement durable à l'horizon 2030: Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées.

que pour les pays d'origine et de destination. Il a été souligné que des conditions de travail justes et décentes doivent s'appliquer indépendamment de l'origine du travailleur migrant.

Diverses difficultés ont été identifiées, au premier rang desquelles figure l'absence d'une structure de gouvernance mondiale appelée à réglementer le processus de recrutement et ce, même si certains silos d'activités isolés sont en cours. En outre, de nombreux migrants ne sont pas enclins à se plaindre et acceptent leurs conditions de travail, qui s'apparentent souvent à de l'exploitation, et de mauvaises pratiques, à l'instar des modifications unilatérales apportées à leurs contrats de travail. En effet, il est important de donner aux migrants la possibilité de dire non à un recruteur qui exige des sommes d'argent exorbitantes et de demander réparation aux recruteurs en cas de tromperie (notamment en cas de changement de contrat ou d'écart de salaire), en particulier lorsque les coûts directs de recrutement ne ressortent pas clairement d'un document.

La discussion a permis de souligner que, tout en restant distinctes, les questions concernant les coûts de recrutement et d'envoi de fonds sont liées tangiblement, dans la mesure où ils ont un impact sur les bénéfices liés à la migration. On estime qu'une réduction de USD 1 000 des coûts de recrutement se traduirait par un gain potentiel de USD 4 milliards pour chaque million de travailleurs transférant des fonds. En réalité, cependant, de nombreux travailleurs migrants sont forcés de prendre des prêts assortis de taux d'intérêt élevés pour couvrir les coûts financiers de recrutement; ce qui peut les conduire à être asservis du fait de leur dette et les empêcher d'envoyer l'argent durement gagné à leurs familles. L'OIT estime que les coûts directs liés à la migration de la main-d'œuvre, qui consistent en les sommes versées aux recruteurs et intermédiaires, peuvent être bien plus importants et plus préjudiciables pour les migrants et leur famille que les coûts liés aux envois de fonds.

Un large consensus est apparu sur l'idée qu'il n'existait pas qu'une seule solution pour résoudre la question des pratiques de recrutement contraires à l'éthique. Par ailleurs, le principe a été largement soutenu qu'il appartenait aux employeurs¹⁹, et non aux migrants, d'assumer les coûts de recrutement des travailleurs venant de l'étranger. Bien qu'il relève, en dernier ressort, de la responsabilité des gouvernements de veiller à ce que les droits des travailleurs migrants soient protégés, les acteurs non-gouvernementaux ont aussi un rôle très important à jouer. Les organisations internationales participent avec les gouvernements à l'élaboration de législations punissant les agences de recrutement qui se rendent coupables de pratiques répréhensibles. En revanche, de nombreuses entreprises sont prêtes à mettre en place de bonnes pratiques en matière de recrutement tout au long de la chaîne, mais souhaitent pouvoir s'engager sur des chemins balisés pour trouver de bons travailleurs.

Les délégués ont convenu que le renforcement des possibilités de migration légale était un moyen de réduire la migration irrégulière et la vulnérabilité des migrants à l'exploitation. La suppression des visas, la mise en place de programmes de régularisation et la facilitation de la migration de main-d'œuvre sont parmi les moyens pour y parvenir. Ont été montrées comme exemples certaines politiques et pratiques nationales telles que le système des permis de travail²⁰, les groupes de travail interministériels chargés de traquer et de lutter contre les trafiquants et les campagnes nationales d'information dans les médias. Plusieurs types de partenariats en faveur de pratiques de recrutement éthiques existent également, tels que les systèmes de recrutement de gouvernement à gouvernement²¹, les accords bilatéraux d'échange d'informations visant à renforcer la capacité à poursuivre les contrevenants et les exigences en matière de responsabilité commune, qui accroissent la

¹⁹ Par exemple, dans une convention collective couvrant les travailleurs migrants temporaires en Caroline du Nord, les Etats-Unis interdisent tout paiement effectué par les migrants aux recruteurs; ces derniers ne sont pas autorisés à demander de l'argent aux migrants, y compris pour payer les visas et les moyens de transport terrestre. L'union des travailleurs agricoles est habilitée à superviser le processus de recrutement dans le pays d'origine des migrants.

²⁰ La Russie a introduit un système de permis de travail afin de réduire les obstacles à la migration de main d'œuvre et permettre aux migrants de sortir de l'économie souterraine.

²¹ Une étude portant sur 150 accords bilatéraux relatifs à la migration conduite par l'OIT, en partenariat avec la Banque mondiale et le KNOMAD, a révélé que l'identification de mesures et d'obligations concrètes visant à réduire les frais ou coûts de recrutement et l'adoption de mécanismes de suivi était largement absente de ces accords, d'où le lancement par l'OIT de l'Initiative de recrutement équitable.

responsabilité de l'employeur. En dehors du cadre gouvernemental, des partenariats multipartites²² impliquant également le secteur des entreprises, les organisations internationales, les organisations syndicales et la société civile sont en train d'être mis en place pour promouvoir l'égalité de traitement des travailleurs et empêcher leur exploitation en leur assurant des heures de travail et des conditions de vie décentes, des revenus garantis et des mécanismes en matière d'endettement. Il existe par ailleurs des forums régionaux et sous-régionaux dont l'objectif est de favoriser la protection des droits des travailleurs migrants et la diffusion des politiques et pratiques nationales pertinentes.

La session s'est conclue par un appel à des approches et des partenariats plus novateurs pour résoudre les problèmes interdépendants liés aux coûts élevés des envois de fonds et du recrutement, qui pénalisent les revenus des migrants et diminuent leur capacité en tant qu'acteurs du développement. Atteindre les objectifs pertinents fixés par le Programme du développement durable à l'horizon 2030 exige des efforts concertés et continus de toutes les parties prenantes afin de parvenir progressivement à des changements positifs.

²² De nombreux gouvernements ont exprimé leur soutien au Système international d'intégrité du recrutement (IRIS), un mécanisme destiné à lutter contre les pratiques de recrutement non éthiques. Voir <http://iris.iom.int/> pour de plus amples informations.

TR, session 1.2 : Recommandations et mesures de suivi proposées

1. Sur la réduction des coûts de transfert des fonds –
 - Atteindre non seulement l'objectif de développement durable de réduction des coûts de transfert des fonds à moins de 3% dans tous les couloirs de migration d'ici 2030, là où les frais perçus sont encore élevés; et viser 0% de coûts de transaction pour les envois de fonds lorsque cela est possible.
 - Renforcer la concurrence en empêchant des partenariats exclusifs, par exemple, entre les bureaux de poste et les agences de transfert de fonds, et en mettant en place des portails en ligne affichant des comparatifs de coûts de transfert de fonds.
 - Envisager de déroger aux règles relatives au blanchiment d'argent pour les transferts de fonds de faible montant en établissant un seuil d'exemption.
 - Utiliser les technologies en ligne et mobiles et améliorer les infrastructures postales existantes pour envoyer / recevoir des fonds.

2. Sur la réduction du coût social et financier du recrutement –
 - Viser l'élimination totale des coûts de recrutement, en particulier pour les travailleurs migrants peu qualifiés.
 - Promouvoir le recrutement de gouvernement à gouvernement et la conclusion d'accords bilatéraux d'échange d'informations.
 - Mettre en place des programmes d'information de pré-départ qui informent les travailleurs migrants de leurs droits et de la façon dont ils peuvent se protéger dans les pays de destination. Les ambassades et consulats peuvent fournir aux migrants des services et des informations durant leur séjour à l'étranger.
 - Développer des programmes d'éducation financière pour les migrants et leurs familles. Les ambassades doivent prendre des mesures pour informer et former les travailleurs migrants dans leur pays de destination.
 - Explorer des modèles de recrutement alternatifs et novateurs s'inscrivant dans un cadre réglementaire plus strict entre les continents et les couloirs de migration.
 - Impliquer le secteur privé, les organisations syndicales et d'autres acteurs non-gouvernementaux dans les politiques et pratiques de recrutement éthiques.
 - Encourager l'adoption de politiques cohérentes en ce qui concerne les systèmes de recrutement de main-d'œuvre, en particulier dans les pays de destination.

3. Sur la promotion des partenariats –
 - Utiliser la plate-forme du FMMD pour promouvoir la coopération et le partenariat entre toutes les parties prenantes – gouvernements et institutions non gouvernementales- afin de maximiser les avantages liés aux migrations internationales tout en réduisant ses effets négatifs.

TR 2 : La migration en tant que facteur de développement

Évaluer l'impact et les effets de la migration dans les différents secteurs est d'une importance croissante dans de nombreuses économies émergentes. Les aspects relatifs à la migration doivent être intégrés dans les politiques de développement sectorielles spécifiques, en particulier dans le contexte de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'intégration de la migration dans les discussions relatives à un large éventail de domaines politiques dans les pays de destination est également un facteur important de cohérence dans les politiques d'immigration, des politiques d'emploi répondant aux besoins du marché du travail et des politiques de coopération au développement.

TR 2.1 : L'intégration de la migration dans la planification au niveau sectoriel

Coprésidence : Équateur et Maroc

Rapporteur : Jamaïque

Principales observations et conclusions

Les participants à la session ont rappelé que les questions de l'intégration de la migration dans la planification du développement et de la cohérence des politiques sont abordées lors des réunions du FMMD depuis 2007. Pour autant, cette table ronde a été la première à porter sur l'intégration de la migration dans la planification et les politiques sectorielles comme un moyen de parvenir à des politiques cohérentes et, dans un contexte plus large, aux objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Dans la préparation du document de travail pour cette session, l'équipe gouvernementale de la table ronde 2.1 a décidé de se concentrer sur certaines politiques sectorielles clés telles que l'emploi, les finances, l'agriculture, l'éducation et la santé. Les questions transversales de l'urbanisme et de l'environnement ont également été examinées.

Les discussions ont porté sur certains défis liés à l'intégration de la migration dans les politiques et la planification du développement. Mobiliser les moyens nécessaires à l'exercice d'intégration au sein de tous les ministères concernés n'est pas une tâche facile. Les pays qui disposent de solides politiques sectorielles et systèmes de planification, mais qui souffrent d'un manque de coordination au niveau central sont confrontés à la même difficulté. Dans le cas d'espèce, il est nécessaire de résoudre le conflit apparent d'intérêts entre la facilitation des envois de fonds et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Par ailleurs, certains objectifs se chevauchent, appelant à plus de cohérence afin de faire en sorte que les politiques sectorielles « se répondent » et qu'il y ait une cohérence entre les objectifs sectoriels. En outre, l'absence d'approche fondée sur les droits²³ a été relevée dans les objectifs liés à la migration de certaines politiques sectorielles.

Au cours de la discussion, les délégués ont échangé leurs vues sur les politiques et initiatives²⁴ concrètes menées par les gouvernements aux niveaux national et sous-régional pour essayer d'intégrer la migration dans la planification du développement. Certaines des interventions ont évoqué directement les secteurs cibles de l'emploi, des finances, de l'agriculture, de l'éducation et de la santé. D'autres étaient liées davantage aux questions plus vastes entourant l'exercice d'intégration, quel que soit le secteur concerné.

Le partage des expériences nationales a mis en évidence le fait que la plupart des pays sont actuellement dans la phase initiale de l'intégration de la migration dans le processus de planification du développement. Quelques pays sont à l'avant-garde du processus d'intégration de la migration dans la planification et les politiques du développement, tant sur le plan sectoriel que national. Beaucoup

²³ A cet égard, un appel a été lancé à la ratification de la Convention des Nations Unies sur la protection des droits humains des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

²⁴ Les politiques et programmes spécifiques discutés par les gouvernements sont maintenant disponibles dans la base de données du FMMD sur les politiques et pratiques. Consulter <http://www.gfmd.org/pfp/ppd> pour de plus amples informations.

viennent tout juste de débiter le processus de formulation de politiques cohérentes à l'échelle nationale et sous-nationale sur la migration et le développement, tandis que d'autres s'orientent principalement vers le niveau sectoriel en mettant l'accent sur des secteurs et domaines spécifiques.

L'observation a été faite que la plupart des interventions n'ont pas fait ressortir clairement que l'objectif de l'intégration de la migration était, dans les faits, de permettre d'atteindre des résultats en matière de développement (pour les migrants, leurs familles et leurs pays). Par ailleurs, les diverses interventions et expériences qui ont émergé de la table ronde semblaient suggérer que l'intégration de la migration internationale dans la planification et les politiques sectorielles se fait principalement de manière *ad hoc* et au coup par coup, avec une tendance à privilégier des secteurs spécifiques en fonction des priorités et des défis nationaux. Certains secteurs tels que le travail, la santé, l'éducation et la formation et la finance sont évidemment plus étroitement liés aux migrations internationales et sont donc plus ouverts au processus d'intégration. À titre d'exemple, l'intégration de la migration dans le secteur financier est plus avancée dans de nombreux pays dans l'optique d'exploiter les flux des envois de fonds et de stimuler le développement des micro-entreprises pour les communautés de la diaspora.

Les messages clés énoncés lors de la table ronde sont les suivants :

Approche globale au niveau gouvernemental : La priorité a été donnée à la coordination entre les différents ministères en charge de la migration, ainsi que les secteurs non concernés par la migration afin de renforcer la cohérence des politiques. À cet égard, de nombreux pays ont mis en évidence l'existence de comités interministériels, de conseils nationaux sur la migration, de conseils de la diaspora et d'autres structures similaires qui visent à améliorer la coordination sur les questions migratoires. L'approche locale²⁵ a également été soulignée, en particulier dans le contexte de la tendance mondiale à la décentralisation de la gouvernance locale et de l'urbanisation croissante. Les autorités locales (comme les maires, les conseillers), les migrants eux-mêmes et d'autres partenaires (associations locales, leaders communautaires et chefs religieux) doivent être impliqués dans la planification et l'adoption de politiques. Dans les contextes nationaux et sous-nationaux, le rôle du secteur privé et de la société civile a été considéré comme crucial.

Traiter la migration dans tous les volets et à toutes les étapes du processus de migration : Les pays ont partagé leurs expériences dans la perspective à la fois des pays d'origine et des pays de destination. Dans les pays d'origine, les politiques sectorielles influent sur la décision de migrer ou non et contribuent ainsi à faire de la migration un choix éclairé. Les politiques actives en matière de marché du travail, notamment l'existence de centres d'emploi, peuvent contribuer à décourager les flux d'émigration. De leur côté, les politiques agricoles qui assurent des revenus par le biais de subventions ou de mécanismes d'assurance peuvent convaincre les gens de rester dans les zones rurales. Dans le même temps, la bonne gestion de programmes destinés aux travailleurs temporaires mis en place dans certains pays de destination permettent d'assurer le succès de la migration de la main-d'œuvre des travailleurs agricoles étrangers.

Les politiques sectorielles peuvent également contribuer à orienter les envois de fonds vers l'investissement productif. Un large éventail d'expériences politiques existe dans le domaine des services financiers, de l'investissement et de l'entrepreneuriat. Beaucoup de ces politiques ciblent spécifiquement les migrants peu qualifiés travaillant dans les secteurs informels ou domestiques, car ils sont plus vulnérables financièrement. À cet égard, les ambassades et services consulaires jouent un rôle important dans la délivrance d'informations et l'extension des services de soutien (par exemple, des programmes de formation en langues et en finance) aux travailleurs migrants à l'étranger.

²⁵ L'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement (ICMD) menée par le PNUD, l'Union européenne et l'agence suisse pour le développement et la coopération, qui est entrée dans sa phase 2, vise à promouvoir l'intégration de la migration et du développement dans les projets de développement et d'investissement des autorités publiques locales dans les provinces, villes et grandes villes. Voir <http://www.migration4development.org/en/content/about-jmdi>.

De nombreux gouvernements mobilisent les diasporas à des fins de développement en les associant à des politiques sectorielles spécifiques. En outre, ils optimisent les ressources humaines des émigrants et des rapatriés et plaident en faveur de la reconnaissance des qualifications et de la validation des compétences en vue de transformer la fuite des cerveaux en gain de cerveaux.

Les politiques d'intégration sont importantes dans le contexte à la fois des migrations internationales et des migrations internes pour atteindre des résultats en matière de développement. Les politiques de santé et de protection sociale en particulier constituent un aspect clé de l'intégration des immigrants. De fait, les politiques de santé²⁶ pour les migrants, y compris les migrants en situation irrégulière, se sont révélées moins coûteuses que les soins d'urgence.

Les accords bilatéraux et la coopération entre les pays d'origine et les pays de destination sont un facteur crucial dans la réussite de l'intégration et permettent de faire en sorte que la migration soit triplement gagnante. Dans la même veine, les autorités régionales et locales fournissent des services de première ligne aux migrants qui favorisent la cohésion sociale et facilitent l'intégration des migrants et leur réinsertion.

L'intégration devrait également inclure des campagnes destinées au grand public afin de les sensibiliser à la question de la migration et de promouvoir un traitement inclusif des migrants et des réfugiés. Ces efforts devraient s'appuyer sur les technologies de l'information et de la communication existantes.

Nécessité de disposer de données et d'une base de données factuelles : Les participants ont souligné la nécessité de recueillir des données et d'élaborer une base de données factuelles²⁷ afin de déterminer quels sont les programmes qui offrent les meilleurs résultats. Les données sont importantes, mais leur analyse l'est encore plus. Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il est également nécessaire de déterminer et de mettre en œuvre des indicateurs appropriés destinés à évaluer les objectifs et cibles qui sont pertinents pour la migration.

En conclusion, les discussions menées lors de la table ronde ont souligné le fait que l'intégration de la migration internationale dans les politiques sectorielles et la planification du développement en est encore à ses prémises dans le cadre et la perspective du FMMD. Le défi permanent pour de nombreux gouvernements est de savoir comment traduire efficacement les politiques nationales, sous-nationales et locales en matière de migration et de développement en des programmes et services concrets, efficaces, durables, globaux et sectoriels pour les migrants et leur famille. La réunion a également mis en avant que, bien que l'adoption d'une approche sectorielle soit importante, l'interaction entre les secteurs l'est encore plus. La diversité des approches mises en œuvre par les différents pays pour créer les conditions d'une intégration est louable et fournit de bonnes pratiques qui permettront d'aller de l'avant.

²⁶ Voir le document de travail: *Developing a Public Health Workforce to Address Migrants Health Needs in Europe:* [http://www.migrant-health-europe.org/files/Capacity%20Building%20in%20Healthcare_Background%20Paper\(2\).pdf](http://www.migrant-health-europe.org/files/Capacity%20Building%20in%20Healthcare_Background%20Paper(2).pdf)

²⁷ Le projet dirigé conjointement par l'OCDE et l'UE sur «Les relations entre les politiques publiques, la migration et le développement» vise à fournir aux pays partenaires des données issues d'une recherche à la fois qualitative et quantitative, qui recueille des données de base à partir d'une étude menée auprès de foyers de migrants et de non-migrants et des entretiens avec des parties prenantes clés. Il vise également à renforcer la capacité des pays partenaires à intégrer la migration dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans et politiques de développement respectifs, à la fois au niveau national et au niveau sectoriel concernant notamment le travail, l'éducation, l'agriculture et le système financier. Voir <http://www.oecd.org/dev/migration-development/ippmd.htm>.

TR, session 2.1 : Recommandations et mesures de suivi proposées

1. Placer la dignité humaine et les droits fondamentaux des migrants au centre de la planification et des politiques liées à la migration.
2. Mettre en œuvre des approches sectorielles en matière de migration aux niveaux national, sous-national et local.
3. Mettre sur pied des programmes d'éducation financière et d'autres programmes éducatifs et d'orientation pour les migrants afin de renforcer leur contribution dans certains secteurs (par exemple, l'agriculture, la finance, l'entrepreneuriat) et des politiques nationales de développement et de planification.
4. Mettre en place des indicateurs fondés sur des données factuelles et recueillir et analyser ces données dans l'optique de la planification et de l'adoption de politiques nationales intersectorielles, en particulier dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.
5. Elaborer/renforcer les mécanismes bilatéraux et régionaux existants de soutien à l'intégration de la migration dans la planification et la politique sectorielle de développement.
6. Impliquer le secteur privé, la société civile et d'autres partenaires sociaux dans l'intégration de la migration dans la planification du développement, à la fois aux niveaux national et sous-national.
7. Encourager tous les États membres des Nations Unies à ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.
8. Utiliser le FMMD comme plateforme pour renforcer la collaboration et le partage des pratiques et expériences dans les politiques mises en œuvre par les États membres.

TR 2.2 : Faire de la migration un succès après 2015: mise en œuvre des ODD

Coprésidence : Bangladesh, Grèce et Mexique

Rapporteur : Suisse

Principales observations et conclusions

Les délégués se sont félicités de l'inclusion de la migration dans le Programme du développement durable à l'horizon 2030. Ils ont reconnu les progrès notables réalisés par la communauté internationale dans la promotion de l'intégration des migrants et des objectifs et cibles liés à la migration dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le caractère transversal de la migration a également été souligné ; c'est pourquoi même si des références directes à la migration sont faites dans certains objectifs (à savoir, les objectifs 8.8, 10.7, 10c et 17.18), la pertinence de ces différents aspects se retrouve dans l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour l'avenir, un consensus est apparu sur la nécessité de mettre en œuvre les objectifs et cibles spécifiques et pertinents pour la migration, d'en assurer le suivi et de les revoir. Beaucoup ont appelé à la définition d'indicateurs appropriés non seulement en termes de chiffres et de paramètres mesurables, mais aussi du point de vue qualitatif. Le soutien apporté par les commissions statistiques et autres organes compétents de collecte et d'analyse des données a été considéré comme crucial, en particulier dans les pays en développement. Une mise en garde a néanmoins été faite concernant le fait que derrière les chiffres se trouvaient des migrants dont les droits fondamentaux devaient prendre le pas sur toute considération chiffrée. Par ailleurs, la difficulté a été soulignée de rendre compte de l'invisible, autrement dit des sans-papiers, des migrants en transit, etc.

La transformation a été l'un des thèmes clés évoqués lors de la table ronde. La transition entre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les Objectifs de Développement Durable (ODD) redéfinit le sens du développement durable de manière à réduire les inégalités, à ne laisser personne de côté et à identifier les causes profondes des problèmes de développement et des facteurs de changement. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 se détourne également d'une approche fondée principalement sur l'aide pour mettre en avant l'idée d'une responsabilité partagée dans le cadre des objectifs de développement à atteindre.

Le rôle que les migrations et les migrants eux-mêmes peuvent jouer dans le développement durable, non seulement en tant que bénéficiaires mais aussi comme acteurs du développement, a été largement reconnu. Une transformation a également été demandée concernant la manière de traiter la migration afin de passer d'une approche fondée sur la «gestion» à une approche reposant sur la «gouvernance» et axée sur le respect des droits fondamentaux et l'autonomisation des migrants.

La notion d'inclusion, qui fait écho au principe directeur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui veut que personne ne soit laissé de côté, a également été abordée lors de la table ronde. Un certain nombre de recommandations ont été formulées s'agissant des aspects de l'inclusion dont il doit être tenu compte dans le cadre de la mise en œuvre, du suivi et de la révision du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les États ont convenu que les éventuels mécanismes de suivi et de révision à mettre en œuvre devraient favoriser l'intégration dans tous les secteurs et les domaines thématiques du Forum mondial, en ce qui concerne non seulement les cibles qui mentionnent spécifiquement la migration ou les migrants, mais aussi d'autres cibles pertinentes que l'on trouve dans le Programme et qui touchent à la migration, tels que l'éducation, les questions de genre, la santé et les sociétés en paix favorisant l'intégration. Tous les niveaux doivent également être couverts, que ce soit à l'échelle mondiale, régionale, nationale et sous-nationale. L'accent a été mis en particulier sur la nécessité que l'ensemble des acteurs concernés au niveau national – les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les migrants eux-mêmes –, adhèrent pleinement au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et que, dans le même temps, les spécificités régionales soient prises en considération. À cet égard, les processus régionaux pourraient jouer un rôle important dans le suivi du Programme.

Au cours de la discussion ouverte, les délégués ont fait part des initiatives mises en œuvre dans leurs pays dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Certains pays ont entrepris de mettre en place un groupe de travail inter-agences/ministériel ou multi-institutionnel afin de diriger le processus de mise en œuvre et le suivi des efforts concernant le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dix États participent à un projet pilote mené par le KNOMAD et le Centre de développement de l'OCDE sur l'opérationnalisation d'un tableau de bord d'indicateurs²⁸ permettant de mesurer la cohérence des politiques et institutions dans le domaine de la migration et du développement dans des contextes différents.

Parallèlement, les organisations internationales aident les gouvernements à réfléchir à des indicateurs appropriés pour évaluer les objectifs et cibles spécifiques à, ou pertinents pour, la migration. Ainsi, l'OIM œuvre avec le reste des agences du Groupe mondial sur la migration pour définir un indice de migration. L'OCDE, de son côté, a mis au point un indicateur de l'«intégration»²⁹ des migrants et de la diaspora afin de permettre aux pays et régions d'origine d'en savoir plus sur ceux de leurs ressortissants qui émigrent à l'étranger.

Dans le même temps, la société civile s'est lancée dans un projet de «transfert des données», qui favorise le partage des expériences en s'appuyant sur des données générées par les citoyens.

²⁸ Ce projet a été élaboré sous les auspices du KNOMAD, en collaboration avec le Centre de développement de l'OCDE, du PNUD et de l'Université de Maastricht en tant que partenaires d'exécution.

²⁹ Il s'agit d'une étude menée par la Division des migrations internationales de l'OCDE, en partenariat avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, la Banque mondiale et l'Université d'Oxford.

Les délégués étaient de l'avis unanime que le Bangladesh, avec son arrivée à la présidence du FMMD, avait un rôle crucial à jouer dans le maintien de l'élan insufflé par la communauté internationale lors de l'intégration de la migration dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, plus important encore, dans l'accompagnement des États membres et d'autres parties prenantes essentielles dans sa mise en œuvre et son suivi. Favoriser le dialogue et les discussions et instaurer des partenariats de manière à s'assurer que le FMMD demeure une plate-forme dynamique susceptible de contribuer à transformer le monde, est un des moyens d'y parvenir.

Résultats et recommandations

La table ronde a formulé des recommandations qui pourraient être mises en œuvre à l'avenir, définissant une vision et des étapes précises pour le Forum mondial. Les délégués ont pris acte de la valeur ajoutée que le Forum mondial représentait dans la promotion d'un échange d'idées et d'expériences, que ce soit sur la définition d'indicateurs appropriés, sur la mise en œuvre des objectifs et cibles visés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur le compte-rendu au système des Nations Unies des progrès réalisés par les gouvernements dans la mise en œuvre du Programme 2030.

TR, session 2.2 : Recommandations et mesures de suivi proposées

1. Participer au processus de définition d'indicateurs pertinents pour les objectifs de développement durable dont le terme est prévu au printemps 2016.
2. Approfondir le partenariat et la collaboration entre les acteurs et les parties prenantes telles que les gouvernements, la société civile, les milieux universitaires et de la recherche, les organisations syndicales, le secteur privé, etc. afin de garantir que la migration soit prise en compte dans la planification nationale générale et sectorielle et dans les processus et mécanismes de développement.
3. Veiller à la bonne mise en œuvre des cibles relatives à la migration au niveau national.
4. Faire du FMMD une plate-forme favorisant le partage des expériences et des enseignements tirés des progrès réalisés en vue de la réalisation des cibles de développement durable relatifs à la migration; de la manière dont les migrants ont été intégrés à la réussite de ces ODD (personne n'a été laissé de côté) ; et de la manière dont les migrants et la migration ont contribué à leur réussite. À cet égard, les mesures spécifiques suivantes ont été suggérées :
 - Organiser des tables rondes sur les objectifs et cibles du développement durable liés à la migration
 - Faire de la plate-forme du FMMD pour les partenariats un outil et un mécanisme existant d'échange en matière de politiques et de programmes et d'élaboration de boîtes à outils sur la migration et le développement destinés aux décideurs politiques.
 - Dans le cadre de l'Espace commun du FMMD, organiser des réunions multipartites sur des sujets spécifiques en lien avec la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
5. Impliquer tous les acteurs et parties prenantes compétents tels que le milieu et les institutions de la recherche, la société civile, y compris les associations de migrants, les institutions nationales de défense des droits de l'homme, les organisations syndicales et patronales et le secteur privé, pour aider le FMMD à identifier et proposer les expériences pertinentes mises en œuvre dans les pays concernés, les liens avec d'autres ODD, et les enseignements tirés de la mise en œuvre des cibles des ODD relatives à la migration ainsi qu'à repérer les lacunes dans les données, les domaines de renforcement des capacités et les technologies éventuelles.
6. Formuler une stratégie claire quant à la façon d'interagir avec le système des Nations Unies et d'autres instances existantes et explorer des pistes en vue de prendre en compte les recommandations formulées dans le cadre des discussions du Forum mondial dans le processus d'examen des Nations Unies, notamment le Forum politique de haut niveau.
7. Mettre en place un groupe de travail ad hoc sur la migration et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 chargé de réfléchir sur la manière dont le FMMD pourrait être adapté en vue d'établir un système global, inclusif et efficace de suivi et d'examen.

Table ronde 3 : Renforcer la coopération internationale sur les questions émergentes en matière de migration et de mobilité

La mobilité humaine est un domaine d'étude et d'élaboration politique dynamique. De nouvelles questions se posent et une plus grande importance est donnée à celles qui existent déjà à mesure que les circonstances évoluent. Il est nécessaire d'élargir l'espace pour la coopération internationale sur les questions nouvelles et émergentes en matière de migration. L'une d'entre elles porte sur le rôle, en tant qu'agents et bénéficiaires du développement, des personnes contraintes de traverser des frontières internationales pour échapper aux effets des catastrophes d'origine humaine ou naturelle résultant de facteurs tels que la dégradation de l'environnement, les conflits armés ou les troubles politiques. Un autre exemple concerne la possibilité d'instaurer des partenariats public-privé afin de soutenir les migrants et la diaspora dans la création ou le développement d'entreprises.

TR, session 3.1 : Coopération internationale, partage des responsabilités et sécurité humaine pour les personnes déplacées contraintes de traverser des frontières internationales

Coprésidence : Érythrée et République de Moldavie
Rapporteur : Philippines

Principales observations et conclusions

La situation des personnes déplacées de force à travers des frontières internationales a été discutée pour la première fois dans le contexte du FMMD, suite à l'adoption récente par l'Organisation des Nations Unies du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le but de la session 3.1 était d'analyser, du point de vue du contexte de la migration et du développement, les mouvements de personnes déplacées de force, en explorant à la fois les possibilités pour les migrants forcés³⁰ en termes de développement et les moyens permettant aux migrants forcés d'y contribuer.

Dans ce contexte, les participants à la session ont rappelé quelques-uns des principes établis lors des discussions précédentes du FMMD. Il a été redit que tous les migrants sont des êtres humains qui méritent un traitement humain et une protection, indépendamment du groupe ou du sous-groupe auquel ils appartiennent et quel que soit leur statut d'immigration. À cet égard, les gouvernements des pays d'origine, de transit et de destination partagent la responsabilité de garantir la protection des droits des migrants, de changer le discours sur la migration et d'améliorer sa gouvernance. La migration n'est pas un problème à résoudre, mais une réalité humaine à gérer.

Certains défis sont apparus lors de la préparation de la session : notamment une certaine confusion quant à la terminologie utilisée³¹, de fausses idées et des stéréotypes entourant certaines catégories de migrants, et la difficulté de cadrer le débat. Au final, l'équipe gouvernementale chargée de préparer la session a décidé de se concentrer sur les formes de coopération internationale susceptibles de promouvoir le respect des droits fondamentaux (y compris les droits du travail), le développement humain et la sécurité humaine des migrants forcés par l'accès à un emploi, à l'éducation et le droit à l'unité de la famille.

La session 3.1 était constituée de deux groupes d'experts: le premier a examiné les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes dans l'amélioration de la protection des droits fondamentaux et les perspectives de développement humain pour les migrants forcés, tandis que le

³⁰ Aux fins de cette session de la table ronde, les «migrants forcés» désignent les personnes qui sont contraintes par des facteurs extérieurs hors de leur contrôle de quitter leur pays à la recherche de la sécurité, de la dignité et du respect de leurs droits. Cela inclut sans s'y limiter les réfugiés jouissant d'un statut particulier en vertu du droit international.

³¹ Il a été souligné qu'il n'existe aucune différence entre les réfugiés et les migrants forcés en termes de besoins humanitaires. La différence entre eux réside dans les droits qui sont reconnus à chacun.

second s'est penché sur la question des déplacements forcés dans l'optique de la migration et du développement.

Le *premier groupe d'experts* a donné lieu à un échange de vues intéressant sur le concept de déplacement, autrement dit sur la question de savoir si les réfugiés devaient être inclus dans les « migrants forcés » et dans quelle mesure la situation des réfugiés devait être discutée au sein du FMMD. Il a également permis le partage des expériences et des initiatives gouvernementales³² mises en œuvre pour aider les migrants qui ont été contraints de se déplacer pour des raisons diverses³³ liées par exemple, au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, à l'effondrement de l'économie, à la pénurie ou au manque de nourriture, d'eau, de travail décent dans le pays d'origine, aux guerres et autres conflits. La plupart des efforts entrepris et des politiques mises en œuvre par les États s'appuient sur de solides principes humanitaires et des engagements internationaux visant à favoriser le développement humain et la sécurité humaine. Beaucoup d'États ont mis sur pied des programmes intégrés de développement pour les migrants gérés par les gouvernements, avec l'appui des acteurs internationaux, notamment l'OIM, le HCR, le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine et d'autres institutions concernées du système onusien.

En raison de l'afflux accru de migrants forcés, une préoccupation majeure de certains pays d'accueil concerne la sécurité, les éventuels conflits et l'intégration culturelle de la communauté dans les zones habitées où elle s'installe. La mise en place de services/programmes de soutien socio-psychologique est nécessaire pour contribuer à gérer la situation, mais les coûts sont souvent prohibitifs voire le service n'est pas disponible.

Dans de nombreux pays, l'hébergement de personnes déplacées de force tend à se prolonger. Sur ce point, une question soulevée par un pays donateur était de savoir comment trouver un équilibre entre les besoins humanitaires et les besoins d'aide au développement. Les discussions ont conclu que les deux approches étaient nécessaires, mais que le principe directeur devait être qu'il valait mieux prévenir que guérir. Au-delà de la nécessité de répondre aux besoins d'urgence des migrants forcés, il est également crucial de satisfaire leurs besoins de subsistance en tenant compte de la capacité des pays qui accueillent un grand nombre de migrants forcés, tant en termes d'infrastructures physiques (comme la nourriture, l'eau, le transport) que de services sociaux (éducation, santé, paix et sécurité). Par ailleurs, les migrants forcés doivent être impliqués dans les mesures visant à faire face à la situation dans laquelle ils se trouvent.

La nécessité de mobiliser la communauté internationale et de générer des ressources suffisantes a été considérée comme déterminante pour pouvoir fournir des services adaptés aux migrants forcés tels qu'un hébergement/logement, des soins de santé, des programmes d'éducation, des formations et moyens de subsistance, un accès à des activités agricoles et pastorales et d'intégration socio-culturelle. Diverses formes d'assistance ont été citées, y compris la mise en place d'un système d'identification et d'orientation des migrants vulnérables, la communication d'informations vitales sur les problèmes de sécurité et les droits des migrants et l'engagement des communautés d'accueil à briser les barrières et à apaiser les craintes. Ces exemples ont mis en évidence la nécessité d'une coopération multipartite (entre les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé et la société civile), de politiques institutionnelles coordonnées et une autonomisation au niveau communautaire afin de protéger et de responsabiliser les populations déplacées et renforcer la résilience de leurs communautés d'accueil. Pour de nombreux pays d'accueil³⁴, une aide ou une assistance internationale accrue est urgente compte tenu de l'afflux croissant de personnes déplacées de force sur leurs territoires.

³² Lors de la session, les gouvernements d'Australie, du Cameroun, des États-Unis, de la République de Moldavie, des Philippines, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie, de l'UE et de la Zambie ont fait état des initiatives qu'ils avaient mises en œuvre.

³³ Ces types de mouvement sont décrits par les experts comme une « migration de survie ».

³⁴ Lors de la session, ont été citées les expériences vécues par le Cameroun, la Grèce, l'Ouganda, la Tanzanie, la Turquie et la Zambie dans l'accueil de migrants.

Le deuxième groupe d'experts a examiné les moyens permettant d'utiliser les voies de mobilité afin d'exploiter le potentiel de développement des migrants déplacés de force en raison d'une multitude de facteurs tels que les défaillances du marché, les catastrophes et le changement climatique. Il a été généralement admis que les migrants pouvaient, grâce à leurs compétences et à leurs talents, contribuer à apporter une réponse aux difficultés que connaît le marché du travail. Cependant, dans le cas des migrants forcés, les pays d'accueil doivent redoubler d'efforts ou investir davantage dans les programmes de formation/réorientation, d'éducation et d'autres formes d'assistance susceptibles de permettre aux migrants forcés de décrocher un emploi. Dans les pays où le chômage est élevé, les gouvernements doivent en outre obtenir le soutien de la population afin d'aider les migrants forcés à trouver des débouchés.

De nombreuses interventions ont appelé à un accueil plus ouvert et régulier des migrants (que ce soit à titre temporaire ou sur le plus long terme) et à une assistance aux migrants forcés par le biais de dispositifs comme les mécanismes de protection sociale et le regroupement familial, la capacité des migrants à contribuer au développement étant vue comme allant de pair avec une meilleure intégration. L'accent a aussi été mis sur la nécessité de considérer également le retour et la réintégration des migrants forcés une fois terminés les conflits, les catastrophes naturelles ou d'autres causes de déplacement.

Il a été souligné que le soutien aux migrants forcés ne doit pas seulement être axé sur l'aide d'urgence, mais davantage sur les moyens susceptibles de les aider à survivre et à parvenir à la sécurité humaine et au développement humain à long terme. Dans tous les cas, il est essentiel d'assurer un suivi des programmes et politiques, non seulement sur la question de savoir si oui ou non les migrants forcés ont pu avoir accès aux programmes et services qui leur sont offerts, mais aussi sur leurs progrès à long terme et la réussite de leur intégration économique et sociale dans leur nouvel environnement.

Reconnaissant que le déplacement forcé se produit dans toutes les régions du monde pour différentes raisons, la nécessité d'élaborer des principes directeurs à l'échelle mondiale et régionale a été soulignée. Des mesures de protection doivent être mises en place pour l'ensemble des personnes touchées par la migration forcée à toutes les étapes du cycle de migration. À cet égard, les délégués ont exprimé leur soutien à la coopération internationale en cours concernant des groupes spécifiques de personnes déplacées. L'Initiative «Nansen»³⁵, menée par la Suisse et la Norvège, est un excellent exemple de cadre mis en place pour aider les personnes obligées de fuir en raison des effets des catastrophes ou du changement climatique. Cette initiative a d'ores et déjà été signée par 110 pays. L'Initiative menée par les États-Unis et les Philippines sur les migrants dans des pays en crise³⁶ constitue un autre cadre de coopération axé sur l'aide aux migrants pris dans des situations de conflit ou de crise dans le pays de destination. L'Union africaine, quant à elle, a mis au point un instrument commun pour la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

Parallèlement à la coopération internationale, le succès des efforts visant à améliorer le développement humain et la sécurité humaine des personnes déplacées de force à travers les frontières internationales repose sur les capacités et la stabilité des États. Les gouvernements hôtes ont besoin de renforcer leurs capacités pour faciliter l'accès des migrants forcés à un emploi, à l'éducation et à la formation professionnelle, et le regroupement familial. Inversement, les causes profondes de la migration forcée doivent être traitées dans le pays d'origine afin de l'empêcher en premier lieu et de faciliter le retour et la réintégration de ceux qui ont été déplacés de force.

Tout au long de la session, les délégués ont souligné la valeur ajoutée unique représentée par le FMMD dans la promotion d'un échange franc sur des questions qui ont longtemps été perçues comme

³⁵ Voir <https://www.nanseninitiative.org> pour de plus amples informations.

³⁶ Voir <https://www.iom.int/micic> pour de plus amples informations.

étant trop politiques ou sensibles dans le cadre multilatéral. Ils ont exhorté le FMMD, sous la prochaine présidence du Bangladesh, à examiner plus en détail la situation de certains groupes de migrants (en particulier ceux qui sont extrêmement vulnérables et mus par des facteurs hors de leur contrôle, ainsi que les familles qu'ils laissent derrière eux), à combler les lacunes touchant les politiques, à explorer de toute urgence des pistes de solutions dans le contexte du développement durable.

TR, session 3.1 : Recommandations et mesures de suivi proposées

1. Renforcer la coopération internationale et le partage de la responsabilité dans l'amélioration de la sécurité et du développement humains pour les personnes déplacées de force à travers les frontières par le biais d'un processus cohérent, concerté et continu.
2. Renforcer la collaboration entre les organismes d'aide humanitaire et les acteurs du développement afin de veiller à ce que les besoins des migrants forcés et des hôtes locaux soient traités simultanément dans le but de favoriser le développement humain et la sécurité humaine des deux populations.
3. Adopter à la fois une approche axée sur le secours à court terme et une approche de développement à plus long terme qui mettent l'accent sur la fourniture de moyens de subsistance, l'éducation, la formation et le développement des compétences.
4. Garantir une aide financière suffisante en particulier pour les pays de premier asile des migrants, quel que soit leur niveau de développement économique.
5. Faciliter l'accès des migrants aux services vitaux et leur offrir des programmes très étroitement ciblés.
6. Faciliter la reconnaissance des compétences éducatives et professionnelles des migrants forcés afin de leur permettre d'accéder au marché du travail et adapter les processus d'intégration pour tenir compte de leurs qualifications et des besoins du marché du travail des pays d'accueil.
7. Ouvrir de nouvelles voies légales de migration, par exemple, grâce à des programmes de visas humanitaires offrant une alternative aux mouvements transfrontaliers non autorisés et permettant d'éviter les risques et les crimes qui en découlent tels que la traite des êtres humains.
8. Encourager les pays de destination qui ont un besoin aigu de main d'œuvre qualifiée d'investir davantage dans les programmes d'éducation et de formation/réorientation des migrants forcés afin de combler le manque de main d'œuvre et de compétences.
9. Renforcer les systèmes et les programmes de réunification familiale destinés aux migrants ayant des parents déjà installés en dehors de leurs pays d'origine, et étendre la définition de la famille à cet effet.
10. S'appuyer sur les enseignements et les bonnes pratiques tirés des mécanismes de coopération internationale qui se concentrent sur des groupes spécifiques de personnes déplacées (par exemple, l'Initiative Nansen, l'Initiative MICIC, les programmes de réfugiés).
11. Promouvoir une meilleure compréhension des besoins en matière de protection des groupes particulièrement vulnérables – ceux entre les deux – et combler les lacunes dans les politiques en vigueur.
12. Donner aux migrants forcés la possibilité de contribuer à l'élaboration de solutions.
13. Analyser comment et dans quelle mesure les migrants forcés contribuent à l'économie des pays hôtes et de transit.
14. Traiter les causes profondes de la migration forcée et favoriser le retour et la réintégration des migrants dans leurs pays d'origine.

TR, session 3.2 : Partenariats entre le secteur privé et le gouvernement visant à soutenir la création d'emplois et l'entrepreneuriat des migrants/de la diaspora, et en particulier les petites et moyennes entreprises

Coprésidence : Canada et France

Rapporteur : Belgique

Principales observations et conclusions

Les participants à la session 3.2 ont examiné les moyens susceptibles d'aider les gouvernements à mobiliser le secteur privé en vue d'un meilleur soutien des migrants et de la diaspora en encourageant l'entrepreneuriat des migrants et en favorisant leur contribution au développement et à la croissance économique tant dans les pays d'origine que dans le pays de destination³⁷. Il s'agissait là de la première discussion de la table ronde du FMMD sur le sujet depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui souligne, entre autres, l'importance de promouvoir l'entrepreneuriat et le rôle des micro, petites et moyennes entreprises (PME) en tant que pistes pour le développement durable.

Les discussions ont mis en évidence le fait que les migrants peuvent grandement contribuer au développement au travers des envois de fonds qu'ils effectuent et de leurs compétences. Le montant des fonds envoyés par les migrants dépassent de loin celui de l'aide au développement. Cette contribution est renforcée par les nouvelles technologies et les réseaux sociaux qu'ils ont créés. Dans les pays de destination, les entrepreneurs migrants contribuent à créer des emplois. Des études ont montré que les migrants sont plus susceptibles de créer une entreprise que les non-migrants, et que l'entrepreneuriat des migrants est un domaine en pleine expansion³⁸. Les migrants ont des compétences, des connaissances et des relations commerciales particulières qui leur donnent un avantage spécifique en vue de la création d'entreprises dans les pays d'accueil.³⁹

De plus en plus de données démontrent également que les migrants sont bénéfiques pour leurs pays d'origine par le biais notamment des liens commerciaux qu'ils entretiennent avec lui et des investissements. La réussite des migrants renforce leur capacité à aider leurs pays d'origine. Lorsque leurs entreprises prospèrent, ils sont à même d'envoyer plus de fonds, d'investir ou de développer des compétences qui peuvent être utiles à leur pays d'origine.

Les participants à la session ont cependant fait remarquer que les migrants rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'il s'agit de créer ou de maintenir à flot leurs entreprises, que ce soit dans leur pays ou à l'étranger. Les experts⁴⁰ et délégués ont partagé leurs expériences et leurs points de vue sur la façon dont les gouvernements pourraient mieux soutenir les entrepreneurs migrants. Ils ont estimé que les difficultés rencontrées par les migrants dans les pays d'origine et les pays d'accueil étaient similaires, mais que dans les deux cas, la coopération entre les autorités publiques et les entreprises et les partenariats public-privé étaient des ingrédients essentiels pour permettre aux migrants et à la diaspora de développer leurs capacités entrepreneuriales. S'il appartient aux gouvernements de fournir des

³⁷ Le document de travail relatif à la table ronde 3.2 élabore sur les 2 sous-thèmes de cette session, à savoir, Sous-thème 1: Partenariats public-privé visant à faciliter la participation économique des migrants, notamment des entrepreneurs, dans les pays de destination et Sous-thème 2: Comment encourager les initiatives entrepreneuriales de la diaspora dans les pays d'origine afin de contribuer au développement. Voir <http://www.gfmd.org/docs/turkey-2014-2015>.

³⁸ Comme énoncé dans le document de travail relatif à la session 3.2 de la table ronde élaboré par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM), les pays de l'OCDE comptent aujourd'hui plus de 7,2 millions d'entrepreneurs, soit une augmentation de plus de 20% au cours des cinq dernières années, un chiffre supérieur au réservoir de migrants lui-même. Selon les chiffres publiés par l'OCDE, plus de 115.000 entrepreneurs en Europe emploient plus de dix personnes.

³⁹ Le Canada et la France sont parmi les exemples de pays de destination ayant mis sur pied des pratiques louables favorisant l'entrepreneuriat des migrants; comme le montre l'annexe du document de travail.

⁴⁰ Les experts présents lors de la session 3.2 de la table ronde étaient : Dr. Ahmed Ziauddin, BASUG, M. Erin Dacic, Mme. Khary Diene du Sénégal, et M. Art De Fehr, CEO et Président de Palliser Furniture au Canada. M. Thomas Liebig de l'OCDE et Mme Nava Hinrichs du Processus de la Haye ont apporté leur expertise technique afin de cerner les enjeux.

conditions favorables à la création par les migrants d'entreprises florissantes, le secteur privé peut également contribuer par le biais du mentorat, de financements, de garanties d'investissement, et de nombreuses autres initiatives concrètes.

Les participants ont rappelé qu'une intégration réussie était l'une des clés pour favoriser l'entrepreneuriat des migrants dans le pays de destination. Cela a été démontré dans les pays disposant de systèmes de migration bien gérés qui facilitent l'intégration précoce des migrants grâce notamment à des programmes destinés aux travailleurs temporaires. Les migrants sont désireux d'offrir leurs compétences et leurs talents s'ils bénéficient d'un statut sécurisé et jouissent dans le pays d'accueil des droits fondamentaux qui leur sont reconnus. Les participants ont également souligné la nécessité d'adopter des politiques permettant de réduire la charge administrative liée à la création d'une entreprise, de fournir aux migrants un accès au crédit et aux services de conseil aux entreprises, de perfectionnement des compétences et des conseils d'experts. Des incitations spécifiques telles que l'exemption des droits de douane et l'octroi facilité de visas pour les investisseurs⁴¹ ont également été cités parmi les facteurs susceptibles d'encourager l'entrepreneuriat. La création d'une base de données contenant une cartographie des compétences, intérêts et préoccupations des migrants a été proposée comme un outil utile pour faire en sorte que leurs compétences soient en adéquation avec les besoins des entreprises et puissent être mises à niveau si nécessaire pour répondre aux demandes du marché du travail. En outre, il a été souligné que les migrants, y compris les réfugiés, disposent de compétences uniques ; par conséquent, les programmes d'orientation et de formation doivent non seulement apprendre aux migrants comment créer une entreprise, mais également les aider à développer les compétences qu'ils apportent dans le pays.

Dans le pays d'origine, la stabilité et la sécurité du pays sont essentielles au développement d'activités entrepreneuriales par les migrants et la diaspora. Afin de les inciter à investir dans leur pays d'origine, les gouvernements doivent leur fournir l'information nécessaire et mettre sur pied des programmes d'éducation financière, organiser leur diaspora et l'inciter par des mesures attractives à créer des entreprises (par exemple, en octroyant aux entrepreneurs de la diaspora qui investissent dans des secteurs prioritaires dans leur pays d'origine⁴² des privilèges fiscaux, la double ou multiple nationalité, un traitement spécial, etc.). Les gouvernements doivent établir de meilleurs canaux de communication avec leur diaspora afin de gagner sa confiance, et de veiller à ce que les cadres politiques et réglementaires fournissent un bon climat d'investissement pour les futurs entrepreneurs migrants. Les gouvernements sont également invités à travailler de concert avec les chambres de commerce et à utiliser leurs représentations à l'étranger pour atteindre leurs migrants et les communautés de la diaspora dans les pays de destination.

Les délégués ont mis en évidence le potentiel des réseaux sociaux, d'autres technologies de l'information et des communications (TIC) et des moyens numériques dans le développement de plates-formes d'investissement, du financement participatif et de marchés en ligne capables de soutenir le développement des entreprises à la fois dans les pays d'origine et de destination.

Le rôle important joué par les femmes dans l'entrepreneuriat de la diaspora a également été souligné lors des discussions. Pour stimuler la participation économique des femmes migrantes, il est nécessaire de promouvoir une meilleure connaissance de la question du genre et le leadership des femmes dans les affaires. Les réseaux de femmes entrepreneurs, y compris les portails en ligne, à la fois aux niveaux national et international, pourraient aider les femmes à se mettre en relation et leur offrir un soutien dans la consolidation des aspects financiers et matériels nécessaires à la création d'une entreprise.

Enfin, il a été rappelé à plusieurs reprises qu'un partenariat public-privé solide et efficace était essentiel pour exploiter les possibilités de développement de l'entrepreneuriat migrant à la fois dans le pays d'origine et les pays d'accueil. Mais le défi majeur reste de motiver les entreprises à s'impliquer

⁴¹ Les services d'immigration de la Corée du Sud ont créé un système d'octroi de visas à des fins d'investissement dans des start-ups qui s'appuie sur la propriété intellectuelle et le niveau d'éducation. Ces visas peuvent déboucher sur un permis de résidence permanente au bout de trois ans et leurs détenteurs ont librement accès à des formations en commerce et gestion ainsi qu'à des cours de langue et dans d'autres domaines favorisant leur intégration.

⁴² Au Sénégal, le fameux «code d'investissement» offre des avantages fiscaux aux migrants de retour dans le pays qui décident d'investir un certain montant dans des secteurs ciblés tels que le tourisme, les TIC et l'agriculture.

dans les questions liées aux migrants. Des efforts ont été entrepris par le Forum mondial pour essayer d'impliquer le secteur des entreprises dans le débat sur la migration. En 2014, une étude sur la cartographie des entreprises a été menée par le Processus de La Haye, en coopération avec la présidence suédoise du FMMD, afin d'évaluer la possibilité de mobiliser les entreprises sur la question de la migration et les éventuels obstacles. L'étude a mis en avant que les entreprises a) voyaient dans la migration une question trop risquée pour s'y engager; b) montraient peu d'intérêt pour la migration, et c) étaient conscientes des obstacles politiques et juridiques à la migration. Ces constats ont mis en évidence la nécessité de procéder à une seconde analyse, qui a eu lieu 2015, en coopération avec la présidence turque du FMMD, sur le rapport coût-bénéfice ou le retour sur investissement (ROI)⁴³ lié à la migration pour les entreprises. Cette seconde étude a conclu que les gouvernements devaient mieux communiquer à l'égard des entreprises afin de leur montrer qu'une implication dans les questions liées aux migrants peut s'avérer positive et d'atténuer la vision négative attachée aux migrants et à la migration. Elle a également souligné la nécessité pour les gouvernements d'offrir des incitations, notamment en aidant les entrepreneurs migrants sur le marché du travail, en invitant les entreprises et les banques à octroyer davantage de crédits de façon à mieux soutenir et aider les entrepreneurs migrants. Bâtir la confiance avec la diaspora et les entreprises nécessite du temps et un engagement soutenu de la part des gouvernements.

TR, session 3.2 : Recommandations et mesures de suivi proposées

1. Prendre en compte les besoins spécifiques des entrepreneurs migrants/de la diaspora dans les dispositifs législatifs et les politiques ayant une incidence sur l'environnement commercial.
2. Adopter des stratégies en matière de migration de la main d'œuvre qui soient en adéquation avec les compétences ou qui développent celles-ci efficacement, tout en satisfaisant la demande du marché du travail et qui facilitent la reconnaissance et la transférabilité des compétences et de l'expérience professionnelle.
3. Envisager des politiques relatives à la migration permanente et temporaire qui encouragent l'entrepreneuriat des migrants/de la diaspora. Autoriser la double nationalité ou la nationalité multiple, par exemple, ou introduire des catégories de visas réservées aux entrepreneurs migrants/de la diaspora.
4. Supprimer les barrières administratives excessives pour les PME en allégeant les procédures réglementaires et en ouvrant des guichets uniques pour les entreprises, de manière à garantir la pleine participation de tous les migrants, y compris les femmes et les jeunes.
5. Offrir des avantages fiscaux, favoriser la création de PME et faciliter l'accès aux marchés, par exemple en accordant des dérogations ou allègements fiscaux au bénéfice de causes caritatives et/ou d'entreprises sociales, en abaissant les droits de douane ou les tarifs douaniers sur les biens ou les équipements importés par la diaspora à des fins d'investissement; en négociant des accords visant à éviter la double imposition ou accordant des avantages fiscaux pour stimuler la recherche et le développement.
6. Encourager une meilleure connaissance du cadre réglementaire concernant la création et la gestion d'entreprises et faciliter l'accès des PME dirigées par des migrants aux marchés publics.
7. Etablir une cartographie systématique des compétences, des intérêts et des préoccupations de la diaspora en vue de constituer une base de données de la diaspora qui permettra une adéquation de ses compétences avec les besoins du marché.

⁴³ Voir <http://www.gfmd.org/docs/turkey-2014-2015>, *Autres activités du FMMD 2014-2015*.

8. Accélérer les réformes économiques et politiques pertinentes dans les pays d'origine pour améliorer le climat d'investissement pour les migrants et la diaspora.
9. Mettre en place des réseaux en ligne de femmes au travers de portails afin qu'elles puissent entrer en relation et partager leurs compétences en matière de création d'entreprises.
10. Faciliter l'accès aux produits financiers et promouvoir l'éducation financière des migrants, en particulier des femmes et des jeunes. En outre des programmes d'information et de sensibilisation destinés aux employés de banque peuvent s'avérer utiles.
11. Soutenir l'entrepreneuriat des migrants/de la diaspora, en particulier les start-ups créées par des femmes et des jeunes et les entreprises sociales, par des mesures de développement des capacités et l'accès à des ressources financières.
12. Faciliter la reconnaissance des qualifications obtenues par les migrants à l'étranger et nécessaires à l'obtention d'une licence commerciale.
13. Etablir des partenariats d'envergure entre le secteur privé, les autorités publiques, la société civile et les organisations à but non lucratif travaillant avec les entrepreneurs et les migrants afin d'encourager l'entrepreneuriat des migrants/de la diaspora. Encourager les programmes de parrainage pour mettre les migrants entrepreneurs en relation avec les entrepreneurs locaux dont les compétences concernant les marchés locaux complètent les leurs.
14. Renforcer la coopération entre les entreprises dans les pays d'origine et de destination afin d'encourager l'entrepreneuriat des migrants/de la diaspora, en particulier par l'échange de connaissances, le transfert de technologie et l'intégration de projets novateurs dans les stratégies nationales et les politiques de développement (en évitant ainsi les initiatives *ad hoc*).
15. Développer les échanges entre pairs, en particulier les échanges Sud-Sud concernant l'entrepreneuriat des migrants/de la diaspora via, notamment, des stages, des détachements, des parrainages ainsi que des événements de réseautage entre des migrants et des conseils et des chambres de commerce.
16. Investir dans les départements d'économie des ambassades et agences spécialisées dans le suivi de la demande sur le marché et réaliser des études économiques et sectorielles sur les besoins des entreprises, y compris concernant les produits spécifiques proposés par les pays d'origine des migrants.
17. Mettre en place des programmes d'acquisition et de perfectionnement des compétences et de mentorat d'affaires destinés aux migrants.
18. Inviter les gouvernements à mettre sur pied des campagnes de communication pour les entreprises afin de les sensibiliser aux avantages potentiels liés à la migration.

Résumé des tables rondes : séance plénière du 15 octobre

La deuxième journée du 8^{ème} Sommet du FMMD s'est close sur une courte séance plénière à laquelle ont participé **Mme Esen Altuğ**, au nom de la présidence turque, et **L'Ambassadrice Laura Thompson**, Directrice générale adjointe de l'OIM. Mme Altuğ a mis en évidence certains des principaux points abordés pendant les six sessions de tables rondes.

L'Ambassadrice Thompson a pour sa part présenté les questions thématiques importantes qui ont été soulevées au cours des différentes tables rondes et événements parallèles. Elle a souligné le rôle des autorités locales, notamment dans la mise en œuvre d'initiatives et d'activités relatives à la protection et à l'intégration des migrants. Elle a en outre signalé que s'il existe un régime juridique particulier et un cadre clairement défini pour la protection des réfugiés, aucun mécanisme de ce type ne s'applique aux migrants qui ont été forcés de quitter leur pays par un ensemble de facteurs comme la dégradation de l'environnement, la violence, l'insécurité ou la pauvreté. Prenant note des commentaires positifs formulés à l'égard de l'Initiative pour les Migrants dans des pays en crise (MICIC) et de l'Initiative Nansen, elle a rappelé qu'il était primordial d'ouvrir de nouvelles voies légales de mobilité humaine pour renforcer la sécurité humaine et le développement humain des migrants, y compris des migrants forcés. Elle a par ailleurs souligné le fait que l'intégration de la migration représentait un défi non seulement pour les pays en développement, mais aussi pour les pays développés en termes de mise en œuvre et de réalisation des ODD. À cet égard, elle a d'ailleurs considéré que le FMMD pouvait jouer un rôle important dans le suivi des ODD et dans la mise au point d'indicateurs clairs permettant de mesurer les progrès réalisés en matière d'ODD. De même, elle a accueilli avec satisfaction les comptes rendus encourageants de gouvernements et d'autres organisations internationales sur les nouvelles approches visant à réduire le coût des envois de fonds. Elle a réitéré qu'il était impératif de garantir des voies légales de migration et de protéger les droits fondamentaux des migrants, quel que soit leur statut administratif. Elle a mis en évidence le lien entre la protection des droits fondamentaux des migrants et leur capacité à participer au développement de leurs pays d'accueil et d'origine ; d'où la grande importance des débats sur la réduction des coûts de la migration, la promotion d'un recrutement équitable et l'autonomisation des migrants. Elle s'est en outre félicitée de l'attention accrue portée au rôle du secteur privé dans la création d'emplois, l'entrepreneuriat des migrants, les liens commerciaux, les relations d'investissement et les transferts de compétences des migrants. Elle a de plus souligné le rôle que joue la diaspora dans la réduction de la pauvreté, par le biais des envois de fonds, la facilitation des investissements et du commerce, de l'entrepreneuriat et de la création d'emplois, en particulier chez les migrantes. Elle a salué la proposition de l'Organisation internationale des Employeurs et du Conseil de l'agenda mondial sur la migration du Forum économique mondial d'occuper le siège vacant du secteur privé à la table du FMMD.

Ouverture de la 3^e journée – séance plénière du 16 octobre

La troisième journée du 8^{ème} Sommet du FMMD s'est ouverte sur une courte séance plénière présidée par **Mme Esen Altuğ**, en présence de **Mme Sandra Polaski**, Directrice générale adjointe de l'OIT, qui a assuré la présidence du GMG en 2014, et de **M. Julien Pellaux**, Conseiller pour la planification stratégique et les opérations d'ONU Femmes, qui a assuré la présidence du GMG en 2016. Mme Altuğ a offert un aperçu des activités prévues pour le dernier jour du Sommet d'Istanbul.

Mme Sandra Polaski a attiré l'attention sur le défi majeur que posent les réfugiés et les migrants économiques en termes de satisfaction des besoins du marché du travail. Si ces problèmes relatifs au

travail ne sont pas réglés, les réfugiés et les migrants finiront dans l'économie informelle ou « souterraine », exposés à d'énormes risques, à des abus éventuels et à une protection insuffisante. Mme Polaski était d'avis que la solution repose sur les épaules des gouvernements nationaux, mais requiert aussi une coordination au niveau mondial, dans un esprit de responsabilité partagée. À son avis, nous faisons face non seulement à une crise de la mobilité humaine, des réfugiés et des migrants, mais aussi à une crise de la solidarité mondiale et des valeurs du monde moderne. Cette crise a mis en lumière la nécessité de combler les lacunes en matière d'emplois et de moyens de subsistance dans les pays d'origine et de transit, en vue de stimuler la croissance de l'emploi et de relâcher la pression qui pèse sur les migrants plus démunis.

Mme Polaski a fait part des efforts redoublés de l'OIT, qui a notamment organisé, en juillet 2015, la première réunion régionale de dialogue politique sur les effets de la crise des réfugiés sur le marché du travail des cinq principaux pays d'accueil (la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Égypte et l'Irak). Les participants à cette réunion, qui s'est tenue à Istanbul, ont étudié des moyens de créer les possibilités d'emploi nécessaires pour absorber décemment les réfugiés, et de venir en aide aux communautés d'accueil. En outre, l'OIT collabore étroitement avec la Commission de l'Union africaine, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, en vue de fournir une expertise technique dans le cadre d'un programme conjoint de migration de main-d'œuvre à l'échelle de toute l'Afrique, qui soutiendra des programmes de migration équitable au sein des processus d'intégration régionaux et nationaux. De plus, l'OIT soutient le Sommet de La Valette sur la migration entre l'UE et l'Union africaine, visant à élaborer des réponses axées sur la collaboration entre les deux régions, et notamment à générer des moyens de subsistance par le biais de possibilités d'emploi communes dans les pays d'origine mais aussi dans les pays de destination.

S'agissant de la réduction des coûts de la migration, l'OIT et la Banque mondiale ont examiné les coûts du recrutement en vue d'apporter des preuves empiriques permettant de commencer à la fois à évaluer et à réduire ces coûts. On estime que l'élimination de ces coûts multiplierait par deux les bénéfices et les avantages pour les migrants, leurs familles et les pays d'envoi et d'accueil. Par ailleurs, par le biais de sa structure tripartite, l'OIT a adopté l'an dernier un nouveau protocole juridiquement contraignant relatif à la Convention sur le travail forcé, réclamant des mesures spécifiques visant à améliorer la réglementation sur le recrutement des travailleurs migrants comme un moyen de prévenir le travail forcé. L'OIT a en outre lancé une Initiative de recrutement équitable qui réunit des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des groupes de la société civile et les organisations partenaires du GMG. Cette initiative vise à approfondir les recherches pour bien comprendre les pratiques de recrutement dans les différents couloirs de migration, améliorer la législation, les politiques et l'application de la législation et des politiques relatives au recrutement dans les principaux couloirs de migration, promouvoir l'échange de meilleures pratiques et les normes internationales, et faire valoir les arguments économiques en faveur du recrutement équitable. Mme Polaski a proposé l'aide de l'OIT aux États membres souhaitant prendre les décisions politiques nécessaires en vue de la réalisation des ODD à l'horizon 2030. Elle a salué les efforts du FMMD visant à augmenter le nombre de parties prenantes concernées en intégrant le monde de l'entreprise dans ses débats. Elle a indiqué que le prochain FMMD devrait aussi intégrer les syndicats, puisqu'ils représentent les travailleurs, en particulier dans les pays d'accueil.

M. Julien Pellaux a fait savoir à la présidence turque et aux participants l'importance que la Directrice exécutive d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka, accorde au Forum mondial et au rôle d'ONU

Femmes en sa qualité de présidence du GMG en 2016. Il pense que 2016 sera une année spéciale, car elle s'inscrit dans une époque où l'ampleur de la migration et l'attention portée à cette question sont sans précédent, et marquera la première année de la mise en œuvre des ODD. M. Pellaux estime qu'il ne sera pas possible de réaliser le nouveau Programme 2030 sans des politiques migratoires cohérentes et l'engagement de toutes les parties prenantes. En 2016, la présidence du GMG s'efforcera d'intégrer la migration dans plusieurs modalités de mise en œuvre des ODD en cours de discussion et d'élaboration, allant de la localisation des ODD aux mécanismes de financement et de coordination. La coordination des contributions du GMG à plusieurs conférences et processus internationaux importants, comme le Sommet humanitaire mondial, sera aussi au cœur des priorités de la présidence du GMG de 2016. En outre, ONU Femmes mettra un accent particulier sur la dimension des questions de genre en matière de migration, et visera à accroître l'attention portée aux femmes dans les débats sur la migration et à souligner l'importance de l'intégration des approches relatives au genre et aux droits fondamentaux dans les politiques migratoires et les stratégies de développement nationales. Cela suppose d'identifier des possibilités, de prendre appui sur des bonnes pratiques (comme l'accord bilatéral entre le gouvernement des Philippines et le royaume d'Arabie saoudite, et le cadre de l'ASEAN), de renforcer la coopération et d'adopter des stratégies migratoires cohérentes, complètes et coordonnées qui tiennent compte des perspectives de genre dans les contextes locaux et régionaux. M. Pellaux a par ailleurs expliqué que la crise migratoire actuelle mettait en évidence la nécessité de prêter attention aux femmes se trouvant dans des situations particulières (par exemple, la moitié des réfugiés syriens vivant dans des camps en Turquie sont des femmes, et plus de 700 000 sont des enfants de moins de 11 ans). Il est important de porter une attention accrue aux problèmes rencontrés dans ce contexte, tels que, entre autres, la violence sexuelle, la violence sexiste, les mariages précoces et les mariages forcés. Dans le même temps, ONU Femmes est déterminée à convaincre ses partenaires actifs dans la défense de l'égalité des genres de l'importance d'intégrer la migration dans leurs programmes, notamment en mobilisant certains organes et forums des Nations Unies, comme la Commission de la condition de la femme. Dans tous ces domaines d'action prioritaires, la présidence du GMG de 2016 poursuivra l'excellent travail de la présidence du GMG de 2015, la Banque mondiale, et de la précédente présidence, l'OIT, en vue de continuer à promouvoir le rôle du GMG dans le renforcement de la coordination au sein de l'ONU et entre toutes les parties prenantes, dont le FMMD, aux fins de la protection de tous les migrants.

4.4 Séances spéciales

4.4.1 L'avenir du Forum

Coprésidence : M. Peter Sutherland, RSSG

L'Ambassadeur Mehmet Samsar, pour la présidence 2014-2015 du FMMD

Conformément à la tradition du FMMD, la séance spéciale sur l'avenir du Forum a été co-organisée par la présidence en exercice, la Turquie, et le RSSG. Cette séance était ouverte aux chefs de délégations des gouvernements et des organisations internationales.

Lors de la séance d'ouverture, la présidence turque a rappelé que la séance spéciale sur l'avenir du Forum faisait partie intégrante du Sommet du FMMD depuis 2007. Elle permet aux chefs de délégations, en particulier des gouvernements, de faire le bilan des accomplissements et des avancées du Forum mondial en tant que processus, au regard des défis et des possibilités qui apparaissent au fur et à mesure.

Pour faciliter la clarté et la cohérence, le rapport de la présidence turque s'est articulé autour des trois éléments du Plan de travail pluriannuel 2013-2015 du FMMD, approuvé à la séance de Stockholm sur l'avenir du Forum, qui sont :

- a) Substance thématique
- b) Le processus du FMMD et sa durabilité

c) Portée et impact de la base de données factuelles

Concernant la « Substance thématique », la présidence a fait part des efforts qu'elle avait déployés en vue de renforcer les liens entre la migration et le développement, et ceux entre le FMMD et divers processus pertinents comme l'après-2015, le Financement du Développement, le GMG et le G20. Le FMMD a été exhorté à continuer de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et à jouer un rôle particulier dans la mise en œuvre et le suivi des ODD (objectifs de développement durable) qui concernent spécifiquement la migration et ceux qui sont pertinents pour la migration. Il a été proposé de constituer un groupe de travail ad hoc sur le rôle du FMMD dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme 2030, proposition globalement approuvée pendant la séance.

Par ailleurs, la décision de la présidence turque de consacrer une table ronde au problème de la migration forcée a été largement soutenue, malgré la réticence et les réserves initiales de certains États membres. Les participants ont encouragé le FMMD à continuer d'œuvrer sur la question, surtout au vu de la persistance des défis liés à la migration en Méditerranée. Il a en outre été estimé qu'il était urgent de s'attaquer aux causes profondes de la migration et d'établir une passerelle entre la coopération humanitaire et la coopération au développement, et que ces questions requéraient l'attention du Forum mondial.

Concernant « Le processus du FMMD et sa durabilité », la présidence a souligné les efforts réalisés en vue d'améliorer le fonctionnement des structures de travail du FMMD, de renforcer les relations et le dialogue entre les parties prenantes, et de mieux prévoir le financement du FMMD :

- La future présidence du FMMD est assurée, puisque le Maroc et l'Allemagne coprésideront le Forum mondial en 2017-18, au terme de la présidence du FMMD par le Bangladesh en 2016.
- D'autres États membres continuent d'exprimer leur intérêt à rejoindre le Groupe de pilotage du FMMD, en particulier le Guatemala.
- Le FMMD poursuit son dialogue avec le GMG dans son ensemble et par le biais ses institutions individuelles, en vue de bénéficier d'un appui technique et matériel pour ses débats et ses documents de travail.
- La capacité de l'Unité de soutien a été renforcée par l'engagement d'un assistant à l'administration et aux finances à temps plein. La sélection d'un administrateur de programmes doté de grandes compétences en communication est en cours. La présidence turque a en outre accepté d'apporter les fonds initiaux nécessaires pour la réinstallation de l'administrateur du portail Web à Genève début 2016, afin qu'il travaille dans le même fuseau horaire que le reste du personnel de l'Unité de soutien du FMMD. Le recrutement du nouvel administrateur du portail Web du FMMD est en cours.
- La coopération avec le secteur privé a été renforcée par l'accord prévoyant d'établir un nouveau mécanisme d'interaction FMMD-secteur privé dont la version pilote sera mise en place sous la présidence du FMMD de 2016.
- Le cadre de financement à long terme établi en 2014 est entré en vigueur. Il facilite les engagements et les contributions pluriannuels en faveur du processus du Forum mondial.

Concernant le volet « Portée et impact de la base de données factuelles », la présidence a informé les participants que les préparations des tables rondes du FMMD 2014-2015 avaient suivi le modèle d'organisation des tables rondes du FMMD précédemment établi par la présidence suédoise, en comptant sur des experts nationaux pour appuyer les travaux de chaque table ronde et en encourageant le recensement systématique des politiques et des programmes de migration et de développement pertinents pour le thème de chaque table ronde. Ces politiques et programmes, figurant en annexe des documents de travail des tables rondes, ont été téléversés dans la base de données des politiques et pratiques relatives à la migration et au développement, consultable à l'intérieur de la Plate-forme pour les partenariats en ligne. Par ailleurs, un groupe de travail ad hoc du FMMD⁴⁴ a entrepris d'examiner

⁴⁴ Le groupe de travail ad hoc sur la communication a été établi en février 2015. Mené par l'Australie, il réunit le Bangladesh, le Ghana, le Mexique, les Philippines, la Suède, la Suisse, la Tunisie et la Turquie.

les exigences en matière de communication et la capacité du FMMD à améliorer ses performances et à promouvoir ses résultats, tel que recommandé par le rapport d'évaluation du FMMD.

4.4.2 Plate-forme pour les partenariats

Coprésidence : Bangladesh et Maroc

Rapporteur : Allemagne

La séance spéciale sur la Plate-forme pour les partenariats du FMMD a permis de présenter un certain nombre d'exemples concrets de politiques, de boîtes à outils et de manuels en matière de migration et de développement, qui visent à promouvoir un processus plus factuel, dynamique et durable. La coprésidence a ouvert la séance en rappelant à tous les participants les possibilités qu'offre la Plate-forme pour les partenariats en tant qu'outil de recensement, de présentation et de partage plus systématiques des résultats du FMMD avec la communauté internationale, et de promotion des partenariats et de la coopération entre les gouvernements, dans l'intervalle entre les réunions du FMMD. Mme Estrella Lajom, chef de l'Unité de soutien du FMMD, a réalisé une présentation sur les progrès de la Base de données des politiques et pratiques, composante clé de la Plate-forme pour les partenariats⁴⁵. La Plate-forme pour les partenariats contient maintenant plus de 680 politiques et pratiques relatives à la migration et au développement partagées dans le contexte de réunions du FMMD.

Ensuite, un ensemble d'acteurs gouvernementaux et d'organisations internationales ont présenté diverses initiatives innovantes en matière de migration et de développement. Ces présentations se sont articulées autour de trois sujets : Base de données des politiques et pratiques, Instruments politiques et appels à l'action, et Renforcement de la base de données factuelles en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. On trouvera ci-après la synthèse de chaque présentation.

Base de données des politiques et pratiques

Assurance maladie obligatoire pour les migrants – Ministère de la Santé publique, Thaïlande :

La Thaïlande a mis en place une couverture médicale universelle à l'intention de tous les Thaïlandais. Cependant, les citoyens non thaïlandais, qui représentent 6 % de la population et comptent à la fois des travailleurs migrants enregistrés et des sans papiers, ont été laissés pour compte. C'est pourquoi le ministère de la Santé publique a lancé en 1994 la version pilote d'un programme d'assurance maladie obligatoire pour les migrants, officialisé en 2001 par une résolution du Conseil des ministres de Thaïlande. Par le biais de centres de services à guichet unique, les migrants enregistrés et sans papiers peuvent déposer une demande de permis de travail et obtenir un permis de travail temporaire dans l'attente du processus de vérification de leur nationalité. Ainsi, en 2014, environ 1,6 million de cartes d'assurance maladie ont été délivrées à des migrants en six mois. En outre, la Thaïlande promeut activement la santé des migrants dans les contextes multilatéraux (voir, par exemple, la déclaration de Mandalay relative à l'amélioration de l'accès des migrants aux services de santé), rédige des rapports et élabore des cadres politiques sur la santé des migrants en coopération avec des organisations internationales.

Instruments politiques et appels à l'action

Le genre en marche : travailler sur le lien entre migration et développement dans une perspective de genre

Présentateurs : République de Moldavie, ONU Femmes

⁴⁵ Le portail de la Plate-forme pour les partenariats propose des informations et un soutien complets aux gouvernements et aux parties prenantes cherchant des informations sur des politiques, pratiques et instruments politiques relatifs à la migration et au développement, des appels à l'action et des outils de création de réseaux : <http://www.gfmd.org/pfp>.

Réclamant des approches qui tiennent compte davantage des questions de genre en matière de migration et de développement, ONU Femmes a conçu en 2013 le manuel *Le genre en marche*, visant à renforcer la capacité d'analyse sexospécifique d'un ensemble des personnes qui travaillent dans le domaine de la migration et du développement, notamment la société civile et les gouvernements à tous les niveaux. Afin de poursuivre sur la voie tracée par le manuel, ONU Femmes a élaboré un ensemble de ressources et d'outils de formation et de renforcement des capacités visant à déterminer si les politiques en cours de planification et celles déjà mises en œuvre répondent réellement aux besoins spécifiques des différents groupes de migrants, dans une perspective de genre. Les outils de formation sont actuellement à l'essai dans trois pays (la République de Moldavie, le Mexique et les Philippines), dotés chacun de leur propre série d'outils complémentaires s'appliquant à des situations spécifiques. Les formations suivent une méthode participative et réflexive, de façon à fonder l'élaboration des futures boîtes à outils sur les expériences des acteurs concernés. Ce processus a donné lieu à des effets multiplicateurs en engendrant de nouveaux partenariats, politiques et cadres de travail répondant aux besoins des migrants.

La République de Moldavie a attesté de l'utilité du manuel *Le genre en marche*, qui fournit des informations utiles combinant de la théorie et des orientations pratiques à l'intention des responsables nationaux de l'élaboration de politiques. Le manuel a été traduit en roumain, son contenu adapté au contexte moldave, et sa version électronique partagée avec les partenaires gouvernementaux (notamment les ministères du Travail, de la Protection sociale et de la Famille), les partenaires internationaux et les organisations de la société civile, aux fins d'usage et d'orientation dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de politiques tiennent compte des questions de genre. Le manuel a servi de référence principale pour veiller à ce que les politiques élaborées conformément à la stratégie nationale (« Diaspora 2025 ») tiennent bien compte du genre.

Action ACP-UE pour la migration : un instrument concernant la réadmission, les envois de fonds, les visas, la traite et le trafic des êtres humains pour les États membres du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

Présentateurs : Kenya, Commission européenne, Action ACP-UE pour la migration

L'optimisation des effets de la migration sur le développement fait partie des priorités et des pierres angulaires du cadre général de la politique extérieure de l'Union européenne en matière de migration et d'asile. Pour tirer parti des avantages que la migration et la mobilité peuvent apporter, le Dialogue ACP-UE sur la migration a été établi, dans le cadre duquel des spécialistes issus des deux institutions se rencontrent pour discuter et convenir d'objectifs et de priorités conjoints. Ce Dialogue a donné lieu à des recommandations concrètes dans des domaines relatifs à la migration comme les visas, les envois de fonds, la réadmission, la traite des êtres humains et le trafic des migrants. Pour permettre de traduire ces engagements politiques en actions concrètes, l'Action ACP-UE pour la migration a été établie, grâce à un soutien financier à hauteur de 10 millions d'euros de l'UE. Au sein du Groupe des États ACP, les questions migratoires sont traitées conjointement avec la sécurité humaine et le développement, dans le cadre de l'approche complète visant à réaliser le développement durable.

Le Kenya a demandé à l'Action ACP-UE pour la migration de soutenir son programme gouvernemental sur la mise à profit des envois de fonds de la diaspora et l'intégration des politiques relatives à la diaspora dans la planification du développement national. L'objectif du partenariat avec l'Action ACP-UE pour la migration est d'améliorer l'accès de la diaspora kenyane à des informations fiables sur l'épargne, le crédit et l'investissement. À cet effet, une brochure numérique proposant des conseils de spécialistes, des explications sur les épargnes ciblées et des possibilités d'investissement dans le crédit, sera mise au point. Cet outil servira à autonomiser à la fois les émetteurs et les bénéficiaires d'envois de fonds, à élever le niveau d'éducation financière et à accroître la propension existante à envoyer de l'argent à des fins d'épargne, de crédit et d'activités productives.

L'Action ACP-UE pour la migration est censée être un mécanisme entièrement fondé sur la demande, pouvant s'adapter aux besoins des États membres. Son fonctionnement est décentralisé, le personnel étant basé dans les bureaux de l'OIM au Kenya, en Afrique du Sud, au Sénégal, au Guyana et au Vanuatu de façon à apporter une aide plus directe et efficace à tous les pays et les organisations

régionales ACP. Le processus commence par une évaluation de base visant à identifier les principales parties prenantes à impliquer et les éléments du plan d'action du gouvernement pouvant être redéfinis, améliorés et perfectionnés. L'instrument a été lancé en janvier 2015 et a déjà collaboré avec un certain nombre de gouvernements aux besoins différents. Elle accepte aussi des demandes émanant de spécialistes de la migration.

Étude sur la réduction des coûts du recrutement et de la migration – Groupe de travail thématique du KNOMAD sur les migrants peu qualifiés :

Présentateurs : Philippines, OIT, Groupe de travail thématique du KNOMAD sur les migrants peu qualifiés

Dans le cadre du Groupe de travail thématique du KNOMAD sur les migrants peu qualifiés, l'OIT et la Banque mondiale ont mené une enquête visant à déterminer le coût réel de la migration, non seulement en termes de frais de recrutement, mais aussi à l'égard des salaires comparativement plus bas, des mauvaises conditions de travail, de l'exploitation et d'autres distorsions. Au vu de l'absence de données complètes sur le coût de la migration, l'enquête avait pour objectif de mettre au point une base de données comparables dans tous les couloirs de migrations, et par là-même de contribuer à l'élaboration d'un programme mondial et d'aider les décideurs à formuler des politiques factuelles de réduction des coûts de la migration. L'étude a révélé que la réduction du coût de la migration permettait d'augmenter le revenu disponible des migrants et d'optimiser les avantages de la mobilité de la main-d'œuvre en termes de développement. Il est à relever que la réduction des coûts de la migration pourrait entraîner une multiplication par huit de l'épargne, par rapport à la réduction des frais d'envoi de fonds.

L'initiative du KNOMAD s'est aussi penchée sur les mécanismes de gouvernance de la mobilité de la main-d'œuvre en analysant plus de 150 accords bilatéraux relatifs au travail. Selon les résultats, seuls quelques-uns de ces accords évoquent le recrutement éthique ou équitable, et ceux-ci ne prévoient pas de mécanisme de mise en œuvre ou de contrôle. Ces résultats mettent en évidence l'importance de la coopération bilatérale, qui constitue un outil efficace pour réduire les coûts élevés associés à la migration. Dans sa deuxième phase, le projet KNOMAD-OIT évaluera les bonnes pratiques de mise en œuvre des accords bilatéraux relatifs au travail, les avantages éventuels de futurs partenariats entre des entreprises et des organisations de travailleurs, ainsi que les accords bilatéraux concernant des couloirs spécifiques, en vue d'élaborer des recommandations politiques pouvant être présentées au FMMD et reproduites par d'autres pays. En résumé, les résultats de ces enquêtes préconisent une coopération accrue par-delà les frontières et au sein des régions en vue de réduire les coûts imposés aux travailleurs migrants.

Au cours des échanges ouverts, plusieurs questions ont été soulevées. Un délégué a fait part de son expérience selon laquelle, malgré l'existence d'un accord bilatéral prévoyant une forte diminution des coûts du recrutement, les intermédiaires contrôlent les informations sur la demande de main-d'œuvre, qui ne sont pas communiquées par le biais du dispositif de recrutement en ligne de gouvernement à gouvernement. Un autre délégué a fait remarquer que le coût de l'éducation devrait être considéré comme faisant partie des coûts d'opportunité de la migration. En outre, l'accent a été mis sur l'importance de la mise en œuvre du Programme de migration équitable.

Renforcement de la base de données factuelles : la migration dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Tableau de bord d'indicateurs pour mesurer la cohérence politique en matière de migration et de développement

Présentateurs : Suisse, Bosnie-Herzégovine, Centre de développement de l'OCDE, PNUD

Le Groupe de travail thématique du KNOMAD sur la cohérence politique et institutionnelle a fait le point sur le projet de tableau de bord d'indicateurs⁴⁶, lancé pour la première fois au FMMD de Stockholm en 2014, et actuellement opérationnel dans 10 pays⁴⁷. Le tableau d'indicateurs est un outil visant à aider les responsables de l'élaboration de politiques (i) à faire le bilan des politiques et dispositifs institutionnels en vigueur dans divers secteurs liés à la migration et au développement, et (ii) à se pencher sur les politiques et mécanismes institutionnels qui pourraient être nécessaires pour optimiser l'impact de la migration sur le développement. Le tableau de bord s'articule autour de cinq aspects politiques : la promotion de la cohérence institutionnelle, la réduction des coûts de la migration, la protection des droits des migrants et de leurs familles, la promotion de l'intégration ou la réintégration des migrants, et le renforcement de l'impact de la migration sur le développement. À chacun de ces aspects politiques correspondent des indicateurs.

Le tableau de bord permet aux gouvernements d'être en relation avec toutes les parties prenantes concernées, et les aide à comprendre quels partenariats sont nécessaires pour renforcer la cohérence politique aux différents niveaux de gouvernement : national, régional et mondial. Cet outil a acquis une importance accrue dans le sillage du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui reconnaît que pour favoriser les contributions positives des migrants à la croissance inclusive et au développement durable, des réponses cohérentes et complètes sont nécessaires. Le projet vise à lier le principal résultat de chaque aspect politique à l'une des cibles liées à la migration des ODD⁴⁸, et constitue donc un outil utile pour l'intégration de la migration dans les stratégies et politiques nationales de réalisation des ODD.

La Suisse et la Bosnie-Herzégovine ont témoigné de l'utilité de prendre part au projet. Pour la Suisse, l'exercice a permis de lier les doutes (par exemple, en comprenant quel type de question relative à la cohérence politique devrait être soulevée et réglée au sein des gouvernements), de lier toutes les parties prenantes concernées (pour voir quel type de partenariat doit être noué aux fins de cohérence politique au niveau gouvernemental, avec toutes les parties prenantes des ministères, des organes et des services), et de lier tous les niveaux des gouvernements, local, national, régional et mondial (comprendre la cohérence politique au niveau national aide à faire la liaison avec les niveaux régional et mondial, ce qui est d'autant plus important dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030). La Bosnie-Herzégovine, elle, est actuellement en train d'établir un groupe de travail en vue d'élaborer un cadre politique sur la coopération de la diaspora.

Le Groupe de travail thématique du KNOMAD sur la cohérence politique et institutionnelle prévoit d'allonger la liste des pays actuelle jusqu'à 20 à 25 pays pendant la deuxième année de mise œuvre du projet. Par ailleurs, le Groupe envisage de tenir une série de réunions et d'ateliers en vue de finaliser la méthodologie, d'affiner les notations et pondérations, et d'étudier plus avant les synergies entre le tableau de bord et les ODD.

⁴⁶ Pour plus d'informations : <http://www.oecd.org/dev/migration-development/knomad-dashboard.htm#Operationalisation>.

⁴⁷ Les 10 pays pilotes sont : la Bosnie-Herzégovine, le Cabo Verde, la Jamaïque, les Pays-Bas, les Philippines, la République de Moldavie, le Sri Lanka, la Suède, la Suisse et Trinité-et-Tobago.

⁴⁸ Les indicateurs évaluent par exemple dans quelle mesure les recensements nationaux, les enquêtes sur la main-d'œuvre, etc., recueillent des données relatives à la migration, et déterminent si ces données sont mises à disposition du public. Cela présente un lien direct avec l'ODD n° 17.18 sur la disponibilité de données de qualité ventilées par statut migratoire.

Manuel du GMG sur la mesure de la migration et du développement

Présentateurs : OIM, ONU DAES, Groupe de travail du GMG sur les données et la recherche

Le Groupe de travail du GMG sur les données et la recherche a dirigé la conception d'un manuel de données sur la migration et le développement, dans le but de fournir des orientations pratiques aux responsables de l'élaboration de politiques et aux professionnels sur la mesure des migrations internationales et de leurs effets sur le développement. L'initiative répond au rapport final sur le Dialogue de haut niveau de 2013, qui insistait sur le besoin de données statistiques fiables sur les migrations internationales aux fins de politiques et de décisions reposant sur des faits dans tous les volets pertinents des plans de développement durable. L'initiative répond aussi à l'appel à une révolution des données, lancé par l'ONU en vue de remédier au fait que certains groupes de personnes ne sont pas comptabilisés en raison d'inégalités croissantes en matière d'accès à des données exactes et de qualité.

Le manuel présente l'expérience collective de 15 des membres du GMG, et partage et met en évidence des informations sur des pratiques innovantes et des enseignements tirés. De plus, le manuel fournit des recommandations pour combler les lacunes en matière de données. L'une des caractéristiques clés de ce manuel est l'utilisation de modèles communs comprenant des questions politiques fondamentales, les données nécessaires pour analyser ces questions, les normes en vigueur et des sources de collecte de données. Cela est crucial pour comparer des données provenant de différents pays sur la base de normes internationales.

Si ce manuel n'a pas encore été mis en pratique, il pourrait avoir l'avantage de résumer les normes et les définitions en vigueur en matière de migration, de fournir un panorama des principales sources de données sur la migration, ainsi qu'un inventaire des données existantes, et d'insister sur le besoin de compiler les données conformément aux normes internationales.

Indicateurs des droits fondamentaux des migrants

Présentateurs : Mexique, HCDH, Groupe de travail thématique du KNOMAD sur les droits des migrants et les aspects sociaux des migrations

Le Groupe de travail thématique du KNOMAD sur les droits des migrants et les aspects sociaux des migrations, coprésidé par le HCDH et l'UNICEF, a présenté ses travaux sur les indicateurs des droits fondamentaux des migrants et de leurs familles. Les statistiques sont essentielles pour évaluer les progrès réalisés dans la traduction des engagements relatifs aux droits de l'homme en lois, politiques et pratiques. Il existe à l'heure actuelle un manque de connaissances sur les droits fondamentaux des migrants, en particulier des migrants sans papiers. Les données disponibles concernent généralement les stocks et les flux de données, et non les questions du droit à l'éducation, du droit à la santé, du droit au travail et du droit aux moyens de subsistance.

Le document de travail du KNOMAD, fondé sur un modèle élaboré par le HCDH, explique l'utilité d'établir des indicateurs pour les droits fondamentaux des migrants, et propose notamment un cadre d'indicateurs pour le droit à l'éducation, le droit à la santé et le droit à un travail décent. Les indicateurs ont été mis au point conformément à la méthodologie du HCDH, qui se sert des attributs fondamentaux ou du contenu essentiel de chaque droit. Ainsi, le contenu fondamental du droit à la santé comprend cinq éléments⁴⁹. En outre, les indicateurs se déclinent en trois catégories : *les indicateurs structurels* (les politiques et les lois permettant ou limitant l'accès des migrants à ces droits et services), *les indicateurs de processus* (les activités et campagnes de sensibilisation mettant l'accent sur la promotion de ces droits), et *les indicateurs de résultats* (la mesure dans laquelle les droits des migrants sont respectés).

⁴⁹ Les cinq éléments du droit à la santé sont : 1) droits et santé sexuels et génésiques, 2) mortalité infantile et soins de santé, 3) environnement naturel et professionnel, 4) prévention, traitement et lutte contre les maladies, et 5) accès aux centres de soins, aux services de santé et aux médicaments essentiels. Pour plus de détails sur le document de travail 5 « Indicateurs des droits de l'homme des migrants et de leurs familles », rendez-vous à l'adresse <http://www.knomad.org/thematic-working-groups/migrant-rights-and-social-aspects-of-migration>.

Le KNOMAD affine et évalue la pertinence des indicateurs des droits fondamentaux des migrants et de leurs familles susmentionnés au niveau national, notamment au Mexique et en Tunisie. À cet égard, le gouvernement mexicain a fait part des efforts qu'il mène en vue d'établir un groupe pluridisciplinaire réunissant la société civile, des universitaires et les organisations concernées, afin de promouvoir les indicateurs des droits fondamentaux conformément au cadre du KNOMAD, et de veiller à ce que les politiques publiques soient en mesure de garantir ces droits.

Conclusion

La coprésidence de la séance spéciale sur la Plate-forme pour les partenariats, le Bangladesh et le Maroc, a conclu les échanges en soulignant l'importance de combler les lacunes en lien avec les indicateurs du Programme 2030 et le champ d'application actuel des politiques de migration et de développement, ainsi que la nécessité d'étudier les résultats des politiques. La présidence future du FMMD a par ailleurs fait part de son projet d'entreprendre une évaluation de la migration et du développement dans une perspective économique et sociologique, qui sera soutenue par le Centre de développement de l'OCDE.

4.5 Séance plénière de clôture

La séance plénière de clôture du 16 octobre a commencé par un rapport⁵⁰ sur chacune des tables rondes. Les Rapporteurs généraux des trois tables rondes du FMMD 2014-2015 étaient : le Saint-Siège pour le thème de table ronde 1, la Suède pour le thème de table ronde 2, et les Philippines pour le thème de table ronde 3. L'Allemagne a rendu compte de la séance spéciale sur la Plate-forme pour les partenariats et le RSSG a fourni un résumé de la séance spéciale sur l'avenir du Forum.

Dans son compte rendu sur l'avenir du Forum, le RSSG a souligné la satisfaction continue des États membres à l'égard de l'évolution du Forum mondial, qui a fait preuve d'une flexibilité optimale en tant que processus mené par les États, volontaire, non contraignant et informel, ainsi que de la pertinence de ses modalités de fonctionnement actuelles. Il a félicité la présidence turque du FMMD d'avoir introduit des questions controversées mais importantes comme la migration forcée, et insisté sur le devoir de la communauté internationale de mettre au point de nouveaux instruments et mécanismes pouvant aussi protéger les « migrants économiques ». Il a instamment demandé à la présidence future du FMMD de diriger le groupe de travail ad hoc sur la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a en outre pris note de la nécessité de prendre en compte la dynamique régionale dans le contexte du FMMD et de voir comment la coopération avec les organisations et les processus consultatifs régionaux pourrait être renforcée.

L'Ambassadeur Samsar a ensuite rendu les conclusions de la présidence du FMMD 2014-2015⁵¹, résumant les progrès accomplis par le Forum mondial sous la présidence turque et remerciant les diverses parties prenantes (entre autres, les gouvernements, les organisations internationales, le Groupe de pilotage du FMMD, les Amis du Forum, le RSSG et l'Unité de soutien du FMMD) qui ont contribué financièrement, matériellement ou d'une autre façon à la réalisation des objectifs clés du FMMD 2014-2015. Il a admis que le programme du FMMD 2014-2015 était ambitieux, mais soutenu que les efforts collectifs avaient permis de réaliser des progrès. La présidence turque espère que les tables rondes, les séances spéciales, les Journées de la Société civile et les événements parallèles du FMMD, qui se sont tenus à Istanbul du 12 au 16 octobre 2015, ont été enrichissants pour tous les participants au 8^e Sommet du FMMD.

La présidence entrante du FMMD 2016, le Bangladesh, était représentée par **S. E. le ministre des Affaires étrangères Md. Shahidul Haque**. Dans sa déclaration, M. Haque a félicité la présidence turque pour un 8^e Sommet du FMMD extrêmement captivant qui a jeté la lumière sur de nouvelles

⁵⁰ Rendez-vous à l'adresse <http://www.gfmd.org/docs/turkey-2014-2015> pour consulter les comptes rendus des Rapporteurs généraux et les rapports sur les séances spéciales sur l'avenir du Forum et la Plate-forme pour les partenariats.

⁵¹ Pour plus de détails, voir les *Réflexions de clôture* ci-dessous. Les conclusions intégrales rendues par la présidence turque du FMMD pendant le Sommet sont consultables à l'adresse <http://www.gfmd.org/docs/turkey-2014-2015>.

expériences, réflexions et idées sur les moyens d'accorder plus de valeur à la vie des migrants. Il a indiqué qu'il fallait une approche impliquant la société tout entière pour accroître l'intégration de la migration dans tous les processus liés au développement durable, à commencer par le Programme 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba. L'un des messages clés à retenir du Sommet d'Istanbul est qu'il est impératif d'ancrer et de mobiliser toutes les actions sous-nationales, nationales et mondiales sur la migration autour du Programme 2030.

Sous le thème principal « *La migration qui œuvre à la réalisation du développement durable de tous : un programme transformateur en matière de migration d'ici 2030* », la présidence bangladaise s'efforcera de poursuivre et de faire progresser la mise en œuvre des aspects des ODD-Plus liés à la migration, parmi lesquels les questions ou éléments liés à la migration qui ont suscité un consensus mondial mais n'apparaissent pas dans le rapport final sur le Programme 2030 ou le Programme d'action d'Addis-Abeba. En outre, le FMMD 2016 entamera un débat sur : a) les politiques, stratégies et institutions pertinentes pour la migration, renforçant la cohérence entre les processus nationaux et les engagements pris par les dirigeants des gouvernements au niveau mondial pour la réalisation du Programme 2030 ; b) l'identification des indicateurs de migration dans l'optique de la réalisation des cibles axées spécifiquement sur la migration et celles relatives à la migration au niveau national ; et c) la mise en conformité des institutions et des dispositifs relatifs à la migration au niveau national avec les dispositions pertinentes et correspondantes du Programme 2030.

Le ministre des affaires étrangères bangladais, M. Haque, a communiqué les thèmes et sous-thèmes initiaux des tables rondes. La première table ronde portera sur « L'économie de la migration et du développement » et aura deux sous-thèmes : a) Les coûts et avantages humains et sociaux de la migration ; et b) La connectivité pendant la migration. La deuxième table ronde portera sur « La sociologie de la migration et du développement » et aura deux sous-thèmes : a) La migration et des sociétés harmonieuses ; et b) Les droits des migrants. La troisième table ronde portera sur « La gouvernance de la migration et du développement » et aura deux sous-thèmes : a) Une migration et des processus institutionnels paisibles, stables et moteurs de croissance ; et b) Les migrants en situation de crise, en particulier face aux changements climatiques.

Son **Excellence Monsieur l'Ambassadeur Naci Koru, Ministre adjoint des Affaires étrangères de la République de Turquie** a procédé à la passation de la plaque de la Présidence du FMMD à l'Ambassadeur Haque, une manière symbolique de passer du FMMD 2014-2015 au FMMD 2016.

Dans son discours de clôture, le **Ministre des Affaires étrangère adjoint, l'Ambassadeur Koru**, a exhorté les groupes d'intérêts du FMMD de ne pas oublier, dans le contexte de la crise migratoire internationale, que la migration était généralement une chose positive – elle a un potentiel énorme en termes de promotion du développement dans les pays aussi bien d'origine que d'accueil à travers le commerce, l'investissement, l'échange culturel et les nouveaux réseaux de connaissance très efficaces. Toutefois, il a souligné que ce potentiel ne pouvait être réalisé qu'en « renforçant les partenariats » pour s'assurer que la mobilité humaine contribue au développement durable, comme il a été englobé dans le thème principal de la Présidence turque du FMMD.

En se référant au nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030, exprimé en 17 ODD, qui appelle à des « sociétés pacifiques et inclusives » et aux partenariats, le Ministre des Affaires étrangère adjoint a demandé au FMMD de jouer un rôle dans le développement et le contrôle des indicateurs afin de s'assurer que les ODD spécifiques à, et pertinents pour, la migration soient mis en œuvre de manière efficace. Le FMMD offre un riche ensemble d'expériences concrètes et sa collecte de bonnes pratiques peut être utilisée pour apprendre à mettre en œuvre les ODD.

Il a mis en lumière le fait que les discussions des tables rondes du FMMD 2015 avaient abordé les questions de manière approfondie et mis en avant des propositions pratiques en vue de réformes politiques. Ces discussions ont accentué la connexion entre les vastes voies légales pour la migration

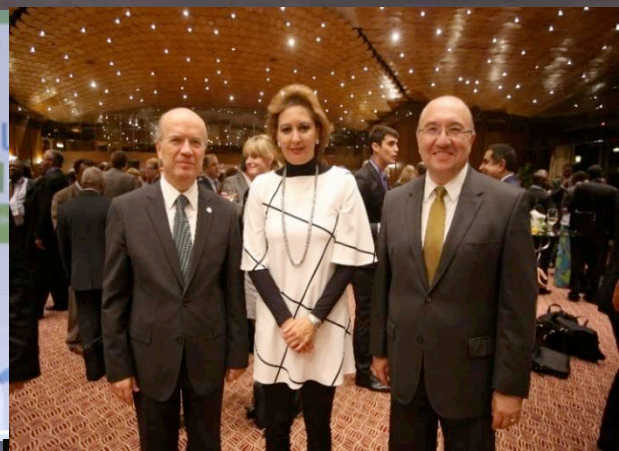
et la protection des droits des migrants. Réduire les coûts que les migrants doivent couvrir lorsqu'ils envoient de l'argent dans leur pays d'origine permettra qu'une plus grande partie de leurs économies leur reviennent directement. Réformer le processus de recrutement leur permettra non seulement d'économiser de l'argent mais également d'être mieux protégé face à l'exploitation. En outre, pour la première fois le FMMD 2015 a abordé le thème de la migration forcée, afin de souligner la nécessité de partager à plus large échelle la responsabilité de protéger et prendre soin non seulement des réfugiés mais également des millions de personnes qui se retrouvent obligées à passer les frontières internationales afin d'échapper aux conséquences d'actes provoqués par l'être humain ou de catastrophes naturelles. Actuellement, il n'existe aucun réseau international qui protège et assiste ces personnes forcées à prendre la route.

La Turquie a suivi l'exemple des présidences du FMMD précédentes et a travaillé à l'inclusion complète du secteur privé dans le processus du FMMD – à la fois parmi les participants et en tant que sujet de discussion au sein des tables rondes. Le rôle des employeurs et des entrepreneurs – spécialement ceux qui émanent des communautés de migrants et de la diaspora – est un aspect important du lien entre migration et développement.

4.6 Événements parallèles

En marge du Sommet, 15 événements parallèles⁵² ont été organisés par des gouvernements, des organisations internationales et des acteurs de la société civile, avec le soutien de la présidence turque du FMMD. Ces événements ont mis l'accent sur différents problèmes liés à la migration et au développement abordés dans le cadre du Forum mondial. Les organisateurs ont présenté des outils et pratiques politiques nouveaux, ainsi que des mécanismes de coopération. Certains des événements ont été co-organisés par la présidence turque du FMMD, notamment : le déjeuner du FMMD avec le monde de l'entreprise ; un événement sur l'expérience de la Turquie en matière de migration et une nouvelle approche de la gestion de la migration, organisé par la Direction générale de la gestion de la migration ; et un événement sur le rôle des dialogues régionaux sur la migration face à un nouveau programme mondial de migration et de développement, co-organisé par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM). Ont également eu lieu : un événement du GMG sur les causes profondes, intitulé « Protection des droits de l'homme des migrants en transit » ; un événement du PNUD sur la migration, les envois de fonds et le développement humain en Asie centrale ; un événement du Comité sur les travailleurs migrants portant sur son propre rôle ; un événement de l'OIM et du Gallup intitulé « Comment le monde perçoit la migration » ; et un événement de la Banque mondiale et du KNOMAD sur les envois de fonds, la tendance et le partenariat mondial pour la migration et le développement. Un bref résumé de la plupart de ces événements parallèles figure en annexe B.

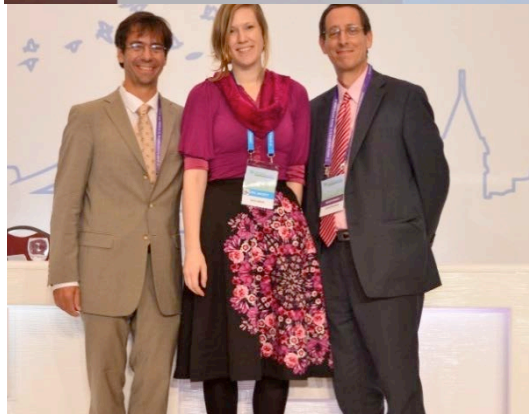
⁵² Pour accéder à la liste complète et à un aperçu de tous les événements parallèles qui ont eu lieu en marge du 8^{ème} Sommet, rendez-vous à l'adresse <http://www.gfmd.org/docs/turkey-2014-2015>.



- Family Photo at the Opening Ceremony of 8th Summit Meeting
- Ms. Mari Kiviniemi, OECD Deputy Secretary General, at the GFMD 2015 Common Space
- Mr. Naci Koru, Deputy Foreign Minister, hosts a reception to GFMD delegates, 15 October; with Ambassador Laura Thompson, IOM Deputy Director General and Ambassador Samsar.
- Opening plenary session



1. Closing session of the 8th Summit Meeting
2. Handover of GFMD Chairmanship from Turkey (Amb. Naci Koru) to Bangladesh (Amb. Shahidul Haque)
3. GFMD Chair (Ms. Altuğ) with GMG 2014 Chair ILO (Ms. Polaski) and GMG 2016 Chair UN Women (Mr. Pellaux)
4. Mr. Sutherland SRSR reports on the Future of the Forum session
5. UN DSG Jan Eliasson and UNHCR Commissioner António Guterres with Minister of Foreign Affairs, Mr. Feridun H. Sinirlioglu



1. Ms. Esen Altuğ opens GFMD 2015 Civil Society Days on behalf of GFMD Chair Turkey
2. Mr. Ignacio Packer, GFMD 2015 CSD Chair with ICMC (Mr. Bingham and Ms. Maas)
3. GFMD 2015 Civil Society Days
4. Civil Society materials on migration and development

5. Journées de la Société civile du FMMD - CICM

Les 8^{èmes} Journées de la Société civile du FMMD se sont déroulées sur deux jours, en amont des séances de l'Espace commun avec les gouvernements et les Journées du gouvernement du FMMD. Faisant suite à l'invitation de la présidence turque du FMMD 2014-2015, le Bureau de coordination de la société civile pour le FMMD, établi sous les auspices de la CICM, a continué à exercer son rôle de Bureau de coordination mondial, en collaboration avec un Comité de pilotage international (ISC) composé de 33 organisations coordinatrices de la société civile œuvrant pour la migration et le développement à l'échelle mondiale.

Les Journées de la Société civile du FMMD 2015 ont rassemblé 339 participants, un record. 225 d'entre eux étaient des délégués de la société civile : des dirigeants, des professionnels et des militants, dont plus de la moitié étaient eux-mêmes des migrants ou des membres de la diaspora, travaillant aux niveaux communautaire, national, régional et international dans toutes les régions du globe. Les délégués représentaient des ONG des droits de l'homme et du développement, des associations de migrants et de la diaspora, des organisations syndicales, des universitaires et le secteur privé. En outre, 114 représentants de gouvernements, de médias, et d'autres invités et observateurs y ont aussi participé. La Figure 1 ci-après présente un aperçu des Journées de la Société civile du FMMD 2015.

Figure 1 : Aperçu des Journées de la Société civile du FMMD 2015

Délégués de la société civile et autres participants

- **339** participants au total, **225** délégués de la société civile :
 - o **86** d'entre eux sont intervenus dans le cadre du programme des Journées de la Société Civile
 - o **169** femmes, **170** hommes
- Sur les 225 délégués de la société civile :
 - o **48** migrants et **97** représentants des organisations dirigées par des migrants ou la diaspora
 - o **76** ONG de migrants / de la diaspora, **57** organisations de défense des droits de l'homme, **39** groupes de développement, **26** universitaires, **22** organisations syndicales et **5** représentants du secteur privé
 - o **36** provenant des Amériques, **49** d'Asie-Pacifique, **50** d'Afrique ; **71** d'Europe ; **19** organisations de la société civile turque
- **82** observateurs d'organisations régionales et internationales
- **8** représentants des médias
- **24** représentants des gouvernements de **11** pays

Aperçu du programme et caractéristiques particulières

- **Débat en plénière** sur la *Migration sûre : les causes profondes, les choix d'itinéraires et les alternatives à la migration forcée et dangereuse*, avec des témoignages personnels, de la poésie et des voies à suivre proposées par les migrants, la société civile et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales, Peter Sutherland.
- **Sessions de travail parallèles et, pour la première fois, des documents d'action relatifs à :**
 - o *La signification du Programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030 pour les migrants*
 - o *La protection des migrants se déplaçant dans des situations de crise et de transit*
 - o *Des solutions de développement pour les migrants forcés*
 - o *La réforme des pratiques de recrutement et d'emploi pour les travailleurs migrants*
 - o *L'action des migrants et de la diaspora pour la création d'emplois et l'entrepreneuriat social*
 - o *La xénophobie et l'inclusion sociale*
- **Pour la 1^{ère} fois, trois sessions extraordinaires** mettant en lumière :
 - o *La protection et des solutions durables pour les réfugiés syriens*
 - o *Les enfants dans le contexte de la migration*
 - o *La commémoration du 25^e anniversaire de la Convention des Nations Unies sur les droits des migrants*
- **Pour la 1^{ère} fois, une femme rapporteur** et un **enfant rapporteur** rendent compte de la façon dont les questions relatives aux femmes et aux enfants dans le contexte de la migration ont été présentées dans les différentes sessions, en donnant des recommandations

Présentation du 1^{er} **Rapport mondial « Mouvement » et de l'enquête menée auprès des membres du réseau MADE** – une évaluation indépendante (basée sur 350 répondants à travers le monde) des priorités, des progrès et de l'impact pour les migrants, des droits des migrants et développement d'un plan quinquennal en 8 points de la société civile (à partir de 2013).

Pendant les deux Journées de la Société civile du FMMD au programme, les délégués ont délibéré en plénière et lors de séances de travail sur le thème central « Atteindre les objectifs de migration et de développement : agir ensemble à la fois sur des solutions mondiales et des actions locales ». Le programme a été élaboré en vue de définir des solutions et des actions permettant d'améliorer la situation de millions de personnes en déplacement et à leur arrivée dans de nouveaux pays. Les séances plénières et de travail ont repris les questions du plan d'action quinquennal en 8 points⁵³ lancé par la société civile lors du Dialogue de haut niveau de 2013 de l'ONU, ainsi que les thèmes faisant l'objet des Journées du gouvernement.

Le FMMD ayant lieu à une époque, et dans une région, où le monde n'a pas vu autant de personnes déplacées de force depuis la Seconde Guerre mondiale, le débat en séance plénière a été consacré à la « *Migration sûre : les causes profondes, les choix d'itinéraires et les alternatives à la migration forcée et dangereuse* », et a inclus des témoignages personnels, de la poésie et des voies à suivre proposées par les migrants, la société civile et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales, Peter Sutherland.

Au cours des deux Journées de la Société civile, huit séances de travail d'une durée de trois heures et demie chacune ont eu lieu, portant sur quatre domaines thématiques :

- **Atteindre les objectifs de développement durable post-2015 pour les migrants et leurs communautés**
 - Le rôle de la société civile dans la structuration des indicateurs mondiaux, nationaux et thématiques relatifs aux migrants et à la migration
 - Le rôle de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi des ODD relatifs aux migrants et à la migration
- **Atteindre les objectifs de sécurité humaine et développement humain pour les migrants en mouvement**
 - Protéger les migrants en transit et dans les crises
 - Solutions durables et de développement pour les migrants forcés
- **La réalisation des objectifs en matière de mobilité de la main-d'œuvre, de droits du travail et de travail décent**
 - Réforme des politiques et des pratiques de recrutement de main d'œuvre migrante
- **Atteindre les objectifs pour l'autonomisation des migrants et l'action pour le développement humain**
 - Au-delà de la xénophobie : la concrétisation des droits humains et l'inclusion sociale des migrants et de la diaspora
 - La diaspora et le rôle du phénomène migratoire sur la création d'emploi, l'entrepreneuriat social et les politiques publiques

Pour la première fois, le programme a aussi inclus trois séances spéciales :

- 1) Protection et solutions durables pour les réfugiés syriens ;
- 2) Les enfants dans le contexte de la migration, et
- 3) Commémoration du 25^{ème} anniversaire de la Convention des travailleurs migrants de l'ONU de 1990

⁵³ Retrouvez le plan d'action quinquennal en 8 points ici : http://hldcivilsociety.org/wp-content/uploads/2013/10/0261-HDL_The-5-year-Action-Plan-GB-web2.pdf.

Les Journées de la Société civile du FMMD 2015 ont débouché sur un ensemble de 10 recommandations, avec des actions et des repères correspondants, à l'intention des gouvernements et de la société civile⁵⁴.

Figure 2 : Principales recommandations des Journées de la Société civile du FMMD 2015

1. **Sur le recrutement** : Réformer les politiques et les pratiques de recrutement des travailleurs migrants afin de protéger et autonomiser les travailleurs migrants
2. **Sur l'emploi** : Réformer les politiques et les pratiques d'emploi de travailleurs migrants en vue de protéger et autonomiser les travailleurs migrants
3. **Sur le transit et la crise** : Assurer une protection et des solutions pour les migrants en situation de crise et en situation de transit basées sur la priorité des besoins, les droits de l'homme et le développement humain
4. **Sur la migration forcée** : Apporter aux migrants forcés des solutions à court et à long terme reposant sur le développement humain
5. **Sur la xénophobie et l'inclusion sociale** : Lutter contre la xénophobie et matérialiser l'inclusion sociale des migrants et de la diaspora dans les sociétés
6. **Sur l'action des migrants pour le développement** : Faciliter l'action de la diaspora et des migrants pour le développement à travers la création d'emplois, l'entrepreneuriat social et la défense des politiques publiques
7. **Sur le Programme des Nations Unies à l'horizon 2030** : Créer des indicateurs plus riches, mettre en œuvre et contrôler la mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour le développement durable « chez soi » et inclure la société civile dans ce processus
8. **Sur les enfants** : Protéger et donner aux enfants les moyens de défense nécessaires dans les contextes de migration pour assurer leurs droits humains et leur développement humain
9. **Sur les femmes** : Garantir et promouvoir les droits humains et le développement humain des femmes dans les contextes de migration
10. **Sur la gouvernance** : Garantir à la société civile la place qui lui revient et la coresponsabilité dans la gouvernance aux niveaux local, national, régional et mondial ; y compris dans la gouvernance et l'avenir du FMMD

Parmi les recommandations de la société civile à l'intention du gouvernement sur la migration de la main-d'œuvre (recommandations 1 et 2) figurent le renforcement de la transparence dans le recrutement international et l'inclusion directe de la société civile dans ces partenariats et les négociations. La société civile a insisté sur la nécessité de faire du travail décent dans les pays d'origine et de destination une priorité absolue, et de respecter les normes fondamentales du travail, y compris la liberté syndicale, le droit de négociation collective, l'égalité des salaires et des conditions de travail sûres.

Concernant le transit et la migration forcée (recommandations 3 et 4), la société civile a appelé les gouvernements à apporter aux migrants forcés une protection et des solutions basées sur la priorité des besoins, les droits de l'homme et la protection du développement humain, indépendamment de leur statut et de leur pays d'origine. D'autres recommandations fortes consistent à appeler les gouvernements à renforcer leurs efforts pour traiter les causes profondes de la migration forcée, et à reconnaître, protéger et renforcer le rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques et dans l'octroi d'une assistance juridique, sociale et humanitaire essentielle aux migrants en situation de crise et de transit.

S'agissant de la xénophobie et du développement humain (recommandations 5 et 6), la société civile a mis l'accent sur l'importance vitale de l'inclusion sociale des migrants dans les sociétés, et appelé de

⁵⁴ La brochure présentant les recommandations des Journées de la Société civile du FMMD est consultable à l'adresse <http://gfmdecivilsociety.org/wp-content/uploads/2014/10/GFMD-CSD-2015-Recommendations-booklet-FR.pdf>.

ses vœux des politiques et des pratiques fournissant l'accès à la justice et aux soins médicaux, à la formation linguistique, au droit de vote au niveau local et aux voies d'accès à la citoyenneté. Quant au rôle de la diaspora, la société civile a invité les gouvernements à assurer une politique, des cadres de travail et des mécanismes de financement adéquats dans les pays d'envoi et d'accueil afin de faciliter la contribution de la diaspora et des migrants au développement, et à inclure l'engagement de la diaspora et des migrants dans les plans de développement locaux et nationaux.

Au sujet de la mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030 (recommandation 7), la société civile a exhorté les gouvernements à : 1) agir sans tarder sur leurs engagements afin de veiller à ce que « personne ne soit laissé pour compte », y compris les migrants ; 2) inclure la société civile dans le processus global d'élaboration des indicateurs et des cadres de suivi ; et 3) commencer immédiatement à traduire le Programme 2030 mondial dans les plans et politiques nationaux de développement, y compris à travers l'allocation de ressources suffisantes pour mettre en œuvre ces politiques, définir des indicateurs et des situations de référence, et suivre attentivement les progrès.

Lors de la séance plénière d'ouverture de l'Espace commun, la déclaration de la société civile, intitulée « Choix »⁵⁵, a été prononcée par M. Ignacio Packer, Président de la Société civile et Secrétaire général de Terre des Hommes. M. Packer a évoqué les « bons choix » qui doivent être faits concernant les politiques et les pratiques relatives à la migration et au développement. La « *société civile rejette catégoriquement les éléments de construction d'une politique migratoire fondée sur les préjugés et la peur, les murs, les barbelés et les prisons, les stéréotypes, les « nous » et les « eux ».* [...] *Ce ne sont pas les seuls choix possibles !* » Les choix doivent être basés sur des preuves et des valeurs ; sur la réalité, et non sur des hypothèses, sur des valeurs fondées sur le plein respect des droits humains des migrants. M. Packer a insisté sur « *l'importance, en matière d'auto-détermination et de représentation, des femmes migrantes et de la diaspora des migrants, où que ce soit* » et que « *les éléments de preuve montrent de manière retentissante que c'est l'accès aux droits de l'homme qui fait toute la différence, l'accès non seulement à la protection mais également au développement humain économique, à l'inclusion sociale et des sociétés plus saines.* » Il a indiqué que les échanges de la société civile s'étaient caractérisés par un « *optimisme doux et [une] farouche détermination* », et a reconnu les progrès accomplis et la nécessité de faire preuve de plus d'ambition. Parmi les domaines d'action mis en évidence figurent les droits de l'enfant, les migrants en situation de crise, la migration et le Programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030, les droits et les conventions du travail, le recrutement, la xénophobie et la gouvernance. La société civile s'est en outre profondément inquiétée du fait que « *l'espace pour la société civile se réduit rapidement à travers le monde.* » C'est pourquoi elle a souligné l'importance d'élargir l'espace accordé au dialogue gouvernements-société civile au sein du FMMD.

Mme Esen Altuğ, Directrice générale adjointe pour la migration, l'asile et les visas au ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie, a représenté la présidence turque du FMMD lors de la séance d'ouverture des Journées de la Société civile du FMMD 2015, le 12 octobre, et de la séance plénière de clôture portant sur le thème « Regarder en arrière et aller de l'avant », le 13 octobre. A la séance d'ouverture, **Mme Altuğ** a reconnu que les acteurs de la société civile occupaient une place assurée dans la coopération et le dialogue nationaux, régionaux et mondiaux, qu'ils étaient dans la plupart des cas des partenaires utiles des gouvernements et des organisations internationales dans la promotion de l'autonomisation et de la protection des migrants et de leurs familles, et qu'ils contribuaient à renforcer la capacité, la transparence et l'efficacité des gouvernements et de toute la communauté internationale s'agissant de la résolution des problèmes relatifs à la migration. Mme Altuğ a félicité la société civile d'avoir de nouveau porté son attention sur l'élaboration d'indicateurs mesurables applicables aux nouveaux objectifs de développement durables pertinents pour les migrants. Elle a dit attendre avec intérêt des recommandations pratiques sur la façon dont la société civile peut jouer un rôle concret dans la mise en œuvre et le suivi des ODD au cours des quinze

⁵⁵ L'intégralité de la déclaration des Journées de la Société civile du FMMD, « Choix », prononcée par Ignacio Packer, est consultable à l'adresse <http://gfmdcivilsociety.org/wp-content/uploads/2014/10/Speech-of-Civil-Society-Chair-GFMD-opening-ceremony-14th-October-2015-Final-FR-proofread-RC.pdf>.

prochaines années. A la séance plénière de clôture, Mme Altuğ a estimé que les délibérations des Journées de la Société civile 2015 avaient mis en évidence deux thèmes qui seraient repris lors de la réunion sur l'Espace commun et les Journées du gouvernement : *les mesures et les partenariats*. Elle a postulé que ces deux thèmes devaient être ancrés dans des programmes spécifiques et donner lieu à de véritables résultats qui changent la vie des migrants. Elle a félicité les Journées de la Société civile d'avoir étendu la notion de protection et d'assistance accordées aux migrants dans les pays en crise aux migrants en transit, ainsi que d'avoir entamé des discussions sur la nécessité de *réduire les coûts humains et financiers de la migration*. Elle a remercié la société civile d'avoir évoqué la *migration forcée*, une question très importante pour la Turquie qui accueille plus de deux millions de personnes fuyant les conflits en Syrie et en Irak. Elle a enjoint la société civile à aider les gouvernements à trouver de nouvelles solutions permettant de lier migration et développement, et d'optimiser les effets positifs potentiels de la mobilité humaine.

6. Réflexions de clôture et voie à suivre

Le Forum mondial de 2015 s'est tenu à une période où en toute une génération, le monde n'a jamais porté une attention aussi forte à la migration, et un véritable sentiment de crise a prédominé. Il convenait que le 8^{em} Sommet du FMMD se tienne en Turquie, pays le plus touché par la crise de la migration, du moins en termes de nombre de personnes arrivées en territoire turc en quête de refuge.

La Turquie a assuré la présidence du Forum mondial avec compétence pendant dix-huit mois, de juillet 2014 à décembre 2015, sur fond de défis et de possibilités liés à la migration sans égal dans l'histoire récente. Guidée par le RSSG, la Troïka et le Groupe de pilotage du FMMD, la présidence turque a habilement mené le Forum mondial à tirer parti des possibilités de promouvoir l'intégration de la migration dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, de renforcer les mécanismes de protection des mineurs non accompagnés, des migrantes et d'autres migrants vulnérables, d'améliorer la façon dont le public perçoit les migrants et la migration, et d'étudier des solutions axées sur le développement pour répondre aux défis de la migration forcée.

Reconnaissant le rôle crucial que joue le secteur privé dans les migrations internationales, la présidence turque du FMMD a pris appui sur de précédentes initiatives du FMMD en vue de renforcer le mécanisme d'interaction avec les responsables d'entreprises, qui jouent un rôle clé dans le renforcement de la protection des migrants et la réduction des coûts de la migration, mais aussi dans l'exploitation du potentiel qu'offre la migration en termes de développement, pour les entreprises comme pour les migrants (ainsi que leurs familles et leurs sociétés). Il a été souligné que le rôle des employeurs et des entrepreneurs, en particulier ceux issus des communautés de migrants et de la diaspora, constituait un aspect important du lien entre migration et développement. Les conclusions d'une étude sur le retour sur investissement dans la migration, commandée par la présidence turque, a corroboré l'argument selon lequel les entreprises doivent s'engager auprès des migrants, et inversement. Plus important encore, un nouveau mécanisme d'interaction FMMD-monde de l'entreprise a été adopté, dont la version pilote doit être mise en place sous la présidence du FMMD 2016.

Au cours du FMMD 2014-2015, les mécanismes structurels du Forum mondial ont été renforcés. La direction du GMG et du FMMD, et le RSSG, ont tenu des réunions plus régulières et stratégiques, dont les résultats ont été communiqués au Groupe de pilotage et aux Amis du Forum, de manière à tenir toutes les parties prenantes informées. Cette collaboration accrue a contribué à promouvoir une compréhension commune des questions de migration et de développement entre l'Office des Nations Unies à Genève et le Siège à New York.

Le processus volontaire et coopératif d'élargissement des tables rondes a été poursuivi, ce qui fait qu'un nombre record de gouvernements (52 au total) se sont inscrits en tant que membres de l'équipe d'une ou plusieurs tables rondes. La Base de données des politiques et pratiques de la Plate-forme pour les partenariats en ligne a été enrichie de plus de 200 contributions de gouvernements et d'organisations internationales.

Tout en comptant sur l'Unité de soutien pour la mise en œuvre du plan de travail du FMMD 2014-2015, la présidence turque a aussi pris des mesures visant à renforcer l'Unité de soutien du FMMD, comme la signature de l'annexe au Mémoire d'accord avec l'OIM, entité hôte de l'Unité de soutien du FMMD, et le recrutement d'un assistant à l'administration et aux finances à temps plein pour l'Unité de soutien du FMMD. En outre, la présidence turque a dégagé les fonds initiaux nécessaires pour la réinstallation de l'administrateur du portail Web à Genève, au profit de la présidence entrante bangladaise du FMMD.

La réussite de la présidence du FMMD 2014-2015 se mesure non seulement en termes de nombre de participants (plus de 1000 au total, représentant des gouvernements, des organisations internationales, la société civile et des partenaires du monde de l'entreprise), mais surtout par la riche substance des débats du 8^{eme} Sommet du FMMD, qui se sont tenus à Istanbul du 14 au 16 octobre 2015. Par ailleurs, ce Sommet de trois jours a été précédé des Journées de la Société civile 2015, qui ont rassemblé

280 délégués de la société civile, dont près de la moitié représentaient des ONG de migrants ou de la diaspora. En outre, 15 événements parallèles ont été organisés en marge du Sommet.

Tout au long des échanges du FMMD qui ont eu lieu à Istanbul sur une durée d'une semaine, deux thèmes ont été évoqués de manière récurrente. D'une part, la nécessité de prendre des *mesures*. Si le FMMD n'est pas un organe à même de prendre des décisions contraignantes, il ne peut se contenter de parler. D'autre part, le deuxième thème récurrent a été le besoin impératif de *partenariats* entre les pays, entre la société civile et les gouvernements, et avec le secteur privé, visant à traduire les échanges en politiques et programmes concrets qui bénéficient réellement aux migrants, à leurs familles, leurs sociétés et leurs pays.

Un sentiment renforcé de responsabilité collective mondiale a été évoqué, en particulier concernant le sort des migrants forcés. Les fonctionnaires de haut niveau qui sont intervenus à la cérémonie d'ouverture ont lancé un appel commun à la communauté internationale, lui demandant de ne pas fermer les yeux sur les crises humanitaires en cours dans plusieurs régions, de s'attaquer aux causes profondes de l'afflux massif de migrants et de réfugiés, et de fournir une aide humanitaire d'urgence, quel que soit le statut des migrants. Ce message a été réitéré par de nombreux participants au cours des tables rondes et des événements parallèles. Il a été souligné que nombre de conflits se prolongeaient et qu'aucune solution n'était en vue dans un avenir proche. Les sociétés hôtes et les gouvernements donateurs ont été exhortés à offrir une aide humanitaire et de développement à tous les migrants et les communautés touchés, et à assurer la protection des droits fondamentaux des migrants. Ces demandes doivent être examinées au-delà de la présidence turque du FMMD.

Première manifestation mondiale à avoir lieu depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le 8^{ème} Sommet du FMMD a aussi donné l'occasion de célébrer les grandes avancées réalisées par la communauté internationale pour la reconnaissance des phénomènes migratoires dans le cadre du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba. Les gouvernements, la société civile et les organisations internationales ont tous reconnu que, contrairement aux objectifs du Millénaire pour le développement, les objectifs de développement durable répondaient de façon évidente aux problèmes et inquiétudes des migrants. À l'avenir, la migration devra être ancrée dans les plans de développement nationaux, régionaux et mondiaux, afin de réaliser un programme de développement durable qui ne laisse personne pour compte. Le Forum mondial peut jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre, l'examen et le suivi des objectifs et cibles axés spécifiquement sur les migrations et pertinents pour la migration, et dans la promotion de l'échange des bonnes pratiques en la matière aux niveaux national, bilatéral, régional et mondial.

Par ailleurs, le FMMD 2014-2015 a fait avancer des questions clés auxquelles les gouvernements et toutes les parties prenantes concernées peuvent continuer à donner effet, comme la protection et l'assistance accordées aux *migrants dans des pays en crise* et aux *migrants en transit*, la *réduction des coûts humains et financiers de la migration*, et la *mobilisation des entrepreneurs issus de la diaspora et des communautés de migrants en faveur de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Il est à espérer que ces questions resteront au programme des présidences futures du FMMD.

En sa qualité de présidence sortante, la Turquie est reconnaissante d'avoir eu la possibilité de mener le processus du Forum mondial et de maintenir sa position de plus grande plate-forme d'échange d'informations, et de renforcement de la confiance et de la coopération entre les États et d'autres acteurs, en évolution constante. La Turquie restera active en tant que membre de la Troïka du FMMD 2016, aux côtés du Bangladesh, présidence en exercice du FMMD 2016, et de l'Allemagne et du Maroc, présidence future du FMMD 2017-2018. Ensemble, nous continuerons à prendre appui sur les accomplissements du FMMD en vue de nouer des partenariats durables permettant de libérer le potentiel de la migration et de la mobilité humaine, en faveur du développement durable de tous.

***“Strengthening Partnerships: Human Mobility for Sustainable
Development”***

8th GFMD Summit Meeting

14-16 October 2015

Istanbul Lutfi Kırdar International Convention and Exhibition Center (ICEC)

Programme

Wednesday, 14 October

<i>SCHEDULE</i>	<i>ACTIVITY</i>	<i>ROOM</i>
08.00	Registration	Rumeli Building Main Entrance
<i>OPENING CEREMONY</i>		
11.30 – 13.20	Welcome address H.E. Feridun H. Sinirlioğlu Minister of Foreign Affairs of the Republic of Turkey, Chair of the GFMD	Plenary Hall
	Opening speech - H.E. Ahmet Davutoğlu , Prime Minister of the Republic of Turkey	
	Keynote speech- H.E. Jan Eliasson , UN Deputy Secretary General	
	Speech by H.E. Antonio Guterres , UN High Commissioner for Refugees	
	Speech by H.E. Dimitris Avramopoulos , EU Commissioner for Migration, Home Affairs and Citizenship	
	Speech by H.E. Nassir Abdulaziz Al-Nasser , UN Alliance of Civilizations High Representative	
	Remarks from the incoming Chair H.E. Nurul Islam , BSc, Minister of Expatriates’ Welfare and Overseas Employment, Bangladesh	

	Report from the Civil Society Days by Mr. Ignacio Packer , Terres des Hommes		
	Family photo		
13.30 – 14.30	<ul style="list-style-type: none"> • Lunch for Ministerial level hosted by Minister of Foreign Affairs of the Republic of Turkey (VIP Lounge) • Open buffet for the rest of the delegates 		
COMMON SPACE			
15.00 – 16.30	<p>Opening of Common Space (in plenary) Moderator: Sir Peter Sutherland, UN Special Representative of the Secretary-General (SRSG) for International Migration</p> <p>Keynote Speech by Ms. Mari Kiviniemi, Deputy Secretary General, Organization for Economic Co-Operation and Development</p> <p>Respondent: Ambassador William Lacy Swing, Director General, International Organization for Migration (IOM)</p> <p>Panel discussion (Davos style) Co-Moderator: Gibril Faal, Director of GK Partners and Interim Director of Africa-Europe Development Platform</p> <ul style="list-style-type: none"> • H.E. Anis Birrou, Minister in charge of Moroccans Living Abroad and Migration Affairs • H.E. Alexander de Croo, Deputy Prime Minister and Minister for Development Cooperation, Digital Agenda, Post and Telecommunications, Belgium • Anne Richard, Assistant Secretary of State for Population, Refugees and Migration, United States • Dr. Fuat Oktay, President, (Afet ve Acil Durum Yönetimi Başkanlığı-AFAD), Prime Ministry-Disaster and Emergency Management Authority of Turkey • Ms. Ayşe Cihan Sultanoğlu, UN Assistant Secretary-General and Assistant Administrator and Director of the Regional Bureau for Europe and the Commonwealth of Independent States (RBEC), the UN Development Programme (UNDP) 		
16.30 – 16.45	Delegates proceed to the parallel sessions		
16.45 – 18.30	<p>Session 1</p> <p><i>Partnerships and action for the protection of migrants in crises and transit</i></p> <p>Room: Hall A</p>	<p>Session 2</p> <p><i>Partnerships and action for decent migrant labour recruitment and employment</i></p> <p>Room: Hall B</p>	<p>Session 3</p> <p><i>Beyond xenophobia and exclusion: Local partnerships and action for the social inclusion of migrants and diaspora</i></p> <p>Room: Hall C</p>

18.30 – 18.45 Delegates proceed to plenary session			
18.45 – 19.30	Conclusion of Common Space (plenary session)		
	<ul style="list-style-type: none"> • High Level Comments • Report of sessions • Conclusions by SRSG Peter Sutherland 		
17.00 – 18.00	Side Event 1 A Perspective on International Migration and Development Linkage: the Case of Turkey <i>Room: Hall D</i>	Side Event 2 Turkey’s Migration Experience and New Migration Management Approach <i>Room: Hall E</i>	Side Event 3 Migration in the context of disasters and environmental change <i>Room: Hall F</i>
	Organizer: Mirekoç Institute	Organizers: Ministry of Interior, Directorate General of Migration Management, Turkey	Organizers: Switzerland and Bangladesh
18.00 – 19.00	Side Event 4 Central Asia Migration, Remittances and Human Development <i>Room: Hall D</i>	Side Event 5 Route causes: protecting the human rights of migrants in transit <i>Room: Hall E</i>	
	Organizer: UNDP	Organizers: Global Migration Group Working Group on Human Rights and Gender and Global Coalition on Migration	
OFFICIAL DINNER			
20.00 – 21.30	Official Dinner hosted by H.E. Feridun H. Sinirlioğlu , Minister of Foreign Affairs of the Republic of Turkey	Lütfi Kırdar-Borsa Restaurant	

Thursday, 15 October

<i>SCHEDULE</i>	<i>ACTIVITY</i>	<i>ROOM</i>
-----------------	-----------------	-------------

9.00 – 9.30	<p>Remarks</p> <ul style="list-style-type: none"> • Esen Altuğ, Deputy Director General for Migration, Asylum and Visa, Ministry of Foreign Affairs, Turkey • Incoming Chair Bangladesh, Khandker Mohammad Iftexhar Haider, Permanent Secretary, Ministry of Expatriates' Welfare and Overseas Employment • Dilip Ratha, Lead Economist and Manager, Migration and Remittances Unit, World Bank (2015 Chair of the Global Migration Group) 			<i>Plenary Hall</i>
SIMULTANEOUS ROUNDTABLE SESSIONS				
9.30 – 12.30	<p>Roundtable 1.1</p> <p><i>“Partnerships to promote inclusion and protect the human rights of all migrants in order to achieve the full benefits of migration”</i></p> <p><i>Room: Hall C</i></p>	<p>Roundtable 2.1</p> <p><i>“Mainstreaming migration into planning at the sectoral level”</i></p> <p><i>Room: Hall B</i></p>	<p>Roundtable 3.1</p> <p><i>“Enhancing human development and human security for forced migrants, who are compelled to cross international borders, through international cooperation on labor market access, educational opportunity, family reunification, and other avenues of mobility”</i></p> <p><i>Room: Hall A</i></p>	
	Co-chairs: El Salvador and Philippines	Co-chairs: Ecuador and Morocco	Co-chairs: Eritrea and Republic of Moldova	
12.30 – 14.00 Lunch				
12.45-13.45	<p>Side Event 6</p> <p>GFMD - Business Engagement: Filling the Empty Seat of Business at the GFMD Tables (by invitation only)</p> <p><i>Room: Dolmabahçe</i></p>	<p>Side Event 7</p> <p>Building on migrants' skills: recognizing and promoting them for development</p> <p><i>Room: Hall E</i></p>	<p>Side Event 8</p> <p>Progress and Next Steps: Migrants in Countries in Crisis Initiative</p> <p><i>Room: Hall F</i></p>	
	Organizers: Switzerland and	Organizers: OECD and France	Organizers: Philippines and	

	the Turkish GFMD Chair	(Agence Française de Développement)	the United States	
14.00 – 17.00	Roundtable 1.2 <i>“Reducing the human and financial costs of international migration, particularly labor migration: Cooperative approaches to fair recruitment practices and lower remittance fees”</i> <i>Room: Hall C</i>	Roundtable 2.2 <i>“Making migration work post-2015: implementing the SDGs”</i> <i>Room: Hall B</i>	Roundtable 3.2 <i>“Private sector-government partnerships to support migrant/diaspora entrepreneurship and job creation, with a focus on small and medium enterprises”</i> <i>Room: Hall A</i>	
	Co-chairs: Russian Federation and United Arab Emirates	Co-chairs: Bangladesh, Greece and Mexico	Co-chairs: Canada and France	
17.30 – 18.00	Summary of Day 1 <ul style="list-style-type: none"> • Esen Altuğ, Deputy Director General for Migration, Asylum and Visa, Ministry of Foreign Affairs, Turkey • Ambassador Laura Thompson, Deputy Director General, International Organization for Migration 			Plenary Hall
18.00-19.00	Side Event 9 <i>Remittances -Trends and Global Partnership on Migration and Development</i> <i>Room: Hall C</i>	Side Event 10 <i>Mexican EMIF surveys: a good practice in monitoring international migrations at national and regional scale</i> <i>Room: Hall D</i>	Side Event 11 <i>The Role of the Committee on Migrant Workers in the Future Perspectives in the Context of Migration and Development</i> <i>Room: Hall E</i>	Side Event 12 <i>From Engagement to Cooperation: Diaspora-Development in Africa and Europe</i> <i>Room: Hall F</i>
	Organizers: World Bank and KNOMAD	Organizer: The Government of Mexico	Organizer: Committee of Migrant Workers (CMW)	Organizers: Mali, Rwanda, ADEPT/AFFORD
19.30	Reception hosted by Ambassador Naci Koru , Deputy Foreign Minister, Turkey			Hilton Hotel

Friday, 16 October

<i>SCHEDULE</i>	<i>ACTIVITY</i>		<i>ROOM</i>
OPENING PLENARY SESSION			
09.00 – 09.15	Opening: Esen Altuğ , Deputy Director General for Migration, Asylum and Visa, Ministry of Foreign Affairs, Turkey <ul style="list-style-type: none"> • Sandra Polaski, ILO Deputy Director General • Julien Pellaux, Executive Office, UN Women, GMG 2016 Chair 		Plenary Hall
SPECIAL SESSIONS			
09.15 – 12.00	Special session on the Future of the Forum (Heads of delegation)	Platform for Partnerships	
	Co-chairs: Ambassador Mehmet Samsar , for the Turkish GFMD Chair and SRSB Peter Sutherland	Co-chairs: Bangladesh and Morocco	
Lunch			
12.00 – 13.30	Side Event 13 The Role of Regional Migration Dialogues in the face of a new Global Migration & Development Agenda <i>Room: Hall D</i>	Side Event 14 IOM-Gallup Report on "How the World Views Migration" <i>Room: Hall E</i>	Side Event 15 Exploring the key role of local authorities in implementing the migration and development agenda <i>Room: Hall F</i>
	Organizers: ICMPD	Organizers: IOM and Gallup, with support from the Turkish GFMD Chair	Organizers: JMDI, UNITAR and KNOMAD
CLOSING PLENARY SESSION			

13.30 – 14.30	<p>Report on Special Sessions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Future of the Forum, SRSG Peter Sutherland • GFMD Platform for Partnerships, Mr. Peter Bonin, GIZ, Germany <p>Report on GFMD 2014-2015 Roundtables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Roundtable 1 Outcomes, Undersecretary Gabriel Bentoglio, Holy See <i>“Human mobility and the well-being of migrants”</i> • Report on Roundtable 2 Outcomes, Ambassador Eva Åkerman-Börje, Sweden <i>“Migration as a factor in development”</i> • Report on Roundtable 3 Outcomes, Undersecretary Ciriaco Lagunza, Philippines <i>“Enhancing international cooperation on emerging issues in migration and mobility”</i>
CLOSING SESSION	
15.00 – 15.10	Conclusion by the Turkish GFMD Chair Ambassador Samsar and SRSG Peter Sutherland
15.10 – 15.20	Statement by incoming Chair H.E. Shahidul Haque , Foreign Secretary, Bangladesh
15.20 – 15.30	Closing remarks, Ambassador Naci Koru , Deputy Foreign Minister, Turkey

ANNEX B

Programme of the Side Events

"Strengthening Partnerships: Human Mobility for Sustainable Development"			
All GFMD 2015 Summit delegates are invited to attend the following side events, to be held at the Istanbul International Lütfi Kırdar International Convention and Exhibition Center (ICEC) in Istanbul on 14-16 October 2015. These side events will be held upon the initiative of their respective organizers. While the topics to be discussed may be relevant to GFMD themes and roundtable discussions to date, the Turkish GFMD Chair and the GFMD Support Unit are not directly involved in the conceptualization and organization of these activities. For any questions, please contact the organizers directly.			
WEDNESDAY, 14 OCTOBER 2015			
TIME	SIDE	SIDE EVENT	SIDE
17.00 - 18.00	A Perspective on International Migration and Development Linkage: the Case of Turkey	Turkey's Migration Experience and New Migration Management Approach	Migration in the context of disasters and environmental change
Organizers	Koç University	Ministry of Interior, Directorate General of Migration Management, Turkey	Switzerland and Bangladesh
Contact	Prof. Ahmetiçduygu (aicduygu@ku.edu.tr)	Serra ALBAYRAKOĞLU (serra.albayrakoglu@goc.gov.tr)	fiorenza.kuthan@eda.admin.ch
18.00 - 19.00	Central Asia Migration, Remittances and Human Development	Route causes: protecting the human rights of migrants in transit	
Organizers	UNDP	Global Migration Group Working Group on Human Rights and Gender and Global Coalition on Migration	
Contact	Mr. Ben Slay (ben.slay@undp.org)	Ms. Pia Oberoi (POberoi@ohchr.org)	

THURSDAY, 15 OCTOBER 2015				
TIME	SIDE EVENT		SIDE EVENT	SIDE EVENT
12:45 - 13:45	Special GFMD Lunch Session: Filling the Empty Seat of Business at the GFMD Tables (by invitation only)		Building on migrants' skills: recognizing and promoting them for development	Progress and Next Steps: Migrants in Countries in Crisis Initiative
Organizers	Switzerland and the Turkish GFMD Chair		Organizers: OECD and France (Agence Française de Développement)	Philippines and United States
Contact	Ms. Bettina Etter (bettina.etter@eda.admin.ch)		Theodora Xenogiani (theodora.xenogiani@oecd.org) and Nathalie Bougnoux (bougnouxn@afd.fr)	Michele Klein-Solomon, MKLEINSOLOMON@iom.int
18:00-19:00	Remittances -Trends and Global Partnership on Migration and Development	Mexican EMIF surveys: a good practice in monitoring international migrations at national and regional scale	From Engagement to Cooperation: Diaspora-Development in Africa and Europe	The Role of the Committee on Migrant Workers in the Future Perspectives in the Context of Migration and Development
Organizers	World Bank and KNOMAD	The Government of Mexico	Mali & Rwanda (AFFORD); Mauritius, Kenya, Ghana, South Africa, Senegal, Guinea	CMW
Contact	Ms. Sonia Plaza (splaza@worldbank.org)	Mr. Guillermo Reyes (greyes@sre.gob.mx)	Mr. Gibril Faal (gfaal@gkpartners.co.uk)	Mr. Can Ünver (canunver54@gmail.com)
FRIDAY, 16 OCTOBER 2015				
12:15 - 13:15	The Role of Regional Migration Dialogues in the face of a new Global Migration & Development Agenda		IOM-Gallup Report on "How the World Views Migration"	Exploring the key role of local authorities in implementing the migration and development agenda
Organizers	ICMPD		IOM and Gallup, with support from the	JMDI, UNITAR and KNOMAD
Contact	Malin Frankenhaeuser (malin.frankenhaeuser@icmpd.org or Cecilia.LundstroemCarniel@icmpd.org)		Dr. Frank Laczko (flaczko@iom.int)	Ms. Cecille Riallant (cecile.riallant@undp.org)

Highlights of Side Events

Side Event: “Migration in the Context of Disasters and Environmental Change”

Organised by: Bangladesh and Switzerland

Shahidul Haque, Foreign Secretary, Bangladesh, and Eduard Gnesa, Special Ambassador for Int. Cooperation in Migration, Switzerland chaired the GFMD side event “Migration in the Context of Disasters and Environmental Change”. There is increased international recognition of the challenges of human mobility in the context of disasters and environmental change. The 2010 Conference of the Parties to the UN Framework Convention on Climate Change (Cancun Adaptation Framework Agreement) invited Parties to undertake measures to enhance “understanding, coordination and cooperation with regard to climate change induced displacement, migration and planned relocation,” while the 2012 Doha decision on loss and damage encouraged further work to enhance understanding of how impacts of climate change are affecting “patterns of migration, displacement and human mobility.” This side event offered the opportunity to present the results of the Nansen Initiative and of the KNOMAD working group on "Environmental Change and Migration", two processes that have been engaged on this issue over the past years.

Prof. Walter Kaelin, Envoy of the Chairmanship (Norway/Switzerland) of the Nansen Initiative presented the conclusion of the Nansen Initiative, a state-led, bottom-up consultative process intended to identify effective practices, drawing on the actual practice and experience of governments, and build consensus on key principles and elements to address the protection and assistance needs of persons displaced across borders in the context of disasters, including the adverse effects of climate change. The Global Consultation held in Geneva, Switzerland, from 12-13 October, 2015, marked the culmination of the Nansen Initiative (2012-2015). It enabled stimulating discussions on the Agenda for the Protection of Cross-Border Displaced Persons in the Context of Disasters and Climate Change (Protection Agenda) which was endorsed by 109 official delegations. A group of States and other key stakeholders will continue to meet in Geneva to promote the implementation of the Protection Agenda at the multilateral level (about the Nansen Initiative see <https://www.nanseninitiative.org/>).

Dilip Ratha, Head of KNOMAD, World Bank and Prof. Susan Martin, Georgetown University and KNOMAD's Chair for Environmental Change and

Migration, presented findings from the most recent working papers commissioned by the Thematic Working Group “Environmental Change and Migration” of the Global Knowledge Partnership on Migration and Development (KNOMAD). These working papers examine the impact of environmental change on migration, displacement and planned relocation, particularly in and from developing countries, as well as the role migration plays in adaptation to environmental change. In addition, KNOMAD’s current work in the area of longitudinal research on environmental change and migration were discussed. This kind of research is particularly important in understanding the effects of slow-onset environmental processes, such as rising sea levels and recurrent droughts. It also allows for better understanding of the long-term effects of different migration-related adaptation strategies. These strategies may aim at reducing emigration pressures to permit people to remain in situ, or they may facilitate migration as part of a mix of strategies to promote adaptive capacity. Understanding the long term impacts will help policymakers and practitioners undertake better planning and implementation (more about KNOMAD see <https://www.knomad.org/>).

Side event: “The Role of Regional Migration Dialogues and the Global Migration & Development Agenda”

Organised by: International Centre for Migration Policy Development (ICMPD)

The International Centre for Migration Policy Development, in cooperation with the Ministry of Foreign Affairs of Turkey, organised a side event on the role of regional migration dialogues in implementing and contributing to the global migration and development agenda, with a special focus on linkages with the GFMD.

On behalf of Ambassador Mehmet Samsar, Ms. Gülçin Erdem, Head of Department, Deputy Directorate General for Migration, Asylum and Visa, opened the side event, which was attended by some 40 participants. Mr. Bernhard Perchinig, Senior Researcher at ICMPD set the context for the panel discussion by presenting the main aspects of an ongoing study on regional migration dialogues and the global migration and development agenda. The ensuing panel discussion was moderated by Mr. Martijn Pluim, Director Eastern Dimension at ICMPD and benefitted from a panel of experts who have been actively involved in regional migration dialogues and the GFMD: Eduard Gnesa, Special Ambassador of the Swiss Confederation for International

Cooperation in Migration, Switzerland; Antoine Joly Ambassador for Migration, Ministry of Foreign Affairs and International Development, France; George Jashi, Executive Secretary, Secretariat of the State Commission on Migration Issues, Ministry of Justice, Georgia; and Berlan Pars Alan, Senior Migration Management Policy Advisor, International Organization for Migration.

The panel discussion clearly reflected the recommendations that were made as a result of the GFMD assessment exercise which said that the role of regional processes and fora for “fostering and implementing migration and development policies should [...] be appropriately acknowledged in the GFMD process.” Panellists pointed to the need for more in-depth discussions on how to ensure that regional and global discussions on the various aspects of migration and development are linked and enrich each other’s debates. Views from the floor concurred and added that this reflection should also include regional bodies. The need to discuss and develop sustainable information sharing mechanisms *between* the regional migration dialogues was also underlined. And not only should communication between dialogues be improved, but there should be better public communication of results of migration dialogues. Finally, the need to better link the thematic discussions held in the framework of regional migration dialogues with national migration policy development was emphasised.

Special GFMD Lunch Session: Filling the Empty Seat of Business at the GFMD Tables

Organised by: Switzerland and the Turkish GFMD Chair

The GFMD Lunch Session for heads of delegations, selected business leaders and high-level representatives of IOs and NGOs, entitled “Filling the Empty Seat of Business at the GFMD Table – The Future of GFMD- private sector engagement: Enhancing coherence of migration policy by listening to the voice of business” co-hosted by the Turkish GFMD Chair and the Government of Switzerland, served to discuss the proposal of a GFMD Business Mechanism and its pilot launch under the GFMD chairmanship of Bangladesh in 2016. Initially the mechanism was proposed by the Turkish GFMD Chair and Switzerland at the GFMD Business Meeting in May 2015 and was then further developed by the International Organisation of Employers (IOE) and the WEF Global Agenda Council on Migration (WEF GACM). It consists of two encounters with the business community in the GFMD cycle – a mid-year thematic Business Meeting focused on a concrete migration policy issue of

mutual interest to the private and the public sector and a multi-stakeholder encounter at the GFMD Annual Meetings for all GFMD stakeholders to discuss a migration policy issue from a business perspective. The business engagement in the GFMD will be substantiated by a GFMD Business Advisory Group composed of an adequate number of relevant business associations and companies. A Coordinating Unit, operating as of February 2016, will be hosted by the IOE in Geneva.

The participants unanimously seconded the proposal. All private sector representatives present emphasized the need and willingness of the business world to engage with migration policy-making in order for migration policy to be equally sound for the public and private sector, including most importantly for migrants. They emphasized that the readiness to engage in policy-making is not for mere profit considerations, yet also for a growing recognition of reputational and consequently economic damages to business, if labor rights and decent work standards are violated. On behalf of the business community one representative emphasized that strengthened policy-dialogue will ensure overcoming the main contradictions between the government and the private sector perspective: policy vs. practice; security vs. skills mobility; control vs. circumvention.

Consequently the GFMD Business Mechanism was endorsed unanimously by heads of delegations at the GFMD Future of the Forum Session. Its piloting is secured in 2016 by the incoming GFMD Chair Bangladesh and subsequently by the German and Moroccan Co-Chairmanship in 2017/18.

Side Event: “Mexican EMIF surveys: a good practice in monitoring international migrations at national and regional scale”

Organised by: Mexico

Mr. Omar De la Torre, head of the Migration Policy Unit of the Ministry of the Interior (SEGOB), chaired the presentation of the survey of migration at northern and southern borders of Mexico. Amb. Reyna Torres Mendivil, Director General of Protection of Mexicans Abroad of the Ministry of Foreign Affairs highlighted the interagency joint work and the importance of data collection for decision making.

Dr. Marie-Laure Coubes presented the Survey of Migration at Mexico’s Northern and Southern Borders (EMIF Sur, for its Spanish acronym). Their aim is to promote understanding and encourage the use of surveys and sharing the one conducted in these areas, available in <http://www.colef.mx/emif/>. EMIF

has a great potential as a tool for design and evaluation of public policies, international and regional cooperation, civil society initiatives and scientific knowledge.

During the discussion it was suggested to share this good practice through the Platform for Partnerships.

Global Forum on Migration and Development

2015 Civil Society Days 12-13 October

Common Space 14 October

Venue: Lutfi Kirdar – Istanbul Convention and Exhibition Centre

Theme:

Achieving Migration and Development Goals:

Movement together on global solutions and local action

Civil Society Chair 2015: *Ignacio Packer, Secretary General - Terre des Hommes*

Civil Society Co-Chair 2015: *Fatumo Farah, Director - HIRDA*

Rapporteur Children: *Carl Kristiansson - One Third Sweden*

Rapporteur Women: *Carol Barton - United Methodist Women, Women & Global Migration Working Group*

Programme

Monday 12 October	
7:45 - 8:30	Registration & welcome coffee <i>Main Foyer</i>
8:30 – 9:00	<p>Opening Ceremony <i>Marmara hall</i></p> <p>Ignacio Packer, Civil Society Chair GFMD 2015, Terre des Hommes Fatumo Farah, Civil Society Co-Chair GFMD 2015, HIRDA Esen Altuğ, Deputy Director-General, Migration, Asylum and Visas, Ministry of Foreign Affairs of Turkey, representing 2015 GFMD Chair-in-Office, Gülay Toksöz, local organizing Committee Turkey, Ankara University</p>
9:00 – 10:00	<p>Setting the scene: <i>Marmara hall</i></p> <p>Achieving Migration and Development Goals: <i>Movement together on global solutions and local action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Presentation of the theme and methodology of the 2015 GFMD Civil Society Days, Wies Maas, ICMC - Movement on Civil Society's 5-year 8-Point Plan - results of the global civil society Survey and what's next?, John K. Bingham, ICMC - Migrants, diaspora and rights in the Sustainable Development Goals – what has been achieved and now what? Gibril Faal, Civil Society Co-chair GFMD 2014 / ADEPT - Commemorating 25 years of campaigning for the UN Migrants Workers Convention, Ellene Sana, Center for Migrant Advocacy <p>Interaction with the floor</p>
10:00 – 12:00	<p>Panel and debate: <i>Marmara hall</i></p> <p>Safe Migration: root causes, route choices and alternatives to forced and dangerous migration</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>A moment of reflection</i> - My journey to and in Europe, what if...?, Abu Kurke Kebato, survivor and advocate - Root causes and dangerous journeys in the Americas, Carolina Jimenez Sandoval, Amnesty International (Regional Office for the Americas)

	<ul style="list-style-type: none"> - Protecting migrants across borders in South-East Asia, Sumitha Shaanthinni Kishna, Migration Working Group Malaysia - Alternatives to forced migration: African leadership, shared responsibility and solidarity, Odile Faye, AFARD/MADE Africa Network - Alternatives to dangerous routes: legal access for refugees, Michael Diedring, European Council for Refugees and Exiles (ECRE) - A safer path to asylum and migration; reversing the Race to the Bottom; Peter Sutherland, UN Special Representative of the Secretary General for Migration <p>Interaction with the floor</p>												
12:00 - 13:30	Lunch, side events and open space <i>Foyer</i>												
12:15 – 13:15	<i>Side Event: Engaging Business: The Role of the Private Sector in Promoting Safe and Fair Migration</i> <i>Dolmabahçe A</i> Organizer: Verité												
	<i>Side Event: Women & Migration strategy caucus</i> <i>Dolmabahçe B</i> Organizers: Women & Global Migration Working Group												
	<i>Side Event: The 'Migration crisis' and Europe's Response</i> <i>Dolmabahçe C</i> Organizers: Migrant Voice												
13:30 – 15:30	<p><u>Parallel working sessions</u></p> <p style="text-align: right;"><i>Dolmabahçe A</i></p> <p>[Theme 1: Achieving the Sustainable Development Goals beyond 2015 for migrants and communities]</p> <p>Session 1.1: Civil society's role in fashioning global, national and thematic indicators</p> <table border="1"> <tr> <td>Moderators</td> <td>Emeka Obiezu, Augustinian NGO at the UN Bob van Dillen, Cordaid</td> </tr> <tr> <td>Rapporteurs</td> <td>Miranda Madikane, Scalabrini Centre South Africa Rodolfo Cordova, International Network for Migration and Development</td> </tr> <tr> <td>Discussion starters</td> <td>Bela Hovy, UN Department of Economic and Social Affairs (UNDESA) Gibril Faal, Africa-Europe Diaspora Development Platform (ADEPT) Agnes Matienzo, Migrant Forum in Asia Lars Lönnback, International Organization for Migration Presentation child rights perspective 2030 Agenda</td> </tr> </table> <p style="text-align: right;"><i>Dolmabahçe B</i></p> <p>[Theme 2: Achieving goals for human security and human development for migrants on the move]</p> <p>Session 2.1: Protecting migrants in crises and transit</p> <table border="1"> <tr> <td>Moderators</td> <td>Mary Jo Toll, NGO Committee on Migration Leonir Chiarello, Scalabrini International Migration Network</td> </tr> <tr> <td>Rapporteurs</td> <td>Maria Giovanna Manieri, Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants Grace Ezeonu, Sisters of Notre Dame de Namur</td> </tr> <tr> <td>Discussion starters</td> <td>Michele Klein Solomon, Migrants in Countries in Crisis Initiative, International Organization for Migration Susanna Zanfrini, Danish Refugee Council Geneviève Saubert, Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) Martin Martinez, Estancia del Migrante Gonzalez y Martinez, A.C. Sue Le Mesurier, International Federation of the Red Cross and Red Crescent Societies Presentation child rights perspective on migrants stranded in distress</td> </tr> </table>	Moderators	Emeka Obiezu , Augustinian NGO at the UN Bob van Dillen , Cordaid	Rapporteurs	Miranda Madikane , Scalabrini Centre South Africa Rodolfo Cordova , International Network for Migration and Development	Discussion starters	Bela Hovy , UN Department of Economic and Social Affairs (UNDESA) Gibril Faal , Africa-Europe Diaspora Development Platform (ADEPT) Agnes Matienzo , Migrant Forum in Asia Lars Lönnback , International Organization for Migration Presentation child rights perspective 2030 Agenda	Moderators	Mary Jo Toll , NGO Committee on Migration Leonir Chiarello , Scalabrini International Migration Network	Rapporteurs	Maria Giovanna Manieri , Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants Grace Ezeonu , Sisters of Notre Dame de Namur	Discussion starters	Michele Klein Solomon , Migrants in Countries in Crisis Initiative, International Organization for Migration Susanna Zanfrini , Danish Refugee Council Geneviève Saubert , Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) Martin Martinez , Estancia del Migrante Gonzalez y Martinez, A.C. Sue Le Mesurier , International Federation of the Red Cross and Red Crescent Societies Presentation child rights perspective on migrants stranded in distress
Moderators	Emeka Obiezu , Augustinian NGO at the UN Bob van Dillen , Cordaid												
Rapporteurs	Miranda Madikane , Scalabrini Centre South Africa Rodolfo Cordova , International Network for Migration and Development												
Discussion starters	Bela Hovy , UN Department of Economic and Social Affairs (UNDESA) Gibril Faal , Africa-Europe Diaspora Development Platform (ADEPT) Agnes Matienzo , Migrant Forum in Asia Lars Lönnback , International Organization for Migration Presentation child rights perspective 2030 Agenda												
Moderators	Mary Jo Toll , NGO Committee on Migration Leonir Chiarello , Scalabrini International Migration Network												
Rapporteurs	Maria Giovanna Manieri , Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants Grace Ezeonu , Sisters of Notre Dame de Namur												
Discussion starters	Michele Klein Solomon , Migrants in Countries in Crisis Initiative, International Organization for Migration Susanna Zanfrini , Danish Refugee Council Geneviève Saubert , Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) Martin Martinez , Estancia del Migrante Gonzalez y Martinez, A.C. Sue Le Mesurier , International Federation of the Red Cross and Red Crescent Societies Presentation child rights perspective on migrants stranded in distress												

13:30 – 15:30	<p>[Theme 3: Achieving goals for labour mobility, labour rights and decent work] <i>Dolmabahçe C</i></p> <p>Session 3.1: Reforming migrant labour recruitment policies and practices</p> <table border="1" data-bbox="421 322 1295 573"> <tr> <td>Moderators</td> <td>Rex Varona, Open Working Group on Labour Migration and Recruitment Jin Sook Lee, Building and Woodworkers International</td> </tr> <tr> <td>Rapporteurs</td> <td>Sumitha Shanthini Kishna, Migration Working Group Malaysia Charlie Fanning, AFL-CIO</td> </tr> <tr> <td>Discussion starters</td> <td>Elizabeth Mauldin, Centro des los Derechos del Migrante Tatcee Macabuag, Migrant Forum in Asia Philip Hunter, Verité Nidia Tarazona, General Conference of Labour (GTC) Colombia</td> </tr> </table> <p>[Theme 4: Achieving goals for migrant empowerment and action for human development] <i>Marmara Hall</i></p> <p>Session 4.1: Beyond xenophobia: materializing social inclusion of migrants and diaspora</p> <table border="1" data-bbox="421 779 1307 1155"> <tr> <td>Moderators</td> <td>Efrain Jimenez, Federación Zacatecana A.C Martina Liebsch, Caritas Internationalis</td> </tr> <tr> <td>Rapporteurs</td> <td>Robtel Neajai Pailey, SOAS, University of London Maria Ostberg Svanelind, Migration Research Akademikerforbundet (SSR)</td> </tr> <tr> <td>Discussion starters</td> <td>Khady Sahko Niang, 'Diaspora and Migrant Voices' project – FORIM Roshan Dadoo, Consortium for Refugees and Migrants in South Africa (CoRMSA) Jill Helke, International Organization for Migration (IOM)/What Migrants Bring Zorayda Avila, La Federación de Clubes Michoacanos en Illinois (FEDECEMI) y Alianza Américas Presentation child rights perspective on migrants and diaspora engagement</td> </tr> </table>	Moderators	Rex Varona , Open Working Group on Labour Migration and Recruitment Jin Sook Lee , Building and Woodworkers International	Rapporteurs	Sumitha Shanthini Kishna , Migration Working Group Malaysia Charlie Fanning , AFL-CIO	Discussion starters	Elizabeth Mauldin , Centro des los Derechos del Migrante Tatcee Macabuag , Migrant Forum in Asia Philip Hunter , Verité Nidia Tarazona , General Conference of Labour (GTC) Colombia	Moderators	Efrain Jimenez , Federación Zacatecana A.C Martina Liebsch , Caritas Internationalis	Rapporteurs	Robtel Neajai Pailey , SOAS, University of London Maria Ostberg Svanelind , Migration Research Akademikerforbundet (SSR)	Discussion starters	Khady Sahko Niang , 'Diaspora and Migrant Voices' project – FORIM Roshan Dadoo , Consortium for Refugees and Migrants in South Africa (CoRMSA) Jill Helke , International Organization for Migration (IOM)/What Migrants Bring Zorayda Avila , La Federación de Clubes Michoacanos en Illinois (FEDECEMI) y Alianza Américas Presentation child rights perspective on migrants and diaspora engagement
Moderators	Rex Varona , Open Working Group on Labour Migration and Recruitment Jin Sook Lee , Building and Woodworkers International												
Rapporteurs	Sumitha Shanthini Kishna , Migration Working Group Malaysia Charlie Fanning , AFL-CIO												
Discussion starters	Elizabeth Mauldin , Centro des los Derechos del Migrante Tatcee Macabuag , Migrant Forum in Asia Philip Hunter , Verité Nidia Tarazona , General Conference of Labour (GTC) Colombia												
Moderators	Efrain Jimenez , Federación Zacatecana A.C Martina Liebsch , Caritas Internationalis												
Rapporteurs	Robtel Neajai Pailey , SOAS, University of London Maria Ostberg Svanelind , Migration Research Akademikerforbundet (SSR)												
Discussion starters	Khady Sahko Niang , 'Diaspora and Migrant Voices' project – FORIM Roshan Dadoo , Consortium for Refugees and Migrants in South Africa (CoRMSA) Jill Helke , International Organization for Migration (IOM)/What Migrants Bring Zorayda Avila , La Federación de Clubes Michoacanos en Illinois (FEDECEMI) y Alianza Américas Presentation child rights perspective on migrants and diaspora engagement												
15:30 – 15:45	<i>Coffee break</i> <i>Foyer</i>												
15:45 – 17:00	Parallel working sessions to be continued												
17:15 – 19:00	<p>Special sessions and open space</p> <p>Session A: Protection and durable solutions for Syrian refugees <i>Marmara hall</i></p> <table border="1" data-bbox="421 1458 1315 1671"> <tr> <td>Session leader</td> <td>Petra Hueck, ICMC Europe Head of Office</td> </tr> <tr> <td>Speakers</td> <td>Carsten Hansen, Norwegian Refugee Council, Middle East Muhtar Çokar, Human Resources Development Foundation, Turkey (HRDF) Cavidan Soykan, Mülteci-Der Elmar Bagirov, UNHCR Turkey Rosita Milesi, Instituto Migrações e Direitos Humanos</td> </tr> </table> <p>Session B: Children in the context of migration - World Café <i>Dolmabahçe A</i></p> <table border="1" data-bbox="421 1749 1315 1899"> <tr> <td>Session leader</td> <td>Michele LeVoy, Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants (PICUM)</td> </tr> <tr> <td>Table hosts</td> <td><i>Table 1 - Ending child immigration detention</i> Host: Ben Lewis, International Detention Coalition <i>Table 2 - Bridging child rights in Migration and Development Agendas</i> Host: Mirela Shuteriqi, Terre des Hommes</td> </tr> </table>	Session leader	Petra Hueck , ICMC Europe Head of Office	Speakers	Carsten Hansen , Norwegian Refugee Council, Middle East Muhtar Çokar , Human Resources Development Foundation, Turkey (HRDF) Cavidan Soykan , Mülteci-Der Elmar Bagirov , UNHCR Turkey Rosita Milesi , Instituto Migrações e Direitos Humanos	Session leader	Michele LeVoy , Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants (PICUM)	Table hosts	<i>Table 1 - Ending child immigration detention</i> Host: Ben Lewis , International Detention Coalition <i>Table 2 - Bridging child rights in Migration and Development Agendas</i> Host: Mirela Shuteriqi , Terre des Hommes				
Session leader	Petra Hueck , ICMC Europe Head of Office												
Speakers	Carsten Hansen , Norwegian Refugee Council, Middle East Muhtar Çokar , Human Resources Development Foundation, Turkey (HRDF) Cavidan Soykan , Mülteci-Der Elmar Bagirov , UNHCR Turkey Rosita Milesi , Instituto Migrações e Direitos Humanos												
Session leader	Michele LeVoy , Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants (PICUM)												
Table hosts	<i>Table 1 - Ending child immigration detention</i> Host: Ben Lewis , International Detention Coalition <i>Table 2 - Bridging child rights in Migration and Development Agendas</i> Host: Mirela Shuteriqi , Terre des Hommes												

	<p><i>Table 3 - Towards next GFMD and children in context of migration</i> Host: Ansar Uddin Anas, The Refugee and Migratory Movements Research Unit (RMMRU)</p> <p><i>Table 4: General Comment on the Rights of Children in the context of Migration</i> Host: Kellynn Wee Jiaying, Asia Research Institute</p>															
	<i>Dolmabahçe B</i>															
	Session C: Commemorating the 25th anniversary of the UN Migrant Workers Convention															
	<table border="1"> <tr> <td>Session leader</td> <td>Saiful Haque, Warbe Development Foundation</td> </tr> <tr> <td>Speakers</td> <td>Nicola Piper, University of Sydney Francisco Carrión-Mena, Chair UN Committee on Migrant Workers Cathi Tactaquin, National Network for Immigrant and Refugee Rights Milka Isinta, Pan African Network in Defense of Migrants Rights</td> </tr> </table>	Session leader	Saiful Haque , Warbe Development Foundation	Speakers	Nicola Piper , University of Sydney Francisco Carrión-Mena , Chair UN Committee on Migrant Workers Cathi Tactaquin , National Network for Immigrant and Refugee Rights Milka Isinta , Pan African Network in Defense of Migrants Rights											
Session leader	Saiful Haque , Warbe Development Foundation															
Speakers	Nicola Piper , University of Sydney Francisco Carrión-Mena , Chair UN Committee on Migrant Workers Cathi Tactaquin , National Network for Immigrant and Refugee Rights Milka Isinta , Pan African Network in Defense of Migrants Rights															
19:00 – 20:30	<u>Welcome to Istanbul – Reception</u>	<i>Main Foyer</i>														
Tuesday 13 October 2015																
9:00 – 10:30	<p>Parallel working sessions</p> <p style="text-align: right;"><i>Dolmabahçe A</i></p> <p>[Theme 1: Achieving the Sustainable Development Goals beyond 2015 for migrants and communities]</p> <p>Session 1.2: Civil society's role in implementing and monitoring the SDGs at home</p> <table border="1"> <tr> <td>Moderators</td> <td>Emeka Obiezu, Augustinian/NGO Committee on Migration Bob van Dillen, Cordaid</td> </tr> <tr> <td>Rapporteurs</td> <td>Miranda Madikane, Scalabrini Centre South Africa Rodolfo Cordova, International Network for Migration and Development</td> </tr> <tr> <td>Conversations with governments</td> <td>Panel and debate Eva Åkerman Börje, Director at the Department for Migration and Asylum Policy, Ministry of Justice, Government of Sweden Pietro Mona, Global Programme Migration and Development, Swiss Agency for Development and Cooperation, Government of Switzerland Riaz Hamidullah, Director General (Economic Affairs), Ministry of Foreign Affairs, Government of Bangladesh</td> </tr> <tr> <td>Discussion starters</td> <td>Justin MacDermott, adviser to the UN Special Representative of the Secretary-General for International Migration Hildegard Hagemann, German Commission for Justice and Peace Khady Sahko Niang, Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) Berenice Valdez, El instituto para las Mujeres en la Migración Dennis Sinyolo, Education International</td> </tr> </table> <p style="text-align: right;"><i>Dolmabahçe B</i></p> <p>[Theme 2: Achieving goals for human security and human development for migrants on the move]</p> <p>Session 2.2: Development solutions for forced migrants</p> <table border="1"> <tr> <td>Moderators</td> <td>Mary Jo Toll, NGO Committee on Migration Leonir Chiarello, Scalabrini International Migration Network</td> </tr> <tr> <td>Rapporteurs</td> <td>Maria Giovanna Manieri, Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants Grace Ezeonu, Sisters of Notre Dame de Namur</td> </tr> <tr> <td>Discussion starters</td> <td>Bruno Atiel, Caritas Lebanon Migrant Center John K. Bingham, International Catholic Migration Commission Kathleen Newland, Migration Policy Institute Ahmet İçduygu, Migration Research Center, Koç University Zeynep Gündüz, RET protecting through education</td> </tr> </table>		Moderators	Emeka Obiezu , Augustinian/NGO Committee on Migration Bob van Dillen , Cordaid	Rapporteurs	Miranda Madikane , Scalabrini Centre South Africa Rodolfo Cordova , International Network for Migration and Development	Conversations with governments	Panel and debate Eva Åkerman Börje , Director at the Department for Migration and Asylum Policy, Ministry of Justice, Government of Sweden Pietro Mona , Global Programme Migration and Development, Swiss Agency for Development and Cooperation, Government of Switzerland Riaz Hamidullah , Director General (Economic Affairs), Ministry of Foreign Affairs, Government of Bangladesh	Discussion starters	Justin MacDermott , adviser to the UN Special Representative of the Secretary-General for International Migration Hildegard Hagemann , German Commission for Justice and Peace Khady Sahko Niang , Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) Berenice Valdez , El instituto para las Mujeres en la Migración Dennis Sinyolo , Education International	Moderators	Mary Jo Toll , NGO Committee on Migration Leonir Chiarello , Scalabrini International Migration Network	Rapporteurs	Maria Giovanna Manieri , Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants Grace Ezeonu , Sisters of Notre Dame de Namur	Discussion starters	Bruno Atiel , Caritas Lebanon Migrant Center John K. Bingham , International Catholic Migration Commission Kathleen Newland , Migration Policy Institute Ahmet İçduygu , Migration Research Center, Koç University Zeynep Gündüz , RET protecting through education
Moderators	Emeka Obiezu , Augustinian/NGO Committee on Migration Bob van Dillen , Cordaid															
Rapporteurs	Miranda Madikane , Scalabrini Centre South Africa Rodolfo Cordova , International Network for Migration and Development															
Conversations with governments	Panel and debate Eva Åkerman Börje , Director at the Department for Migration and Asylum Policy, Ministry of Justice, Government of Sweden Pietro Mona , Global Programme Migration and Development, Swiss Agency for Development and Cooperation, Government of Switzerland Riaz Hamidullah , Director General (Economic Affairs), Ministry of Foreign Affairs, Government of Bangladesh															
Discussion starters	Justin MacDermott , adviser to the UN Special Representative of the Secretary-General for International Migration Hildegard Hagemann , German Commission for Justice and Peace Khady Sahko Niang , Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) Berenice Valdez , El instituto para las Mujeres en la Migración Dennis Sinyolo , Education International															
Moderators	Mary Jo Toll , NGO Committee on Migration Leonir Chiarello , Scalabrini International Migration Network															
Rapporteurs	Maria Giovanna Manieri , Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants Grace Ezeonu , Sisters of Notre Dame de Namur															
Discussion starters	Bruno Atiel , Caritas Lebanon Migrant Center John K. Bingham , International Catholic Migration Commission Kathleen Newland , Migration Policy Institute Ahmet İçduygu , Migration Research Center, Koç University Zeynep Gündüz , RET protecting through education															

9:00 – 10:30	<p style="text-align: right;"><i>Dolmabahçe C</i></p> <p>[Theme 3: Achieving goals for labour mobility, labour rights and decent work]</p> <p>Session 3.2: Reforming migrant labour employment policies and practices</p> <table border="1" data-bbox="424 315 1318 636"> <tr> <td data-bbox="424 315 671 394">Moderators</td> <td data-bbox="676 315 1318 394">Rex Varona, Open Working Group on Labour Migration and Recruitment Coordinator Jin Sook Lee, Building and Woodworkers International</td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 400 671 450">Rapporteurs</td> <td data-bbox="676 400 1318 450">Sumitha Shanthini Kishna, Migration Working Group Malaysia Charlie Fanning, AFL-CIO</td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 456 671 636">Discussion starters</td> <td data-bbox="676 456 1318 636">Shashi Kiran Pulsuri, PMLU Mike McDonnell, Intel Corporation Cathleen Caron, Global Workers Justice Alliance Nicola Piper, University of Sydney <i>Presentation child rights perspective on labour rights for migrant workers</i></td> </tr> </table> <p style="text-align: right;"><i>Marmara hall</i></p> <p>[Theme 4: Achieving goals for migrant empowerment and action for human development]</p> <p>Session 4.2: Diaspora and migrant action on job creation, social entrepreneurship and public policy</p> <table border="1" data-bbox="424 779 1318 1070"> <tr> <td data-bbox="424 779 671 831">Moderators</td> <td data-bbox="676 779 1318 831">Efrain Jimenez, Federacion Zacatecana A.C. Martina Liebsch, Caritas Internationalis</td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 837 671 911">Rapporteurs</td> <td data-bbox="676 837 1318 911">Robtel Neajai Pailey, SOAS, University of London Maria Ostberg Svanelind, Migration Research, Akademikerforbundet (SSR)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 918 671 1070">Discussion starters</td> <td data-bbox="676 918 1318 1070">Estrella Mai Dizon-Añonuevo, Atikha Overseas Mohammad Atiqun Nabi, International Network of Alternative Financial Institutions (Asia/Bangladesh) Yve-Car Momperousse, Kreyol Essence Bikash Chowdury Barua, BASUG</td> </tr> </table>	Moderators	Rex Varona , Open Working Group on Labour Migration and Recruitment Coordinator Jin Sook Lee , Building and Woodworkers International	Rapporteurs	Sumitha Shanthini Kishna , Migration Working Group Malaysia Charlie Fanning , AFL-CIO	Discussion starters	Shashi Kiran Pulsuri , PMLU Mike McDonnell , Intel Corporation Cathleen Caron , Global Workers Justice Alliance Nicola Piper , University of Sydney <i>Presentation child rights perspective on labour rights for migrant workers</i>	Moderators	Efrain Jimenez , Federacion Zacatecana A.C. Martina Liebsch , Caritas Internationalis	Rapporteurs	Robtel Neajai Pailey , SOAS, University of London Maria Ostberg Svanelind , Migration Research, Akademikerforbundet (SSR)	Discussion starters	Estrella Mai Dizon-Añonuevo , Atikha Overseas Mohammad Atiqun Nabi , International Network of Alternative Financial Institutions (Asia/Bangladesh) Yve-Car Momperousse , Kreyol Essence Bikash Chowdury Barua , BASUG
Moderators	Rex Varona , Open Working Group on Labour Migration and Recruitment Coordinator Jin Sook Lee , Building and Woodworkers International												
Rapporteurs	Sumitha Shanthini Kishna , Migration Working Group Malaysia Charlie Fanning , AFL-CIO												
Discussion starters	Shashi Kiran Pulsuri , PMLU Mike McDonnell , Intel Corporation Cathleen Caron , Global Workers Justice Alliance Nicola Piper , University of Sydney <i>Presentation child rights perspective on labour rights for migrant workers</i>												
Moderators	Efrain Jimenez , Federacion Zacatecana A.C. Martina Liebsch , Caritas Internationalis												
Rapporteurs	Robtel Neajai Pailey , SOAS, University of London Maria Ostberg Svanelind , Migration Research, Akademikerforbundet (SSR)												
Discussion starters	Estrella Mai Dizon-Añonuevo , Atikha Overseas Mohammad Atiqun Nabi , International Network of Alternative Financial Institutions (Asia/Bangladesh) Yve-Car Momperousse , Kreyol Essence Bikash Chowdury Barua , BASUG												
10:30 – 10:45	<p>Coffee break <i>Foyer</i></p>												
10:45 – 12:30	<p>Parallel working sessions to be continued</p>												
12:30 – 14:30	<p>Lunch, side events and open space <i>Foyer</i></p>												
13:00 – 14:00	<table border="1" data-bbox="424 1332 1394 1630"> <tr> <td data-bbox="424 1332 1197 1406"> <p>Side Event: Children’s rights criminalization and border security</p> <p>Organizers: Terre des Hommes, Platform for the International Cooperation on Undocumented Migrants and International Detention Coalition</p> </td> <td data-bbox="1201 1332 1394 1406" style="text-align: right;"><i>Dolmabahçe A</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 1413 1197 1487"> <p>Side Event: Women in migration: we go, we stay, we came back, we walk</p> <p>Organizers: Voces Mesoamericanas, Acción con Pueblos Migrantes, AC</p> </td> <td data-bbox="1201 1413 1394 1487" style="text-align: right;"><i>Dolmabahçe B</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 1494 1197 1630"> <p>Side Event: Human mobility and the Sustainable Development Goals: Understanding migration as an integral part of sustainable developmental processes and enhancing partnerships for sustainable development</p> <p>Organizers: Transcode Programme Foundation, Radboud University, SIMI, COGNAI, Atikha and DAWN</p> </td> <td data-bbox="1201 1494 1394 1630" style="text-align: right;"><i>Dolmabahçe C</i></td> </tr> </table>	<p>Side Event: Children’s rights criminalization and border security</p> <p>Organizers: Terre des Hommes, Platform for the International Cooperation on Undocumented Migrants and International Detention Coalition</p>	<i>Dolmabahçe A</i>	<p>Side Event: Women in migration: we go, we stay, we came back, we walk</p> <p>Organizers: Voces Mesoamericanas, Acción con Pueblos Migrantes, AC</p>	<i>Dolmabahçe B</i>	<p>Side Event: Human mobility and the Sustainable Development Goals: Understanding migration as an integral part of sustainable developmental processes and enhancing partnerships for sustainable development</p> <p>Organizers: Transcode Programme Foundation, Radboud University, SIMI, COGNAI, Atikha and DAWN</p>	<i>Dolmabahçe C</i>						
<p>Side Event: Children’s rights criminalization and border security</p> <p>Organizers: Terre des Hommes, Platform for the International Cooperation on Undocumented Migrants and International Detention Coalition</p>	<i>Dolmabahçe A</i>												
<p>Side Event: Women in migration: we go, we stay, we came back, we walk</p> <p>Organizers: Voces Mesoamericanas, Acción con Pueblos Migrantes, AC</p>	<i>Dolmabahçe B</i>												
<p>Side Event: Human mobility and the Sustainable Development Goals: Understanding migration as an integral part of sustainable developmental processes and enhancing partnerships for sustainable development</p> <p>Organizers: Transcode Programme Foundation, Radboud University, SIMI, COGNAI, Atikha and DAWN</p>	<i>Dolmabahçe C</i>												
14:30 – 15:30	<p>Plenary session: Reporting back and moving forward <i>Marmara hall</i></p> <p>Rapporteurs panel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapporteurs parallel working sessions - Rapporteur on children - Rapporteur on women <p>Connecting with the GFMD 2015 Government Days and beyond</p> <ul style="list-style-type: none"> - Esen Altuğ, Deputy Director-General, Migration, Asylum and Visas, Ministry of Foreign Affairs of Turkey <p>Interaction with the floor</p>												

15:30 – 17:00	<p><u>Concluding debate</u> <i>Marmara hall</i></p> <p>Realizing development beyond 2015 for migrants and communities – what do we do now?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thomas Gass, Assistant Secretary-General for Policy Coordination and Inter-Agency Affairs, UN Department of Economic and Social Affairs (UNDESA) - Shahidul Haque, Foreign Secretary Ministry of Foreign Affairs, Bangladesh - Sönke Lorenz, Head of Unit, Migration Issues, Government of Germany - Michele LeVoy, Civil Society Chair GFMD 2014/ Platform for the International Cooperation on Undocumented Migrants (PICUM) - Efrain Jimenez, Federación Zacatecana A.C. - Fatumo Farah, GFMD Civil Society Co-Chair 2015, Himilo Relief and Development Association (HIRDA) <p>Interaction with the floor</p>
17:00 – 17:30	<p><u>Closing Ceremony</u> <i>Marmara hall</i></p>
17:30 – 19:00	<p>“Open space”</p>
<p>Wednesday 14 October <i>(opening States’ Forum and Common Space)</i></p>	
9:00 – 11:00	<p>Breakfast sessions <i>[by invitation only]</i> <i>Marmara hall</i></p> <p>Thematic and regional tables with governments and civil society</p>
11:00 – 19:00	<p>Registration, opening and Common Space <i>Rumeli building</i> <i>[exact times to be confirmed]</i></p> <p>Opening plenary and Common Space <i>open for all civil society participants and all government representatives</i></p> <p>Opening ceremony Government Days, with report by civil society Chair Ignacio Packer</p> <p>Common Space theme: Working Together in the Post-2015 Development era: Advancing human security and human development of people on the move.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inspirational “bigger picture” key note address – “<i>from Millennium to Sustainable Development Goals – integrating migration on the agenda of the 21st century</i>”. - High-level panel - 3 break-out sessions on: <ol style="list-style-type: none"> 1. Partnerships and action for the protection of migrants in crises and transit 2. Partnerships and action for decent migrant labour recruitment and employment 3. Beyond xenophobia and exclusion: local partnerships and action for the social inclusion of migrants and diaspora - Common Space wrap-up and concluding debate
20:00 – 21:30	<p>Official Dinner hosted by the Minister of Foreign Affairs</p>

GFMD 2014-2015 Common Space

“Working Together in the Post-2015 Development era: *Advancing human security and human development of people on the move*”

Introduction

Since 2010, the Global Forum on Migration and Development (GFMD) Common Space has been the principal venue for interaction between Governments, the civil society and other relevant stakeholders during the GFMD Summit meeting.

The GFMD Common Space brings stakeholders from all sectors concerned with migration and development to discuss issues of mutual interest. The overarching theme and sub-themes are decided jointly by the Chair’s Taskforce/Secretariat and the civil society coordinating office ICMC since 2011.

The GFMD 2014-2015 bridges the programme of the Civil Society Days (CSD) on 12-13 October and the programme of the Government Meeting on 14-16 October.

Structure of the GFMD 2014-2015 Common Space

As in the past, the Istanbul Common Space will be held immediately after the opening ceremony of the GFMD Summit, from **15h00 to 19h30**. The structure of the 2015 government-civil society interaction will be as follows:

- (a) It will open with an **introductory plenary session (90 minutes) featuring an inspirational key note address** by a global leader (to be announced), who can articulate the rightful place of migrants and migration in the post-2015 development era. The proposed theme of the key note is: *“From Millennium to Sustainable Development Goals - integrating migration on the agenda of the 21st century.”* The keynote will be followed by a small, moderated and semi-structured panel

comprised of government and civil society representatives, and then an interactive question-and-answer session with the floor.

- (b) After the introductory plenary, government and civil society delegates will proceed to the break-out sessions. There will be **three parallel break-out sessions (105 minutes)** with panels featuring government authorities, civil society leaders, and other relevant stakeholders. The break-out sessions will focus on the following themes:

1. ***Partnerships and action for the protection of migrants in crises and in transit***
2. ***Partnerships and action for decent migrant labour recruitment and employment***
3. ***Beyond xenophobia and exclusion: local partnerships and action for the social inclusion of migrants and diasporas***

The cross-cutting theme of “***Partnerships and action on indicators and implementation of the new SDGs***” will run across all break-out sessions. This means each session will aim to identify concrete indicators and ways of implementation to ensure protection of migrants in crises and in transit, decent migrant labour recruitment and employment, and social inclusion of migrants and diaspora.

- (c) Following the 2-hour break-out sessions, all delegates will reconvene for a **wrap-up plenary session (45 minutes)**. Rapporteurs of the three parallel break-out sessions will present a brief report on the highlights of each session.

GFMD 2015 Common Space: Moderators, speakers, rapporteurs

Common Space (Wednesday 14 October 15:30-19:40pm)	Moderators + rapporteurs	Speakers
<p>15.00 – 16.30</p> <p>Introductory plenary, with keynote and respondents (90minutes): <i>From Millennium to Sustainable Development Goals – integrating migration on the agenda of the 21st Century</i></p>	<p>Moderator: Mr. Peter Sutherland, UN Secretary-General’s Special Representative for International Migration</p> <p>Co-Moderator: Mr. Gibril Faal, Director of GK Partners and Interim Director of ADEPT</p>	<p>Keynote: Ms. Mari Kiviniemi, Deputy Secretary General, Organization for Economic Co-Operation and Development (TBC)</p> <p>Respondent:</p> <p>-Ambassador William Lacy Swing, Director General, International Organization for Migration (IOM)</p> <p>Panel - Davos-style:</p> <p>-H.E. Mr. Anis Birrou, Minister in charge of Moroccans Living Abroad and Migration Affairs</p> <p>-H.E. Mr. Alexander de Croo, Deputy Prime Minister and Minister for Development Cooperation, Digital Agenda, Post and Telecommunications, Belgium</p> <p>-Ms. Anne Richard, Assistant Secretary of State for Population, Refugees and Migration, United States</p> <p>-Dr. Fuat Oktay, President, Afet ve Acil Durum Yönetimi Başkanlığı (AFAD), Prime Ministry-Disaster and Emergency Management Authority of Turkey</p> <p>-Ms. Cihan Sultanoğlu, UN Assistant Secretary-General and Assistant Administrator and Director of the Regional Bureau for Europe and the Commonwealth of Independent States (RBEC), the UN Development Programme (UNDP)</p>
<p>16.45 – 18.30</p> <p>Parallel Breakout session 1 (105 mins): Partnerships and action</p>	<p>Moderator: Mr. John Slocum, Director of Migration, MacArthur Foundation</p>	<p>-Ms. Anne Richard, Assistant Secretary of State for Population, Refugees and Migration, United States</p> <p>-Mr. Vasilios Papadopoulos, Secretary</p>

<p>for the protection of migrants in crises and in transit</p>	<p>Rapporteur: Ms. Martina Liebsch, Director of Policy, Caritas International</p>	<p>General of Population and Social Cohesion, Greece</p> <p>-Ms. Jyoti Sanghera, Chief, Human Rights and Economic and Social Issues Section, UN Office of High Commissioner for Human Rights</p> <p>-Ms. MaryJo Toll, Chair, NGO Committee on Migration, New York (a member of Congo)</p> <p>-Ms. Carolina Jimenez Sandoval, Deputy Director-Research, Amnesty International, Americas</p> <p>-Ms. Zeynep Gündüz, Chief Executive Officer, RET International</p>
<p>16.45 – 18.30</p> <p>Parallel Breakout session 2 (105 mins): Partnerships and action for decent migrant labour recruitment and employment</p>	<p>Moderator: Mr. Yağız Eyüboğlu, Turkish Confederation of Employers’ Unions (TİSK)</p> <p>Rapporteur: Ms. Elizabeth Mauldin, Policy Director at Centro de los Derechos del Migrante, Inc.</p>	<p>-Mr. Jesus Yabes, Undersecretary for Migrant Workers’ Affairs, Philippines</p> <p>Mr. Lars Westbratt, State Secretary for Migration, Ministry of Justice, Sweden</p> <p>-Mr Ryszard Cholewinski, International Labour Organization (ILO)</p> <p>-Mr. Francisco Carrion Mena, Chair of the Committee on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families (CMW)</p> <p>-Ms. Annie Enriquez Geron, President, Public Services Labor Independent Confederation (PSLINK) and Vice President, PSI</p> <p>-Ms Tatcee Macabuag Secretariat, Migrant Forum in Asia</p>
<p>16.45 – 18.30</p> <p>Parallel Breakout session 3 (105 mins): Beyond xenophobia and exclusion: local partnerships and action for the social inclusion of migrants and diaspora</p>	<p>Moderator: Ms. Michelle LeVoy, Director, Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants (PICUM)</p> <p>Rapporteur: Ms. Cecile Riallant, Programme Manager, Joint Migration and Development Initiative (JMIDI)</p>	<p>-Mr. Goetz Schmidt-Bremme Director for Legal and Consular Issues including Migration, Federal Foreign Office</p> <p>-Mr. Shahidul Haque, Foreign Secretary, Bangladesh</p> <p>-H. E. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, High Representative of the UN Alliance of Civilizations (UNAOC)</p> <p>-Mr. Badji Nfaly, Directeur, Agence Régionale de Développement de Sédhiou Santassou II (Ex Douane), Senegal</p>

		- Ms. Nazek Ramadan Moussa , Executive Director of Migrant Voice
18.45 – 19.30 Concluding plenary session (45 mins)	Moderator: Mr. Peter Sutherland , UN Secretary-General’s Special Representative for International Migration	

SDGs Relevant to Migration

<i>Table 1: migration-related SDG targets in the Agenda 2030</i>	
<i>Economic growth and decent work</i>	<i>Target 8.8 on labour rights and safe and secure working environments of all workers, including migrant workers, particularly women migrants</i>
<i>Lowering inequalities:</i>	<i>Target 10.7 on safe, orderly and regular migration, including through well-managed migration policies</i> <i>Target 10c. reducing cost of migrant remittances</i>
<i>Means of implementation:</i>	<i>Target 17.18 on data disaggregation in relation to migratory status</i>

The above graph and overview of migration-related references in the 2030 Agenda was contributed by the International Organization for Migration (IOM).

HOW MIGRATION IS REFLECTED IN THE 2030 AGENDA FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Migration in the declaration

- Highlights impact of humanitarian crises and forced displacement of people on development progress.
- Calls for the empowerment of vulnerable groups, including refugees, internally displaced persons and migrants.
- Calls for access by all – including migrants – to life-long learning opportunities.
- Commits to eradicating forced labour and human trafficking and to end child labour.
- Recognises the positive contribution of migrants for inclusive growth and sustainable development.

Migration in the goal and target framework

Specific references	4 QUALITY EDUCATION 	5 GENDER EQUALITY 	8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH 	10 REDUCED INEQUALITIES 	16 PEACE AND JUSTICE 	17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS 	
	4.b: SCHOLARSHIPS (STUDENT MOBILITY)	5.2: TRAFFICKING (FOCUS ON WOMEN AND GIRLS)	8.7: TRAFFICKING 8.8: MIGRANT WORKER RIGHTS (ESP. WOMEN MIGRANTS)	10.7: PLANNED & WELL-MANAGED MIGRATION POLICIES 10.c: MIGRANT REMITTANCES	16.2: TRAFFICKING (FOCUS ON CHILDREN)	17.18: DATA DISAGGREGATION (INCLUDING BY MIGRATORY STATUS)	
	Other entry points	1 NO POVERTY 	11 SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES 				13 CLIMATE ACTION 
		1.5: RESILIENCE TO CLIMATE EVENTS AND ECONOMIC, SOCIAL AND ENVIRONMENTAL SHOCKS	11.5: REDUCE DEATHS & NUMBER OF AFFECTED PEOPLE & ECONOMIC LOSSES CAUSED BY DISASTERS				13.1-3: RESILIENCE TO CLIMATE HAZARDS AND NATURAL DISASTERS
							

The above graph and overview of migration-related references in the 2030 Agenda was contributed by the International Organization for Migration (IOM).

Full migration references

- 4.b: By 2020, substantially expand globally the number of **scholarships** available to developing countries in particular LDCs, SIDS and African countries, for enrolment in higher education, including vocational training and ICT, technical, engineering and scientific programmes in developed countries and other developing countries.
- 5.2: Eliminate all forms of violence against all women and girls in the public and private spheres, including **trafficking** and sexual and other types of exploitation.
- 8.7: Take immediate and effective measures to **eradicate forced labour**, end modern slavery and **human trafficking** and secure the prohibition and elimination of the worst forms of child labour, including recruitment and use of child soldiers, and by 2025 end child labour in all its forms.
- 8.8: Protect labour rights and promote safe and secure working environments of all workers, including **migrant workers, in particular women migrants**, and those in precarious employment.
- 10.7: Facilitate orderly, safe, regular and responsible migration and mobility of people, including through implementation of **planned and well-managed migration policies**.
- 10.C: By 2030, reduce to less than 3% the transaction costs of **migrant remittances** and eliminate remittance corridors with costs higher than 5%.
- 16.2: End abuse, exploitation, **trafficking** and all forms of violence and torture against children.
- 17.18: By 2020, enhance capacity building support to developing countries, including for LDCs and SIDS, to increase significantly the availability of high-quality, timely and reliable **data, disaggregated** by income, gender, age, race, ethnicity, **migratory status**, disability, geographic location and other characteristics relevant in national contexts.

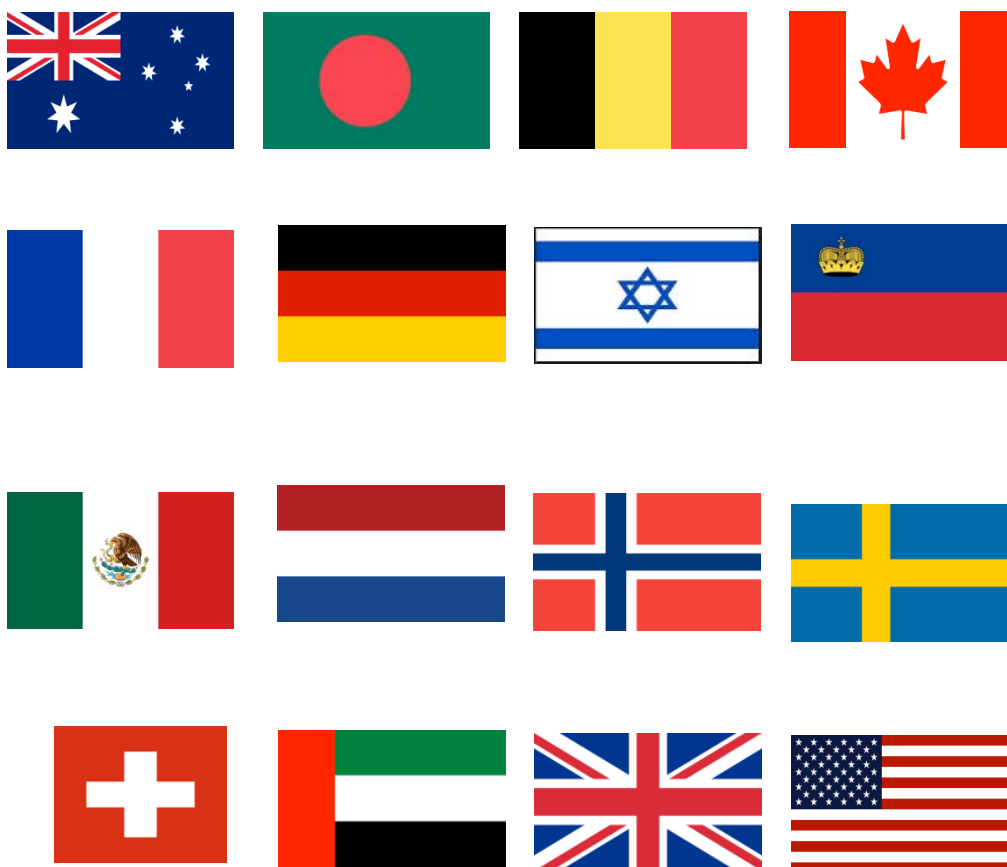


The above graph and overview of migration-related references in the 2030 Agenda was contributed by the International Organization for Migration (IOM).

ACKNOWLEDGEMENT

Financial Contributions to the GFMD 2014- 2015 Budget

The GFMD Chairmanship of 2014-2015 extends its gratitude to the Governments of Australia, Bangladesh, Belgium, Canada, France, Germany, Israel, the Principality of Liechtenstein, Mexico, Netherlands, Norway, Sweden, Switzerland, the United Arab Emirates, the United Kingdom and the United States of America for offering financial support.



OVERVIEW OF FINANCIAL CONTRIBUTIONS⁵⁶ TO TURKEY GFMD 2014- 2015

Donors	Amount	USD Equivalent (\$)	Allocation
Australia	USD 192,968	192,968	Non- earmarked
Bangladesh	CHF 16,649	21,061	Non- earmarked
Belgium	EUR 50,000	54,171	GFMD Support Unit
Canada	USD 25,000	25,000	Organizational Activities
France	EUR 15,000	16,593	Non- earmarked
Germany	EUR 75,000	75,000	Non- earmarked
Israel	USD 30,000	30,000	Non- earmarked
Liechtenstein	CHF 30,000	24,968	Non- earmarked
Mexico	USD 100,000	100,000	Travel and Participation of African countries
Netherlands	EUR 50,000	56,117	GFMD Support Unit
Norway	NOK 335,000	39,382	Non- earmarked
Sweden	SEK 1,000,000	117,550	Non- earmarked
Switzerland	CHF 100,000	103,199	GFMD Support Unit
Switzerland	USD 70,000	70,000	Non- earmarked
Switzerland	EUR 39,600	43,137	GFMD Business Meeting in Istanbul
Switzerland	USD 70,000	70,000	GFMD Support Unit- PfP
United Arab Emirates	USD 100,000	100,000	Organizational Activities
United Kingdom	GBP 20,000	30,817	Participation of developing countries
United States of America	USD 210,000	210,000	GFMD Support Unit
TOTAL		USD 1,379,963	

⁵⁶ This list provides an overview of financial contributions that have been offered by donor countries to the Government of Turkey to support the activities of the GFMD 2014-2015 Chairmanship. The financial and narrative reports of GFMD 2014-2015 are underway and will be completed by 30 April 2016, in accordance with the procedure and timelines of the International Organization for Migration, host entity of the GFMD Support Unit.

